COMMISSION INTERNATIONALE DE NUMISMATIQUE
INTERNATIONAL NUMISMATIC COMMISSION
INTERNATIONALE NUMISMATISCHE KOMMISSION

AFFILIÉE AU COMITÉ INTERNATIONAL
DES SCIENCES HISTORIQUES

Compte rendu 43

1996

Publié par le Secrétariat de la Commission

COMMISSION INTERNATIONALE DE NUMISMATIQUE
INTERNATIONAL NUMISMATIC COMMISSION
INTERNATIONALE NUMISMATISCHE KOMMISSION

AFFILIÉE AU COMITÉ INTERNATIONAL
DES SCIENCES HISTORIQUES

Compte rendu 43

1996

Publié par le Secrétariat de la Commission

9600178

INTERNATIONAL
NUMISMATIC
COMMISSION
INTERNATIONALE
DE NUMISMATIQUE

TABLE OF CONTENTS

Composition du Bureau. 6

Statuts 7

Constitution 9

Meeting of the Council (Stockholm, 17-19 May 1996) . . . 11

Comptes de la Commission 23

Membres-Institutions de la Commission 24

Membres honoraires 38

Obituary 39

Annual Scholarship of the INC 41

Histoire des Collections Numismatiques 43

Eine Universitäts-Münzsammlung in Deutschland: Göttingen (C. Boehringer) 43

Die Münzsammlungen am Institut für Altertumswissenschaften der Friedrich-Schiller-Universität Jena (E. Kluwe) 50

Las Colecciones Publicas de Numismatica de Sevilla (F. Chaves Tristan) 59

Histoire du Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille (J. Pournot) 71

Le Musée Numismatique Joseph Puig: Brève Histoire des Collections (J. Joussemet) 78

The law and practice regarding coin finds: 82

Belgian Laws regarding Coin Finds (J. Van Heesch) 82

L'Archéologie dans la Legislation Française (H. Petit et J. Meissonnier) 87

Histoire de la Commission Internationale de Numismatique (R. Weiller) 102

COMMISSION INTERNATIONALE DE NUMISMATIQUE
INTERNATIONAL NUMISMATIC COMMISSION
INTERNATIONALE NUMISMATISCHE KOMMISSION

BUREAU

Président : M^me^ Cécile MORRISSON, CNRS, Centre d'histoire et civilisation de Byzance, Collège de France, 52, rue du Cardinal-Lemoine, F - 75005 Paris, France.
Tel : + 33 1 44 27 17 77 Fax : + 33 1 44 27 11 70
Tel/Fax : home/domicile : + 33 1 47 09 62 71

Vice-présidents : M. Ermanno A. ARSLAN, Civiche Raccolte Archeologiche e Numismatiche, Via B. Luini, 2, I-20123 Milan, Italy.
Tel : + 39 2 804 843 Fax : + 39 2 864 52796

M. Raymond WEILLER, Cabinet des Médailles, Musée National d'Histoire et d'Art, Marché-aux-Poissons, L-2345 Luxembourg.
Tel : + 352 479 330 217 Fax : + 352 223 760

Secrétaire : M. Andrew BURNETT, Department of Coins and Medals, British Museum, London, WC1B 3DG, United Kingdom.
Tel : + 44 171 323 8227 Fax : + 44 171 323 8171
Email : A.Burnett@british-museum.ac.uk

Trésorier : M. Leandre VILLARONGA, c/Còrsega 351-2, E-08037 Barcelona, Spain.
Tel : + 34 3 457 50 09 Fax : + 34 3 457 92 77

Conseillers : M. Peter Robert FRANKE, Landshuter Allee 154/1, D-80637, München, Germany.
Tel : + 49 89 159 5911 Fax : + 49 89 159 5922

M. Kenneth JONSSON, Numismatic Institute, Bollhusgränd 1B^III^, S-111 31 Stockholm, Sweden.
Tel : + 46 8 674 77 55 Fax : + 46 8 674 77 53

M. William E. METCALF, The American Numismatic Society, Broadway at 155th Street, New York, NY 10032-7598, USA.
Tel : + 1 212 234 3130 Fax : + 1 212 234 3381
Email : metcalf@amnumsoc.org

M. Stanisław SUCHODOLSKI, Institut d'Archéologie et d'Ethnologie, Académie Polonaise des Sciences, al. Solidarnosci 105, 00-140 Warszawa, Poland.
Tel : + 48 22 20 28 81-87 Fax : + 48 22 24 01 00

STATUTS

de la Commission internationale de numismatique (CIN)

Art. 1. *Objet.* La Commission internationale de numismatique (CIN), affiliée au Comité international des sciences historiques, a pour mission de faciliter la coopération entre chercheurs et institutions dans le domaine de la numismatique et des sciences qui s'y rapportent.

Art. 2. *Membres.* Les organismes suivants peuvent devenir membres de la CIN :

a. les collections numismatiques publiques,
b. les organisations, institutions et sociétés numismatiques sans caractère commercial (locales, nationales et internationales),
c. les Monnaies nationales.

Les membres sont admis par le Bureau et doivent payer la cotisation annuelle fixée par le Bureau. Tout manquement au paiement entraîne l'annulation de l'adhésion.

Art. 3. *Membres honoraires.* Lors de ses réunions et sur proposition du Bureau, la CIN peut élire des personnalités comme membres honoraires. Les membres honoraires ne paient pas de cotisation annuelle mais ont les mêmes droits que les membres ordinaires.

Art. 4. *Assemblées.* La CIN doit tenir une assemblée générale lors des congrès internationaux de numismatique qui, en principe, ont lieu tous les six ans. Si aucun congrès international de numismatique n'a lieu dans un délai de sept ans après le dernier congrès, une assemblée sera obligatoirement convoquée sur décision du Bureau. Tout membre ordinaire peut désigner un délégué à l'assemblée générale. Un délégué ne peut représenter plus de trois membres ordinaires. Les membres honoraires ne votent qu'en personne.

Art. 5. *Bureau.* Le Bureau de la CIN est composé de neuf membres. Les membres du Bureau sont élus lors de l'assemblée générale. Leur fonction prend fin à l'assemblée générale suivante : ils ne peuvent être réélus qu'une fois. Le Bureau se réunit au moins une fois par an ; il s'organise lui-même,

c'est-à-dire qu'il élit son président et répartit les autres charges. En cas de mort ou de démission d'un membre, le Bureau a le droit de coopter un remplaçant jusqu'à l'assemblée générale.

Art. 6. *Charges.* Les membres du Bureau sont le président, deux vice-présidents, le secrétaire, le trésorier. Ceux-ci sont élus immédiatement après l'élection du Bureau et exercent leur charge selon les vœux du Bureau.

Art. 7. *Fonctions du Bureau.*

a. Admettre de nouveaux membres dans la CIN,

b. recueillir et communiquer des informations aux membres,

c. patronner des conférences et des publications numismatiques de caractère international,

d. assurer, si possible, sa place à la numismatique dans les congrès des disciplines apparentées,

e. préparer les congrès internationaux de numismatique,

f. discuter et approuver le budget annuel proposé par le trésorier,

g. publier un rapport annuel dans le Compte-rendu,

h. fixer la cotisation annuelle.

Art. 8. *Finances.* Les dépenses d'administration et de publication sont couvertes par les subventions du CISH et de l'UNESCO, les cotisations annuelles, les dons et les legs.

Art. 9. *Siège.* Le siège de la CIN se trouve au bureau du président.

Art. 10. *Modifications des statuts.* Toute modification des statuts doit être approuvée à la majorité des deux tiers des votes exprimés à l'assemblée générale. Toute proposition de modification doit être signifiée aux membres, par écrit, au moins un mois avant l'assemblée.

Art. 11. *Dissolution.* La CIN peut être dissoute par la majorité des deux tiers des votes exprimés à l'assemblée générale. En cas de dissolution, les actifs de la CIN seront transférés au Comité international des sciences historiques.

Translation

CONSTITUTION

of the International Numismatic Commission (INC)

Art. 1. *Purpose.* The purpose of the INC, affiliated to the International Committee of Historical Sciences, is to facilitate cooperation between scholars and between institutions in the field of numismatics and related disciplines.

Art. 2. *Membership.* The following organisations may become members of the INC:

a. Public numismatic collections

b. Non-commercial numismatic organisations, institutions and societies (local, national and international)

c. National mints.

Members shall be admitted by the Council and shall pay an annual subscription determined by the Council. Failure to pay the subscription shall terminate membership.

Art. 3. *Honorary members.* The INC can elect individuals as honorary members at its Meetings on proposal of the Council. Honorary members do not pay the annual subscription but have the same rights as ordinary members.

Art. 4. *Meetings.* The INC must hold a General Meeting at each International Congress of Numismatics which in principle should take place every six years. If there is no International Congress of Numismatics within seven years after the last congress, a Meeting must be organized on a different occasion to be fixed by the Council. Each ordinary member may designate one voting delegate to the General Meeting. A delegate may not represent more than three ordinary members. Honorary members may vote only in person.

Art. 5. *Council.* The Council of the INC consists of nine members. The Council members shall be elected at the General Meeting. Their term ends at the next General Meeting; they can be re-elected only once. The Council shall meet at least annually. The Council constitutes itself, i.e. it elects the Presi-

dent and distributes other offices. In the event of death or resignation of a member, the Council shall have the right to coopt a replacement until the General Meeting.

Art. 6. *Officers.* The officers of the INC shall be the President, two Vice-Presidents, the Secretary, the Treasurer. These officers shall be elected immediately after the election of the Council and shall serve at the pleasure of the Council.

Art. 7. *Duties of the Council.*

a. to admit new members of the INC

b. to collect and forward information to members

c. to extend patronage to international numismatic publications and conferences

d. to ensure that numismatics are represented where possible at congresses on related fields

e. to arrange the International Congresses of Numismatics

f. to discuss and approve an annual budget proposed by the Treasurer

g. to publish an annual report in the Compte Rendu

h. to fix the annual subscription.

Art. 8. *Finance.* The expenses of administration and publications are covered by grants from CISH and UNESCO, by annual subscriptions and by gifts and legacies.

Art. 9. *Seat.* The seat of the INC is the office of the President.

Art. 10. *Change of constitution.* The constitution may be changed by a two thirds majority of the votes cast at the General Meeting. Notice of proposed changes must be given to the members in writing at least one month prior to the Meeting.

Art. 11. *Dissolution of the INC.* The INC may be dissolved by a majority of two thirds of the votes cast at the General Meeting. In case of dissolution, the assets of the INC shall be transferred to the International Committee of Historical Sciences.

MEETING OF THE COUNCIL
INTERNATIONAL NUMISMATIC COMMISSION

Stockholm, 17-19 May 1996

On the occasion of the meeting, three members of the Council gave the following lectures :

Andrew Burnett, 'Alexander the Great and the west'
Cécile Morrisson, 'From Gotland and Birka to Miklagård : Sweden and the Byzantine connection'
Stanisław Suchodolski, 'Die ältesten polnischen Münzen'

Present : Mme C. Morrisson (President in the chair), Dr E.A. Arslan (Vice-president), Dr A.M. Burnett (Secretary), Mr L. Villaronga (Treasurer), Prof. P.R. Franke, Prof. K. Jonsson, Dr W.E. Metcalf, Prof. S. Suchodolski.

Apologies : Dr R. Weiller (Vice-president)

1. *Adoption of the minutes of the meeting of the Council in Cyprus, 25-26 May 1995*

The minutes, printed in the *Compte rendu* 42, 1995, pp.11-23 were adopted unanimously.

2. *Report by the President*

Chers collègues,

de l'île d'Aphrodite et de son éclatant soleil de mai dernier à la Venise du Nord dans un froid inhabituel pour la saison, le contraste est grand mais la chaleur de l'accueil a d'ores et déjà tout effacé. La Suède qui a attiré et absorbé, puis livré à nouveau tant de centaines de milliers de monnaies, et qui s'est toujours trouvée à l'avant-garde de l'étude des trouvailles monétaires ne pouvait que nous attirer à nouveau après avoir déjà reçu le Bureau en 1960 et en 1981.

Depuis notre précédente réunion la CIN a perdu deux de ses membres honoraires dont il faut saluer la mémoire : Madame Emanuela Nohejlová-Prátová et M. Bucur Mitrea. La communauté des numismates scandinaves doit déplorer aussi - et tous ses amis le déplorent avec eux - le décès prématuré de Mme Anne Kromann, conservatrice au Cabinet de Copenhague, qui avait notamment joué

un grand rôle dans la publication des volumes de la *Sylloge Nummorum Graecorum* de cette collection prestigieuse.

Mais il faut aussi se réjouir des anniversaires de plusieurs de nos membres honoraires, ainsi les 85 ans de Philip Grierson le 15 novembre 1995, les 70 ans de Ryszard Kiersnowski le 4 janvier 1996, et se réjouir aussi des distinctions conférées à notre ancien président Kolbjørn Skaare, la médaille d'or du Roi de Norvège pour le Mérite qui couronne son oeuvre scientifique, ainsi que des distinctions conférées aux membres du Bureau : Ermanno Arslan a été élu membre honoraire de la Société hongroise de numismatique en même temps que Madame Katalin Biró-Sey, Raymond Weiller et moi-même membres honoraires de la Société Royale de Numismatique de Belgique en même temps que Madame Yordanka Youroukova. Mais aux félicitations que nous adressons à Raymond Weiller s'ajoutent nos regrets de ne pas l'avoir parmi nous. C'est la première fois depuis son élection au Bureau en 1986 qu'il ne peut participer à une réunion car sa santé le retient à Luxembourg et nous faisons des voeux pour son rétablissement. Il est avec nous par la pensée et sous la forme du manuscrit retraçant l'historique de la Commission qu'il a rédigé avec son soin coutumier à mon instigation. Je n'en dévoilerai pas le contenu puisqu'il sera publié dans le *Compte rendu*. Sachez du moins qu'au lieu d'un anniversaire manqué (les 60 ans de la constitution officielle de la CIN en commission de numismatique au sein du CISH que nous n'avions pas célébrés en 1994), il a découvert que la CIN aura 70 ans l'année prochaine. C'est en 1927 en effet que Victor Tourneur et August von Loehr ont pris l'initiative de former le groupe qui fut à l'origine de la Commission. Même si cette création semble avoir été très discrète et si l'établissement de cette date repose sur la tradition orale — les problèmes de datation ne sont pas spécifiques des périodes archaïques ou des 'siècles obscurs' — il ne sera pas interdit de célébrer comme il convient ces 14 lustres à l'occasion du Congrès de Berlin.

Mais cet historique est aussi l'occasion d'un retour en arrière sur l'activité de la CIN dans la longue durée et d'un examen des intentions exprimées et des objectifs atteints aussi bien par nos prédecesseurs que par nous-mêmes. Pour nous limiter à l'action de notre Bureau, nous avons certes fait tous les efforts possibles pour communiquer des informations aux membres et à la communauté numismatique en général, notamment par l'intermédiaire de la *Newsletter* (voir ci-dessous), ou pour aider la recherche dans la mesure de nos moyens grâce à la bourse, et pour préparer le congrès international (voir ci-dessous). Mais nous n'avons pas apporté le soin nécessaire à « faire représenter la numismatique dans les congrès des disciplines apparentées » ou du moins pas au Congrès international des sciences historiques puisque nous n'étions ni à Madrid en 1990, ni à Montréal en 1995. Il est peut-être en revanche plus utile

d'assurer la présence de la numismatique de façon informelle dans des rencontres d'historiens ou d'archéologues ou d'assurer un enseignement numismatique intégré dans les cursus qui concernent ceux-ci.

Depuis notre rencontre de Chypre nous n'avons malheureusement pas recruté de nouveaux membres : Ermanno Arslan nous annonce aujourd'hui la candidature du Cabinet d'Erivan qu'il soutiendra matériellement. On a pu éviter la radiation de plusieurs institutions dont le retard de cotisations était dû à des problèmes de changement d'adresse ou de responsable. Nous continuons de déplorer les problèmes financiers considérables de certains pays, notamment en Europe de l'Est et je regrette personnellement que la CIN n'ait pas trouvé une solution provisoire pour remédier à ce défaut de paiement indépendant de la volonté de plusieurs cabinets. Malgré la dureté des temps la statistique dressée par Raymond Weiller est toutefois encourageante puisque la CIN compte aujourd'hui quelque 140 membres au lieu de 120 en 1991, l'année du Congrès de Bruxelles, et 108 en 1986, l'année de celui de Londres.

Au cours de la réunion qui s'ouvre nous devrons surtout penser à l'avenir l'organisation du Congrès de Berlin et la préparation du *Survey* bien sûr, mais aussi la recherche d'un lieu pour le Congrès suivant et la préparation de notre succession. De l'héritage que nous laisserons au prochain Bureau pourrons-nous dresser un bilan malgré tout positif ?

3. *Report by the Treasurer : accounts for 1995 and budget*

The Council received the accounts for 1995, printed in the Compte rendu 42, 1995, p.24. For the year 1996, the Treasurer presented a budget of Sfr 31,695, which was approved by the Council. Of this, it was agreed to allocate a further Sfr 10,000 towards grants for persons needing financial assistance to attend the International Numismatic Congress in Berlin (thus a total of Sfr. 20,000 has so far been allocated for this purpose).

4. *Membership*

No new members had joined in 1995.

5. *International Numismatic Newsletter*

The Council congratulated the editors (Cécile Morrisson and Ermanno Arslan) for their continuing hard work in producing the *Newsletter*. More than 2000 copies of each issue (two issues each year) are now printed and circulated throughout the world. The support of the Civiche Raccolte Archeologiche e

Numismatiche, Milan (which pays the postage costs) was acknowledged with thanks.

6. *Compte rendu*

a) The Council thanked Beverley Fryer for her work on the *Compte rendu* and welcomed the appearance of histories of the collections of Torino, Kadman Museum and American Numismatic Society.
b) Histories of collections. The next *Compte rendu* would include the history of the Jena collection (E. Kluwe). It was also hoped to include histories of the collections at Göttingen, and French collections such as Marseille and Perpignan.
c) The law about coin finds. The Council welcomed the articles about Scotland (Sheridan) and England and Wales (R. Bland). In the next issue it was hoped to included articles on France (H. Petit, Y. Meissonier) and Sweden (M. Lannby).
d) Addresses. A notice would be sent to encourage members to send e-mail numbers, if they have them.
e) Cover. Next year a brighter cover would be used.

7. *Sylloge Nummorum Graecorum*

The following report was received from Ulla Westermark, Chairman of the SNG sub-committee (address : c/o Sven Svenssons Stiftelse, Banérgatan 17 nb, 115 22 Stockholm, Sweden). The Council agreed to appoint H. Nilsson (Royal Coin Cabinet, Stockholm) as the next International Co-ordinator.

Published volumes

1. **Great Britain**
   Vol.X. The John Morcom Collection of Western Greek Bronze Coins, by John Morcom.
   951 coins, 38 pls, 7 indices. British Academy. Oxford University Press and Spink & Son Ltd 1995.

2. **Germany**
   München, Staatliche Münzsammlung.
   Heft.20 : Ionien 1, by Dietrich O.A. Klose. Nr.1-882, Tafel 1-29. Hirmer Verlag, München 1995. (Folio). ISBN 3-7774-6540-2.

3. **Sweden**
Vol.I.2: Sammlung Eric von Post by Christof Boehringer. 672 coins, 33 pls., 4 indices. Kungl. Myntkabinettet, Stockholm 1995. ISBN 91-7192-982-7.

4. **Italy**
Sassari, Museo Archeologico « G.A. Sanna ».
Vol.I, Sicilia-Numidia, by Francesco Guido. 868 coins, 60 pls., 10 indices. Edizioni *ennerre*, Milano 1994.

Volumes in press

4. **Finland**
Helsinki, The Erkki Keckman Collection in the Skopbank.
Part 2: ca 1000 coins, mostly Asia Minor, by Richard Ashton.

5. **Israel**
Jerusalem, The Arnold Spaer Collection of Seleucid Coins.
Close to 3000 coins, by A. Houghton and A. Spaer. The manuscript has been sent to the printers in London.

6. **Slovenia**
Ljubljana, Narodnega Muzeja, The Coin Cabinet.
Vol.III: Moesia Superior-Viminacium. 3040 coins, by Peter Kos and Andrej Semrov. (English text).

7. **Poland**
Łódź, Instytut Archeologii i Etnologii PAN.
General collection, part IV, par Mariusz Mielczarek.

Volumes in preparation

8. **Great Britain**
Vol.IX. London, The British Museum.
Part 2: Macedonia and Thrace by Ute Wartenberg.
Part 3: Cyprus by K. McGregor.
Vol.XI. The William Stancomb Collection of Black Sea Coins.
Over 1000 coins from the Black Sea area. The text is prepared by W. Stancomb. This fascicle may go to the printers in the autumn of this year.
Vol.XIII. Newcastle, The Society of Antiquaries.
General collection of Greek and Roman provincial coins, by R.T. Williams.

9. **Denmark**

Copenhagen, Danish National Museum, The Royal Collection of Coins and Medals Supplements 1-2, by Sabine Schultz. The work is progressing.

10. **Germany**

München, Staatliche Münzsammlung.
Hefte 10-11: Makedonien, Könige, by K. Liampi.
Heft 12: Thessalien-Epiros, by Peter R. Franke.
Heft 14: Attika-Ägina, by John Kroll.
Heft 21: Ionien, part 2, by D.O.A. Klose.
Heft 23: Lydien, by W. Leschhorn.
Heft 25: Lykien-Kilikien, by R. Ziegler.
Heft 26: Zypern, Galatien-Kappadokien, Kistophoren, by G. Stumpf.
Heft 28: Syrien, Städte, by R. Baldus.
Hefte 33-34: Alexandriner, by A. Giessen.

Tübingen, Münzsammlung der Universität.
Heft 6: Phrygien-Kappadokien, Kistophoren der Kaiserzeit, by D. Mannsperger.

Pfälzer Privatsammlungen.
Heft 5: Pisidien-Lykaonien, by J. Nollé. Almost finished.

Leipzig, Universitätsbibliothek.
Heft 2: Roman Provincial Coins (Greek Imperials).

Braunschweig, Museum der Stadt, Münzkabinett.
General collection, ca 2500 coins.

Private collection G. of mostly Hellenistic coins (ca 1500).

Private collection P., Munich, ca 2500 coins, mostly of Asia Minor.

11. **U.S.A.**

New York, The American Numismatic Society.
Part 9: Bactria by Osmund Bopearachchi. Going to the printers soon.
Part 10: Gallia and the Celts by Günther Dembski.
Part 11: Macedonia III. Alexander, gold coins and Alexander lifetime silver coins from Amphipolis, by Hyla A. Troxell.
Part 12: The Seleucids by Arthur H. Houghton.

12. **France**

Paris, Cabinet des Médailles.

Vol.4: Alexandria I: Augustus to Trajan, by Soheir Bakhoum. Ready to go to the printers.
Vol.5: Mysia, by Edoardo Levante. Publication is expected in 1997.

13. **Sweden**
Stockholm, Royal Coin Cabinet.
Vol.II, part 4: Ionia-Caria, by H. Nilsson.
Vol.II, part 5: The Lorichs Collection of Celtiberian Coins, by Père Pau Ripolles.

14. **Italy**
Milano, Civiche Raccolte Archeologiche e Numismatiche.
Vol.IV.1: Lucania, by N. Vismara.
Vol.IV.2: Bruttium, by E.A. Arslan.
Vol.IV.3: Sicilia, by E.A. Arslan.

15. **Spain**
Madrid, Museo Arqueológico Nacional, Departemento de Numismatica y Medallistica.
Vol.I, part 2: Hispania. Ciudades feno-Púnicas (cont.), Cartagineses en Hispania.
Vol.II: Hispania. Ciudades del área meridional: leyendas paleohispánicas.
Vol.III: Ciudades del área meriodional: leyendas latinas. All by Carmen Alfaro Asins.

16. **Hungary**
Budapest, Magyar Nemzeti Múzeum.
Vol.3, Thrace by Melinda Torbágyi. No report received this year.

17. **Greece**
Athens, Numismatic Museum.
Collections Christomanou and Empedocles by M. Oeconomides. No progress reported this year.

18. **Cyprus**
Nicosia, The Cyprus Museum.
General collection, by Ino Michaelidou-Nicolaou. No progress reported this year.

19. **Poland**
Lódz, Instytut Archeologii I Etnologii PAN.
General collection. Parts I-III in preparation by Mariusz Mielczarek.

20. **Norway**
Oslo, The University Coin Cabinet.
Part 1 : Spain-Gaul-Italy, part 2 : Sicily-Macedonia, part 4 : Bosporus-Cappadocia in preparation by Håkon Ingvaldsen. No progress reported this year.

21. **Slovenia**
Ljubljana, Narodnega Muzeja, The Coin Cabinet.
Vol.I-III are being prepared by Peter Kos and Andrej Semrov. No report received this year.

22. **Brazil**
Rio de Janeiro, São Paulo, Manaus-Amazonas.
General collections of c.2000 coins. By Maria Beatriz Florenzano. No report received this year.

23. **New Zealand**
Dunedin, Otago Museum together with other museums.
Ca 2000 coins. No progress reported for several years.

24. **Canada**
Toronto, Royal Ontario Museum.
General collection of c.2800 coins. In preparation by Alison H. Easson. No further work has been done since last year.

Comment. In a letter of 6 September 1995 Professor Giovanni Gorini announced his intention to publish the Paolo Orsi Collection in the SNG Italy. I have not been able to receive further information on this point.

8. *Other projects under the patronage of the Commission*

a. *Numismatic Literature*

Report by Harriet Schwartz, International Editor:

Two issues of Numismatic Literature have appeared in the past year, volume 134 (September 1995) and volume 135 (March 1996). There are thirty-six contributing editors representing 32 countries or groups of countries affiliated with *Numismatic Literature*. Of these, twenty-six contributed material to the two most recent volumes ; in addition, several authors sent abstracts directly to the International Editor at the American Numismatic Society.

Numismatic Literature welcomes several new Contributing Editors with volume 135 (March 1996). Khaled Ben Rhomdane replaces Pierre Salama as

Contributing Editor for North Africa; Günther Dembski replaces Helmut Jungwirth as Contributing Editor for Austria; Andreas Pitsillides replaces Michael Santamas as Contributing Editor for Cyprus; and Ursula Kampmann and Benedikt Zäch replaces Alan Walker as Contributing Editor for Switzerland.

As always the quality of *Numismatic Literature* is dependent upon active participation by the Contributing Editors. During the past year, we have seen a significant increase in the quantity of material provided by the Contributing Editors and, hopefully, a corresponding improvement in the quality and usefulness of the publication. There remain several geographical areas whose scholarship currently is under-represented in the publication, probably largely because of internal turmoil in many of these countries. As mentioned in last year's report, it has been difficult to obtain information regarding publications in the republics of the former Soviet Union, and material from other countries of eastern Europe (Bulgaria, Poland, Slovakia and the Czech Republic) appears infrequently. Several Contributing Editors and other scholars have sent material in an attempt to fill these gaps, and I hope this practice continues.

b. *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*

Professor H.A. Cahn reported:

Pendant l'année 1995, le bureau du *LIMC* a préparé le volume VIII, le dernier de la série qui contiendra les articles *Th* à *Z* et les suppléments. Ce volume devrait paraître à la fin de l'année 1996. Ensuite, un volume d'index conclura la série, commencée en 1981.

Les comités nationaux de l'organisation se sont réunis le 22 mai 1995 à Santa Monica - Malibu (Californie) sur invitation de la Fondation Getty.

M. Rainer Vollkommer a accepté un poste à l'Institut d'archéologie de l'université de Leipzig. A sa place, M. Thomas Ganschow s'occupe de la documentation numismatique.

Plusieurs projets ont été formulés concernant les tâches à accomplir après l'áchèvement du dernier volume du *LIMC*. Dans mon prochain rapport, j'espère pouvoir donner des précisions sur ces projets.

The Council was delighted to hear of such regular progress and congratulated Professor Cahn and the *LIMC* editors on the completion of such a reference book in a very reasonable time span.

c. *Sub-committee on Numismatic Computerisation*

William E. Metcalf and Kenneth Jonsson reported:

The growth of Internet is expanding the possibilities of communication and rapid access to vast amounts of data. In the numismatic field it is expected that over the next few years a number of museums will provide access to databases covering their collections. For the future this means that it will be easier to collect material to be analysed.

In the semi-annual *Coins and Computer Newsletter* (CCN) the development of Internet and Internet applications will begin to be covered on a regular basis along with news of e-mail addresses of numismatic institutions and individuals world wide.

d. *Coins Hoards (in Numismatic Chronicle)*

Mark Blackburn reported:

Ian Carradice and I are about to send to press 'Coin Hoards 1996', which will be the third to appear in the *Numismatic Chronicle*. The section has, as we anticipated, begun to gain momentum. The first year carried 92 entries, mainly from the old *Coin Hoards* backlog. Last year there were 70 entries, while this year there will be over 170, and a number of these are quite substantial hoard reports. While this is a very satisfying response, demonstrating the need for such a publication, there is a limit to the size of the section that can be accommodated in the *Chronicle*. It will be interesting to see over the next few years the rate at which contributions settle down, so that we can decide whether the criteria for acceptance needs to be modified (e.g. restricted to unpublished material) in order to keep the section within manageable bounds.

e. *Les trésors monétaires protobyzantins des Balkans et d'Asie mineure (491-713)*.

Report submitted by Mme Cécile Morrisson:

« It is hoped to send the manuscript to the publisher in 1997. »

9. *INC Scholarship*

Six applications had been received from candidates of Greek, Romanian, Indian and French nationality. The Council decided to award the scholarship to Adrian Popescu for his study of coin circulation at Noviodunum and its territory between the first and seventh centuries AD.

10. *Berlin 1997 Congress*

Cécile Morrisson and Peter Franke, the INC representatives on the organising Committee of the Congress, reported on the proposed arrangements. So far 700 people had indicated an intention to attend and 300 to read papers. The detailed arrangements and draft programme were discussed and approved.

11. *Grants for 1997 Congress*

The Council appointed a sub-committee of William Metcalf, Stanisław Suchodolski, Andrew Burnett and Kenneth Jonsson to organise the award of grants for those who needed financial help to attend the Congress. The grants would be advertised in the *International Numismatic Newsletter*.

12. *Survey of Numismatic Research*

A report on progress was made and some organisational questions discussed, particularly those of timing and length.

13. *Other Bodies*

For the next conference organised by the Comité International des Sciences Historiques (Oslo, 2000), the INC would propose a section on 'Trade Routes and Coinage'.

It was reported that the Centro Internazionale di Studi Numismatici (Naples, Italy) would hold a conference on 'Phocaean coinage in the west' in autumn 1996. Andrew Burnett was authorised to represent the INC at the Consiglio Dirrettivo.

14. *INC Leaflet/Brochure*

Cécile Morrisson and Ermanno Arslan were authorised to produce a leaflet about the INC, with expenditure up to .500.

15. *INC Medal*

It was decided not to proceed with this project.

16. *Next International Numismatic Congress and INC Council*

There was an initial discussion on the location of the next congress. The members of Council eligible for re-election (William Metcalf, Andrew Burnett, Sta-

nisław Suchodolski and Kenneth Jonsson) were authorised to propose names for the next Council.

17. *Changes to Statutes*

The Secretary reported that he had circulated the proposed changes to members. There had been no objections.

18. *Next Meeting*

The next meeting is to be held in Berlin in May 1997.

19. *Vote of Thanks*

The Council expressed its thanks to K. Jonsson (Numismatic Institute, Stockholm), H. Klackenberg (Royal Coin Cabinet, Stockholm) and T. Sundquist (Swedish Numismatic Society) for their help and generosity in arranging the meeting.

COMPTES DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE NUMISMATIQUE DU 1-1-1996 AU 31-12-1996

	francs suisses:	
Solde d'entrée: Banque		37.164'33
Frais Trésorerie	176'50	
Compte Rendu n° 42	5.909'70	
Int. News Letter 27	2.597'60	
Int. News Letter 28	3.048'50	
Frais voyages	5.156'34	
Congrès Berlin	1.273'21	
Bourse	2.000'00	
Cotisations pour 1994		804'25
Cotisations pour 1995		1.586'65
Cotisations pour 1996		24.274'00
Dons:		110'00
Com. Int. Sciences Historiques	650'00	
Intérêts bancaires		446'60
Impôt sur les intérêts	156'30	
Frais bancaires	343'20	
Carte Eurocheque et chèques	30'00	
	21.341'35	64.385'83
Compte bancaire:		
Réserve:		
Bourses Congrès	20.000'00	
Publications Congrès	10.000'00	
Disponible compte bancaire	13.044'48	
	64.385'83	64.385'83

Solde à nouveau, 1-1-97: à la banque . . . . . 43.044'48

L. Villaronga
Trésorier

Lu et approuvé
Le Président
Cécile Morrisson

MEMBRES-INSTITUTIONS DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE NUMISMATIQUE

Au 1er JANVIER 1997

This list includes contact names, together with telephone and fax numbers, of each institution. This information is not yet complete, and any additional information (e.g. e mail numbers) or corrections should be sent to the Secretary for inclusion in the next *Compte rendu*.

REPUBLIC OF ARMENIA

State Museum of Armenian History, 2 Abovian Str., Yerevan - 375010, Republic of Armenia. Contact : M. Alfred Shahnazarian, tel. + 297 58 27 61, fax + 297 374 2151 502

AUSTRIA

Bundessammlung von Medaillen, Münzen und Geldzeichen, Burgring 5, 1010 Vienna, Austria. Contact : Dr Günther Dembski, tel. + 43 1 521 77 380, fax + 43 1 93 27 70, email : guenther.dembski.telecom.at

Institut für Numismatik, Universität Wien, Franz Kleingasse 1, 1190 Vienna, Austria. Contact : Professor Dr Wolfgang Hahn, tel. + 43 1 313 52, fax + 43 1 310 6844.

Münze Oesterreich AG, Am Heumarkt 3, A-1031 Vienna, Austria. Contact : Dr Paul Berger, tel. + 43 1 717 15 100, fax + 43 1 715 40 60

Numismatische Kommission der Oesterreichischen Akademie der Wissenschaften, Postgasse 7, Stiege 2, A-1010 Vienna, Austria. Contact : Professor Dr Robert Göbl, tel. + 43 1 51581/510, fax -

Oesterreichische Numismatische Gesellschaft, Burgring 5, A-1010 Vienna, Austria. Contact : Dr Helmut Jungwirth, tel. + 43 1 521 77 380, fax + 43 1 93 27 70

BELGIUM

Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale, Boulevard de l'Empereur 4, B-1000 Bruxelles, Belgium. Contact : M. F. de Callataÿ, tel. + 32 2 519 56 03, fax + 32 2 519 55 33

Cercle d'Études Numismatiques, Boulevard de l'Empereur 4, B-1000 Bruxelles. Contact : M. Marc Bar, 92 Chaussée de Saint-Job, B-1180 Bruxelles, Belgium. tel. + 32 2 374 3056, fax -

Monnaie Royale de Belgique, Boulevard Pachéco 32, B-1000 Bruxelles, Belgium. Contact: M. R. Coenen, tel. + 32 2 221 07 11, fax + 32 2 217 70 64

Société Royale de Numismatique de Belgique, Musée de la Banque Nationale de Belgique, Bd de Berlaymont, 5, B-1000 Bruxelles, Belgium. Contact: M. F. de Callataÿ, tel. + 32 2 519 56 03, fax + 32 2 534 02 14

Alliance Européenne Numismatique, Rue de Schaerbeek 17, B-6660 Houffalize, Belgium. Contact: M. Jean-Luc Dengis, tel. + 32 6 128 81 73, fax -

Musée numismatique et historique de la Banque Nationale de Belgigue, 9 rue du Bois Sauvage, 1000 Bruxelles, Belgium. Contact: Mme Christiane Logie, tel. + 32 02 221 2206, fax + 32 02 221 3160

Séminaire de Numismatique Marcel Hoc, Collège Érasme, Place Blaise Pascal 1, B-1348 Louvain-La-Neuve, Belgium. Contact: Professor T. Hackens, tel. + 32 10 474 880, fax + 32 10 472 579, email: hackens@arka.ucl.ac.be

Provinciaal Munt- en Penningkabinet, Kielenstraat 15, B-3700 Tongeren, Belgium. Contact: M. R. Van Laere, tel. + 32 12 23 39 14, fax + 32 12 39 10 50

BULGARIA

Bulgarian Numismatic Society, M. Angel At. Grigorov, No. 1. Sofia 1090, Bulgaria. Contact: M. Vaszil Kolarov, tel. -, fax-

Musée National Archéologique, Cabinet de Numismatique, 2 rue Saborna, 1000 Sofia, Bulgaria. Contact: Mme Yordanka Youroukova, tel. + 35 92 88 1473, fax + 35 92 88 2406

CANADA

The Nickle Arts Museum, The University of Calgary, 2500 University Drive N. W., Calgary, Alberta T2N 1N4, Canada. Contact: Dr Ann Davis, tel. + 1 403 220 7234, fax + 1 403 282 4742

Bank of Canada, 234 Wellington Street, National Currency Collection, Ottawa, K1A OG9, Canada. Contact: M. J. Graham Esler, tel. + 1 613 782 8188, fax + 1 613 782 8655

CHINA

China Numismatic Society, 32 Chengfang jie, Beijing 100800, P.R. China. Contact: M. Yao Shuomin, tel. + 86 1 601 6774, fax + 86 1 601 6414

Shanghai Museum, 16 Henan South Street, Shanghai 200002, People's Republic of China. Contact: M. Wang Qingzheng, tel. -, fax -

CROATIA

Hrvatsko Numizmatičko Društvo, P.P. 259, Habdeliceva 2, 410 00 Zagreb, Croatia. Contact: M. Edgar Fabry, tel. + 38 41 201 601, fax -

CZECH REPUBLIC

The Numismatic Committee of the Czechoslovak Academy of Sciences, Kapucinské nám 5, 65937, Brno 1, Czech Republic. Contact: Director, tel. -, fax -

Česká numismatická společnost, Arménská 1372/10, CZ 10100 Praha 10 - Vršovice, Czech Republic. Contact: M. Josef Mrštík, tel. -, fax -

DENMARK

Kgl. Mønt- og Medaillesamling, Nationalmuseet, Frederiksholms Kanal 12, DK-1220 København K, Denmark. Contact: M. Jørgen Steen Jensen, tel. + 45 33 13 44 11, fax + 45 33 15 55 21

Dansk Numismatisk Forening, Hallandsparken 134, DK-2630 Taastrup, Denmark. Contact: M. Preben Nielsen, tel. + 45 42 52 19 18, fax -

FINLAND

Numismatiska Föreningen i Åbo, PO Box 286, SF-20101 Åbo, Finland. Contact: M. T. C. Bergroth, tel. + 358 21 620 220, fax + 358 21 303 050

Suomen Numismaatikkoliitto R. Y., PL. 895, SF-00101 Helsinki 10, Finland. Contact: M. Petri Virolainen, tel. + 358 31 631 480, fax + 358 31 631 480

The National Museum of Finland, Coin Cabinet, PL 913, SF-00101 Helsinki, Finland. Contact: M. Tuukka Talvio, tel. + 358 0 405 0435, fax + 358 0 405 0400

Coin and Medal Cabinet, Turku Provincial Museum, PO Box 286, SF-20101 Turku, Finland, Contact: M. T. C. Bergroth, tel. + 358 21 620 220, fax + 358 21 303 050

The Finnish Numismatic Society, Unioninkatu 6 A 23, FIN-00130 Helsinki, Finland. Contact: M. Tuukka Talvio, tel. -, fax -

FRANCE

Société d'Études Numismatiques et Archéologiques (S.E.N.A.), 3 rue des Arts, F-92100, Boulogne, France. Contact: Mme Charlotte Corbin, tel. + 33 01 48 25 33 04, fax -

Musée des Beaux Arts de Lyon, 20 Place des Terreaux, F-69001 Lyon, France. Contact : M. François Planet, tel. + 33 04 78 28 07 66, fax + 33 04 78 28 12 45

Cabinet des Médailles, Archives de la Ville de Marseille, Palais des Beaux-Arts, 1 Place Auguste Carli, F-13001 Marseille, France. Contact : Mme Joëlle Pournot, tel. + 33 04 91 55 33 71, fax + 33 04 91 55 23 38

Direction des Monnaies et Médailles, 11 quai Conti, F-75006 Paris, France. Directeur : M. Emmanuel Constans, tel. + 33 01 40 46 58 91, fax + 33 01 40 46 57 05

Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, 58 rue de Richelieu, F-75084 Paris-Cédex 02, France. Contact : M. M. Amandry, tel. + 33 01 47 03 83 63, fax + 33 01 47 03 75 29, email : michel.amandry@bnf.fr

Médaillier de la Banque de France, Chef du Service de l'or et de la Numismatique, Caisse générale - 32.1257, 39 rue Croix-des-Petis-Champs, 75049 Paris Cedex 01, France. Contact : Mme Sylvie Peyret, tel. + 33 01 42 92 25 29, fax + 33 01 42 92 56 27

Société Française de Numismatique, 58 rue de Richelieu, F-75084 Paris-Cédex 02, France. Contact : Mme Sylvie de Turckheim-Pey, tel. + 33 01 47 03 83 44, fax + 33 01 42 96 84 47

Centre Ernest-Babelon, 3d rue de la Ferollerie, 45071 Orléans, Cédex 2, France. Contact : M. Jean-Noël Barrandon, tel. + 33 02 38 51 52 48, fax + 33 02 1 38 64 26 70

Musée Numismatique J. Puig, 42 Avenue de Grande-Bretagne, 66000 Perpignan, France. Contact : Mme Jocelyne Joussemet, tel. + 33 04 68 34 11 70, fax + 33 04 68 68 34 76 55

Syndicat National des Experts Numismates et Numismates Professionnels, 33 rue Vivienne, 75002 Paris, France. Contact : M. Crinon, tel. + 33 1 42 97 47 50, fax + 33 1 42 60 01 37

GERMANY

Münzkabinett der Staatlichen Museen, Preussischer Kulturbesitz, Bodestraße 1-3, D-10178 Berlin, Germany. Contact : Prof. Dr Bernd Kluge, tel. + 49 30 20 90 5700, fax + 49 30 20 90 5702

Numismatische Kommission der Länder in der Bundesrepublik Deutschland, Bodestraße 1-3, D-10178 Berlin, Germany. Contact : Prof. Dr Bernd Kluge, tel. + 49 30 20 40 5710, fax + 49 30 20 90 5702

Griechisches Münzwerk, Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften, Jägerstrasse 22/23, D-10117 Berlin, Germany. Contact: Dr.habil. Edith Schönert-Geiss, tel. + 49 30 20 37 02 77, fax + 49 30 22 36 261

Städtisches Museum, Steintorwall 14, Postfach 3309, D-38023 Braunschweig, Germany. Contact: Dr Gerd Spies, tel. + 49 531 470 2450, fax + 49 531 470 3527

Münzkabinett der Staatlichen Kunstsammlungen Dresden, Güntzstraße 34, D-8019 Dresden, Germany. Contact: Dr Paul Arnold, tel. + 49 351 459 3813, fax + 49 351 459 3891

Seminar für Griechische und Römische Geschichte, Abt. II: Epigraphik, Numismatik, Papyrologie sowie Geschichte und Kultur der römischen Provinzen, Gräfstraße 76/E und VII, Postfach 11 19 32, 6000 Frankfurt am Main, Germany. Contact: Professor Dr Hans-Markus von Kaenel, tel. + 49 69 798 22 86, fax + 49 69 79 88 383

Münzkabinett der Museen der Stadt Gotha, Schloßmuseum, 99853 Gotha PF 217, 99867 Gotha, Germany. Contact: Director, tel. + 49 3621 53036, fax + 49 3621 52669

Museum für Hamburgische Geschichte, Holstenwall 24, D-20355 Hamburg 36, Germany. Contact: Dr R. Wiechmann, tel. + 49 40 3504 2360, fax + 49 40 3497 3103

Kestner-Museum, Münzkabinett, Landeshauptstadt Hannover, Trammplatz 3, D-30159 Hannover, Germany. Contact: Dr Frank Berger, tel. + 49 511 1683197, fax + 49 511 1686530

Niedersächsisches Landesmuseum, Am Maschpark 5, D-30169 Hannover, Germany. Contact: Dr. Reiner Cunz, tel. + 49 511 365 2577, fax + 49 511 365 2206

Badisches Landesmuseum, Münzkabinett, Schloß, D-76131 Karlsruhe 1, Germany. Contact: Dr Peter-Hugo Martin, tel. + 49 721 926 65 09, fax + 49 721 926 65 37

Gesellschaft für Internationale Geldgeschichte, Postfach 2140, Otto-Hahn Str. 9/VI, D-64546 Mörfelden-Walldorf, Germany. Contact: Mme Wagner, tel. + 49 6105 6505, fax. + 49 6105 71356

Bayerische Numismatische Gesellschaft e. V., Residenzstraße 1, (C/o. Staatliche Münzsammlung), D-80333 München 2, Germany. Contact: Dr H. R. Baldus, tel. + 49 89 22 72 21, fax. -

Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts, Amalienstrasse 73 b, D-80799 München 40, Germany. Contact: Dr H. R. Baldus, tel. + 49 89 28 10 45, fax + 49 89 28 0 51 61

Staatliche Münzsammlung, Residenzstraße 1, 80333 München 2, Germany. Contact: Professor Dr Bernhard Overbeck, tel. + 49 89 227221, fax + 49 89 299859

Verband der Deutschen Münzenhändler e. V., Luitpoldblock, Maximiliansplatz 10, D-80333 München 2, Germany. Contact: Dr Hubert Lanz, tel. + 49 89 299 070, fax + 49 89 220 762

Verein der Münzfreunde für Westfalen und Nachbargebiete, Stadtmuseum Münster, D-48127 Münster, Germany. Contact: Professor Dr Peter Berghaus, tel. + 49 251 231625, fax -

Westfälisches Landesmuseum für Kunst und Kulturgeschichte, Domplatz 10, D-48143 Münster, Germany. Contact: Dr Peter Ilisch, tel. + 49 251 5907 258, fax + 49 251 5907 210

Germanisches Nationalmuseum, Kartäusergasse 1, Postfach 90105, D-90402 Nürnberg 1, Germany. Contact: Dr Hermann Maué, tel. + 49 911 1331-174, fax + 49 911 1331 200

Deutsche Numismatische Gesellschaft, Verband der Deutschen Münzvereine e. V., Hans-Purrmann Allee 26, 67346 Speyer a. Rh., Germany. Contact: Dr Rainer Albert, tel. + 49 6232 92458, fax -

GREECE

Numismatic Museum, Odos Tositsa 1, Athènes 106-82, Greece. Contact: Dr Yannis Touratsoglou, tel. + 30 1 821 7769, fax + 30 1 821 6926

HUNGARY

Banknote and Coin Collection of the National Bank of Hungary, Szabadság ter. 8-9, H-1850 Budapest, Hungary. Contact: Mme Erika Garami, tel. + 36 1 1532 600 x1532, fax -

Magyar Numizmatikai Társulat, Société Numismatique Hongroise, Csepreghy U.4.II/15, H-1085 Budapest VIII, Hungary. Contact: Dr Jeno Fitz, tel. + 36 1 1131 058, fax -

Musée National de Hongrie, Cabinet des Monnaies et Médailles, Múzeum körút 14-16, Postsbók 364, H.1370 Budapest VIII. Contact: Director, tel. + 36 1 38 2122, fax + 36 1 17 7806

INDIA

The Numismatic Society of Hyderabad, 3-6-419 Street No. 3, Himayatnagar, Hyderabad - 500 029, India. Contact : M. Mohd Safiullah, tel. + 91 40 631 297, fax + 91 40 631 277

Indian Coin Society, Pethkar Road, near Rajvilas Theatre, Mahal, Nagpur 44002, India, Contact : M. P.P. Kulkarni, tel. + 91 712 532204, fax + 91 712 533972

Indian Institute of Research in Numismatic Studies, P.O. Anjaneri, Dist Nasik, 422 213 Maharashtra, India. Contact : Dr P. L. Gupta, tel. -, fax -

Academy of Indian Numismatics & Sigillography, 115 Kailash Park, Manorma Ganj., Indore 452001, India. Contact : Professor S. K. Bhatt, tel. + 91 731 490138, fax + 91 731 65770

Academy for Promotion & Research in Numismatics, 6-1-69/4/5, Behind Ravindra Bharti, Saifabad, Hyderabad - 500 004, India. Contact : M. Kanti Kumar Sevak, tel. -, fax -

ISRAEL

Numismatic Society of Israel, PO Box 750, Jerusalem, Israel. Contact : Director, tel. + 972 2 252462, fax + 972 2 249 779

Israel Antiquities Authority, PO Box 586, 91004 Jerusalem, Israel. Contact : M. Donald T. Ariel, tel. + 972 2 292 627, fax + 972 2 292 628

The Israel Museum, PO Box 71117, Jerusalem 91710, Israel. Contact : M. Haim Gitler, tel. + 972 2 670 8831, fax + 972 2 563 1833

ITALY

Fondazione Andrea Pautasso per gli Studi Numismatici, Presso Museo Archeologico, Piazza Roncas, 12, 11100 Aosta, Italy. Contact : Director, tel. -, fax -

Museo Civico Archeologico, Via Musei 8, 41024 Bologna, Italy. Contact : Sig.a. Paola Giovetti, tel. + 39 51 233 849, fax + 39 51 266 516

Gabinetto Numismatico, Via B. Luini, 2, 20123 Milan, Italy. Contact : Dr E. A. Arslan, tel. + 39 2 804843, fax + 39 2 86452796

Istituto di Archeologia, Università Cattolica del Sacro Cuore, Largo A Gemelli 1, 20123 Milan, Italy, Contact : Professor Gian Guido Belloni, tel. + 39 2 7234 2530, fax + 39 2 7234 2740

Società Numismatica Italiana, Via Orti 3, 20122 Milan, Italy. Contact : Dr Lucio Ferri, tel. + 39 2 3450581, fax + 39 2 3494966

Centro Internazionale di Studi, Numismatici, Villa Livia, Parco Grifeo 13, 80121 Naples, Italy. Contact : Professor A. Stazio, tel. + 39 81 68 11 12, fax -

Museo Bottacin, I-35100 Padova, Italy. Contact : Dr Roberta Parise, tel. + 39 49 662512, fax + 39 49 650845

Istituto Italiano di Numismatica, Palazzo Barberini, Via Quattro Fontane 13, 00184 Rome,
Italy. Contact : Dr Sara Sorda, tel. + 39 6 474 3603, fax -

Università degli studi di Roma (Tor Vergata), Cattedra di Numismatica, Dipartimento di Storia, Facoltà degli Studi di Roma, 00173 Rome, Italy. Contact : Prof. Dr Patrizia Serafin Petrillo, tel. + 72 59 502 5045, fax + 39 6 72 32 640, e mail : serafin@utovrm.it

JAPAN

Currency Museum Section, Institute for Monetary & Economic Studies, The Bank of Japan, 2-1-1 Hongoku-cho, Nihonbashi, Chuo-ku, Tokyo 103, Japan. Contact : M. Takashi Ohkubo, tel. + 81 3 3279 1111, fax + 81 3 3277 1473

JORDAN

Institute of Archaeology and Anthropology, Yarmouk University, Irbid, Jordan. Contact : Professor Dr Ali Mahazah, tel. -, fax -

LUXEMBOURG

Cabinet des Médailles, Musée National d'Histoire et d'Art, Marché-aux-Poissons, L-2345 Luxembourg. Contact : M. Raymond Weiller, tel. + 352 479 330 217, fax + 352 223 760

Fédération Européenne des Associations de Numismates Professionnels, 5 rue de la Reine, L-2418 Luxembourg. Contact : M. Van Der Schueren, tel. -, fax -

MOROCCO

Banque Al-Maghrib A.C., Musée Numismatique, 277 Avenue Mohamed V, B.P. 445 Rabat, Morocco. Contact : M. M. Laallaoui, tel. + 212 7 70 26 26, fax + 212 7 70 66 77

MOZAMBIQUE

Arquivo Histórico de Moçambique, Caixa Postal 2033, Maputo, Moçambique. Contact : Mme Maria Inês Nogueira da Costa, tel. + 258 1 421177, fax + 258 1 426426

THE NETHERLANDS

De Nederlandsche Bank N. V., Postbus 98, 1000 AB Amsterdam, The Netherlands. Contact : M. W. S. Bos J. J. van der Rijt, tel. + 31 20 5249111, fax + 31 20 5242500

Koninklijk Nederlands Genootschap voor Munt- en Penningkunde, p/a de Nederlandsche Bank, P.O. Box 98, 1000 AB Amsterdam, The Netherlands. Contact : Director, tel. + 31 20 524 2274, fax -

Koninklijk Penningkabinet, Rapenburg 28, Postbus 11028, 2301 EA Leiden, The Netherlands. Contact : Dr Marjan Scharloo, tel. + 31 715 120 748, fax + 31 715 128 678

Het Nederlands Muntmuseum, Leidseweg 90, 3531 BG, Utrecht, The Netherlands. Contact : Dr A. A. J. Scheffers, tel. + 31 30 2910410, fax + 31 30 2938344

NORWAY

Den Kongelige Mynt/Royal Norwegian Mint, PO Box 53, 3601 Kongsberg, Norway. Contact : M. Ole-Robert Kolberg, tel. + 47 3 73 53 00, fax + 47 3 73 62 58

Universitetets Myntkabinett, Frederiks Gate 2, 0164 Oslo 1, Norway. Contact : Prof. Dr Kolbjørn Skaare, tel. + 47 22 85 99 45, fax + 47 22 85 99 20

POLAND

Polskie Towarzystwo Numizmatyczne, ul. Jezuicka 6, Varsovie, Poland. Contact : Dr Jerzy Piniński, tel. -, fax -

National Museum Kraków, Numismatic Cabinet, ul. J. Pilsudskiego 12, 31-109 Kraków, Poland. Contact : M. Bogumila Haczewska, tel, + 48 12 22 27 33, fax + 48 12 22 54 34

Komitet Nauk Historycznych, Komisja Numizmatyczna, Al. Solidarnosci 105, PL-00 140 Warsawa, Poland. Contact : M. Stanislaw Suchodolski, tel. + 48 22 20 28 81 87, fax + 48 22 624 0100

PORTUGAL

Fundaçao Calouste Gulbenkian, Museu Av. de Berna 45A, P-1093 Lisboa, Portugal. Contact: Dr Maria Teresa Gomes Ferreira, tel. + 351 1 7935131, fax + 351 1 7935139

ROMANIA

Musée National d'Histoire, calea Victoriei 12, Bucarest, sect 3, Romania. Contact: M. Ernest Oberländer-Tarnoveanu, tel. + 40 0 614 9078, fax + 40 1 311 3356

Societatea Numismatica Româna, Institutul de Arheologie, str. I. C. Frimu 11, 71119 Bucarest 22, Romania. Contact: Dr Constantin Preda, tel. + 40 0 650 3410, fax -

SLOVAKIA

Komisia pre numizmatiku, Slovenská akadémiavied, Akademická 2, 949 21 Nitra, Slovakia. Contact: Dr Eva Kolníková.

SLOVENIA

Narodni muzej, Numismatični kabinet, Prešernova 20, SLO-61000 Ljubljana, Slovenia. Contact: Dr Peter Kos, tel. + 38 61 218 876, fax + 38 61 221 882

SPAIN

Associación Numismatica Española, Avenida José Antonio 627 pral., Barcelona 10, Spain. Contact: Director, tel., fax -

Gabinet Numismàtic de Catalunya, Museu Nacional d'Art de Catalunya, Palau de la Virreina, Rambles 99, 08002 Barcelona, Spain. Contact: Dr Marta Campo, tel. + 34 3 301 77 75, fax + 34 3 317 60 77

Societat Catalana d'Estudis Numismàtics, Apartat de Correus 5596, Barcelona, Spain. Contact: M. Leandre Villaronga, tel. + 34 3 457 38 76, fax + 34 3 457 92 77

Fundación para el Fomento de los Estudios Numismaticos FONUMIS, C/Alcalá 35, 28014 Madrid, Spain. Contact: Director, tel.-, fax -

Departamento de Numismática y Medallística, Museo Arqueológico Nacional, c/Serrano 13, 28001 Madrid, Spain. Contact: Dr Carmen Alfaro, tel. + 34 1 577 7912, fax + 34 1 431 6840

Fábrica Nacional de Moneda y Timbre, Jorge Juan 106, 28009 Madrid, Spain. Contact: M. Rafael Feria, tel. + 34 1 566 65 33, fax + 34 1 504 29 43

Departamento de Arqueología e Historia antigua, Centro de Estudios Historicos, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, No.6 Duque de Medinaceli, 28014 Madrid, Spain. Contact: Dr Maria Paz García-Bellido, tel. + 34 1 585 6074, fax + 34 1 585 4878

Sociedad Iberoamericana de Estudios Numismáticos, c/Jorge Juan, 106, 28009 Madrid, Spain. Contact: President, tel. -, fax -

SRI LANKA

Sri Lanka Society for Numismatic Studies, Colombo National Museum, Sir Marcus Fernando Mawatha, Colombo 7, Sri Lanka. Contact: Dr Osmund Bopearachchi, tel. + 94 1 69 43 68

SWEDEN

Kungl. Myntkabinettet, Statens Museum för mynt- medalj- och penninghistoria, Box 5405, S-114 84 Stockholm, Sweden. Contact: M. Ian Wiséhn, tel. + 46 8 783 94 00, fax + 46 8 663 97 35

Numismatiska forskningsgruppen, Bollhusgränd 1 B, S-111 31 Stockholm, Sweden. Contact: Professor Kenneth Jonsson, tel. + 46 8 674 77 55, fax + 46 8 674 77 53

Svenska Numismatiska Föreningen, Banérgatan 17 nb, S-115 22 Stockholm, Sweden. Contact: President, tel. + 46 8 667 55 98, fax + 46 8 667 07 71

SWITZERLAND

Historisches Museum, Münzkabinett, Steinenberg 4, CH-4051 Basel, Switzerland. Contact: Mme Beatrice Schärli, tel. + 41 61 2710505, fax + 41 61 271 05 42

Bernisches Historisches Museum, Helvetiaplatz 5, CH-3000 Bern 6, Switzerland. Contact: Dr Balázs Kapossy, tel. + 41 31 43 18 11, fax + 41 31 43 06 63

Schweizerische Numismatische Gesellschaft, Niederdorfstr. 43, CH-8001 Zürich, Switzerland. Contact: M. Italo Vecchi, tel. + 41 1 261 17 03, fax + 41 1 261 5324

Musée d'Art et d'Histoire, Cabinet Numismatique, Rue Charles Galland, Case postale 3432, 1200 Genève, Switzerland. Contact: M. Mateo Campagnolo, tel. + 41 22 418 26 00, fax + 41 22 418 26 01.

Cabinet des Médailles du Canton de Vaud, Place de la Riponne, Palais de Rumine, 1014 Lausanne, Switzerland. Contact : Mme Anne Geiser, tel. + 41 21 3233920, fax + 41 21 3115114

Cabinet de Numismatique de Neuchâtel, Musée d'Art et d'Histoire, Cabinet numismatique, 2001 Neuchâtel, Switzerland. Contact : Mme Marguerite Spoerri, tel. + 41 38 207 920, fax + 41 38 207 929

Freie Vereinigung Zürcher Numismatiker, c/o Schweizerisches Landesmuseum, CH-8023 Zürich, Switzerland. Contact : Prof. Dr H.-U. Geiger, tel. + 41 1 252 9820, fax -

Schweizerisches Landesmuseum, Münzkabinett, CH-8023, Zürich, Switzerland. Contact : Mme Hortensia von Roten, tel. + 41 1 218 65 11, fax + 41 1 211 29 49

Association Internationale des Numismates Professionels (AINP), Spink Taisei, Löwenstraße 65, CH-8001 Zürich, Switzerland. Contact : M. J. P. Divo, tel. + 41 1 221 18 85, fax + 41 1 211 29 76

Münzkabinett und Antikensammlung der Stadt Winterthur, Villa Bühler, Lindstrasse 8, Postfach 428, CH-8401 Winterthur, Switzerland. Contact : M. B. Zäch, tel. + 41 52 267 5146, fax + 41 52 267 5317

Fundmünzen der Schweiz der SAGW, Hardturmstrasse 185, CH-8005 Zürich, Switzerland. Contact : M. H. Brem, tel. + 41 1 272 93 10, fax + 41 1 272 94 58

Inventaire des trouvailles monétaires suisses de l'ASSH, Case postale 356, CH-1000 Lausanne 17, Switzerland. Contact : Mme Suzanne Frey-Kupper, tel. + 41 21 312 4756, fax + 41 21 312 4756

TAIWAN

National Museum of History, 49 Nan Hai Road, Taipei, Taiwan. Contact : Director, tel. -, fax -

TURKEY

Yapı ve Kredi Bankasi, Yapı Kredi Vedat Nedim Tör Museum, Istiklal Caddesi No. 285, Beyoglu, 80050 Istanbul, Turkey. Contact : M. Şennur Şentürk, tel. + 90 1 212 252 4700, fax + 90 1 212 251 0704

UNITED KINGDOM

Fitzwilliam Museum, Cambridge, CB2 1RB, United Kingdom. Contact : M. M. Blackburn, tel. + 44 1223 332917, fax + 44 1223 332923, email : mab1001@cam.ac.uk

The National Museum of Wales, Department of Archaeology & Numismatics, Cathays Park, Cardiff, CF1 3NP, United Kingdom. Contact: M. E. M. Besly, tel. + 44 1222 397951, fax + 44 1222 373219

British Numismatic Trade Association Ltd, PO Box 474A, Thames Ditton, Surrey, KT7 0WJ, United Kingdom. Contact: Mme C. Carter, tel. + 44 181 398 4290, fax + 44 181 398 4291

Hunterian Museum, The University, Glasgow, G12 8QQ, United Kingdom. Contact: Dr D. Bateson, tel. + 44 141 330 4221 x 4289, fax + 44 141 307 8059, email: J.D.Bateson@museum.gla.ac.uk

The Royal Mint, Llantrisant, Pontyclun, Mid Glamorgan, CF7 8YT, United Kingdom. Contact: M. G. P. Dyer, tel. + 44 1443 222111, fax + 44 1443 228799

British Museum, Department of Coins and Medals, London, WC1B 3DG, United Kingdom. Contact: Dr Andrew Burnett, tel. + 44 171 323 8227, fax + 44 171 323 8171, e mail: a.burnett@british-museum.ac.uk.

British Numismatic Society, Royal Mint, Llantrisant, Pontyclun, Mid-Glamorgan, United Kingdom. Contact: M. Graham Dyer, tel. + 44 1443 222111, fax + 44 1443 228799

Royal Numismatic Society, British Museum, London, WC1B 3DG, United Kingdom. Contact: Mme. V. Hewitt, tel. + 44 171 323 8228, fax + 44 171 323 8171

Oriental Numismatic Society, 30 Warren Road, Woodley, Reading, Berks. RG5 3AR, United Kingdom. Contact: M. M. R. Broome, tel. + 44 1734 693528, fax + 44 1734 699807

National Museums of Scotland, Chambers Street, Edinburgh, EH1 1JF, Scotland. Contact: M. Mark Jones, tel. + 44 131 225 7534, fax + 44 131 225 8238, email: mj@nms.ac.uk

Ashmolean Museum, Heberden Coin Room, Beaumont Street, Oxford, OX1 2PH. Contact: M. D.M. Metcalf, tel. + 44 1865 278058, fax + 44 1865 278057, email: michael.metcalf@ashmus.ox.ac.uk

UNITED STATES OF AMERICA

American Numismatic Association, 10 Boulder Crescent, Suite 300-F, Colorado Springs, CO 80903, USA. Contact: M. E. C. Rochette, tel. + 1 719 475 7979, fax + 1 719 475 7979

Yale Numismatic Collection, PO Box 1603 A, Yale Station, New Haven, CT 06520, USA. Contact: Director, tel. , fax -

American Numismatic Society, Broadway at 155th Street, New York, NY 10032, USA. Contact : Dr W. E. Metcalf, tel. + 1 212 234 3130, fax + 1 212 234 3381, e mail : metcalf@amnumsoc.org

Princeton University Library, Princeton, NJ 08540, USA. Contact : Dr Brooks Levy, tel. + 1 609 258 3184, fax + 1 609 258 4105

Numismatic Education Society, 6450 Cecil Avenue, St Louis, MO 63105, USA. Contact : M. E P Newman, tel. + 1 314 727 0850, fax + 1 314 331 6554

Dumbarton Oaks Research Library, 1703 32nd Street NW, Washington DC 20007, USA. Contact : Mme Patricia Hardesty, tel. + 1 202 339 6410, fax + 1 202 339 6416

Smithsonian Institution, National Museum of American History, Division of Numismatics, Washington DC, 20560, USA. Contact : M. R. Doty, tel. + 1 202 357 4840, fax + 1 202 357 4840

The Etruscan Foundation, 17111 East Jefferson Avenue, Grosse Pointe, Michigan 48230, U.S.A. Contact : Mme Carol Gove, tel. + 1 313 882 2462, fax -

VATICAN CITY

Biblioteca Apostolica Vaticana, Gabinetto Numismatico, 00120, Vatican City. Contact : M. Giancarlo Alteri, tel. + 66982 69 88 50 51, fax + 66982 69 88 47 95

MEMBRES HONORAIRES

Alföldi, Maria R-., Prof. Dr., F.M.R.D/S.F.M.A., Abt. 11 der Johann Wolfgang Goethe-Univeristät, Postfach 11 19 32, D-6000 Frankfurt/Main 11, Allemagne

Bastien, Pierre C.V., R.D.1, Box 80A, Cranbury, N.J. 08512, États-Unis d'Amérique

Bates, Michael L., Dr., The American Numismatic Society, Broadway at 155th Street, New York, NY 10032-7598, États-Unis d'Amérique

Berghaus, Peter, Prof. Dr., Dinklagestrasse 31, 4400 Münster, Allemagne

Breglia, Laura, Prof. ssa, Via Ascensione, 5, I-80121 Napoli, Italie

Cahn, Herbert A., Dr., Rütimeyerstrasse 12, 4054 Basel, Suisse

Carson, Robert A.G., Unit 2, 2A Queens Parade, Newport, NSW 2106 Australie

Clain-Stefanelli, Elvira E., 2608 North Nelson Street, Arlington, Virginia 22207, États-Unis d'Amérique

Gedai, Istávan, Magyar Nemzeti Múzeum, Múzeum Körút 14-16, 1370 Budapest VIII, Hongrie

Enno van Gelder, H., Prof. Dr., Anna Paulownalaan 119, 3709 HM Zeist, Pays-Bas

Göbl, Robert, Prof., Dr., A-1230 Wien, Schlossgartenstrasse 39, Autriche

Grierson, Philip, Prof., F. B. A., F. S. A., Gonville and Caius College, Cambridge CB2 1TA, Angleterre

Gupta, Parmeshwari Lal, Dr., Indian Institute of Research in Numismatic Studies, P.O. Anjaneri, Dist Nasik 422 213 Maharashtra, Inde

Iliescu, Octavian, Dr., Str. Liviu Rebreanu 29, Bloc M 36 apart. 33, R-74633, Bucarest 57, Roumanie

Jenkins, G. K., B.A., 3 Beechwood Avenue, Kew, Surrey, Angleterre

Kent, John, Dr., F.B.A., F.S.A., 16 Newmans Way, Hadley Wood, Barnet, Herts EN4 OLR, Grande-Bretagne

Kiersnowski, Ryszard, Prof., Instytut Historii Polskiej Akademii Nauk, Sady Żoliborskie 17 m. 14, Warszawa, Pologne

Lafaurie, Jean, Prof., 3 rue de l'Abbé Guilleminault, 94130 Nogent-sur-Marne, France

Le Rider, Georges, Prof., 3 rue Eugénie Gérard, 94300 Vincennes, France

Malmer, Brita, Prof., Dr., Numismatic Institute, c/o Riksantikvarieämbetet, Box 5405, 114 84 Stockholm, Suède

Mateu y Llopis, Felipe, Prof., Calabria 75, 5° , 2· Barcelona 15, Espagne

Naster, Paul, Prof., Bogaardenstraat 66D, Bus 1, 3000 Louvain, Belgique

Robertson, Anne S., 31 Upper Glenburn Road, Bearsden, Glasgow G61 OBN, Écosse

Schwarz, Dietrich, Prof. Dr., 20 Belsitostrasse, 8044 Zürich, Suisse

Skaare, Kolbjørn, Prof., Universitetets Myntkabinett, Frederiks Gate 2, Oslo 1, Norvège

Thomsen, Rudi, Prof., Universitetet, 8000 Århus C., Danemark

Bucur MITREA

(23 octobre 1909-6 novembre 1995)

Membre honoraire de la C.I.N. depuis 1979, le professeur Bucur Mitrea, est décédé à Bucarest le 6 novembre 1995 à l'âge de 86 ans.

Né le 23 ocotobre 1909 à Răşinari (département de Sibiu), il avait commencé ses études à Sibiu avant de suivre de 1927 à 1931 les cours de la Faculté des Lettres de Bucarest où il obtint en 1931 la licence *magna cum laude*. D'abord bibliothécaire à la Faculté des Lettres de Bucarest, il entra en 1936 dans l'enseignement comme professeur d'histoire dans un lycée de province (1936-1940), avant d'être nommé assistant (1941-1948) et maître de conférences à l'Université de Bucarest. En 1944 il avait été nommé chef du Département numismatique du Musée national des Antiquités — devenu en 1949 Institut national d'Archéologie — , responsabilité qu'il assumera jusqu'à sa retraite, en 1975.

Sa thèse de doctorat, intitulée *Penetrazione commmerciale e circolazione monetaria nella Dacia prima della conquista*, préparée à l'École roumaine de Rome entre 1936 et 1938, fut publiée dans *Ephemeris Dacoromana* 10, 1945, p. 1-153.

C'est sans aucun doute sa nomination à la tête de la section numismatique du Musée national des Antiquités qui marquera définitivement l'orientation et l'ampleur de son activité scientifique. Dès le début, il fit porter tous ses efforts sur la réorganisation des collections. Comme celles-ci étaient constituées en grande partie de trouvailles (trésors et trouvailles isolées), il adopta une méthode spécifique pour en systématiser le contenu si divers, rédigeant des notes d'inventaire distinctes pour chaque trouvaille et constituant sur cette base un grand fichier-répertoire des lieux de provenance. Dès qu'une trouvaille bien localisée était faite et que le Musée, devenu Institut d'Archéologie, en acquérait une partie, Bucur Mitrea ne tardait jamais à se rendre sur place pour enquêter sur les conditions de la découverte, tentant de reconstituer l'ensemble et de recueillir éventuellement d'autres pièces susceptibles de compléter le lot initial d'un trésor déjà parvenu dans ses mains. Grâce à ce genre d'investigations, il obtint constamment des résultats remarquables qu'il mit en valeur dans de nombreux travaux concernant certains trésors et dans ses chroniques annuelles des trouvailles monétaires de Roumanie, publiées depuis 1958 en français dans *Dacia* et en roumain dans les *Studii şi Cercetări de Istorie Veche*.

En tant qu'archéologue Bucur Mitrea participa à plusieurs campagnes de fouilles et en dirigea quelques-unes dont les résultats furent publiés entre 1950 et 1970 dans une série de rapports et de monographies de haut niveau.

Dans le domaine numismatique son œuvre vaste est centrée sur l'étude de nombreux trésors antiques ou byzantins, considérés comme sources historiques

et replacés dans leur cadre chronologique et géographique ce qui lui permettait de formuler ensuite sur cette base d'importantes conclusions historiques. Sa méthode d'interprétation, appliquée dans tant de ses propres recherches, et adoptée ultérieurement par d'autres chercheurs de son pays, a fait école en Roumanie. Éditeur des *Studii şi Cercetări de Numismatica* depuis 1957 et du *Buletinul Societătii Numismatice Romăne* depuis 1975, Bucur Mitrea collaborait également aux publications internationales : à *Numismatic Literature*, depuis 1968, et à *Coin Hoards*, depuis 1975. Il avait participé à de nombreux congrès internationaux dont les Congrès Internationaux de Numismatique de Rome (1961), de Copenhague (1967), de New York-Washington (1973) et de Berne (1979). Membre de la Société roumaine de numismatique depuis 1935, Bucur Mitrea avait été successivement élu membre honoraire de l'American Numismatic Society en 1973, de la Société Royale de Numismatique de Belgique en 1978 et finalement membre honoraire de la Commission Internationale de Numismatique en 1979.

À l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, Constantin Preda lui avait offert en hommage dans les *Studii şi Cercetări de Numismatica* VII, 1980, p. 15-24, un article suivie d'une bibliographie détaillée. C'est à cet article que nous avons emprunté les données bio-bibliographiques que nous venons d'insérer dans ce pieux hommage rendu à la mémoire de Bucur Mitrea.

Octavian Iliescu

LA BOURSE ANNUELLE DE LA CIN

En vertu de l'article 1 des statuts, « pour faciliter la coopération entre chercheurs et institutions dans le domaine de la numismatique », la CIN accorde pour l'année 1998/1999 une bourse de voyage d'un montant de 4,000 FS. Les candidats doivent avoir moins de 30 ans au 31.12.1997 (né après le 31.12.66) et avoir en cours ou en projet une recherche numismatique importante. La bourse permettra de travailler dans des cabinets ou d'autres centres de recherche étrangers, d'y étudier le matériel et de nouer des contacts avec d'autres spécialistes. Les candidatures doivent être adressées au secrétaire, Dr Andrew Burnett, Keeper of Coins and Medals, The British Museum, London WC1B 3DG, avant le 1.3.1998 (date de la poste) avec 1) c.v. titres et travaux, programme précis du voyage et plan de travail ; 2) attestation d'un spécialiste acceptant de superviser celui-ci et 3) recommandation d'un membre de la CIN (un membre honoraire ou le responsable d'un institution-membre, exclus les membres du Bureau de la CIN). Le Bureau de la CIN attribuera la bourse lors de sa réunion de 1998 après examen des dossiers par des experts, de préférence membres de la

CIN. Les dossiers et attestations peuvent être rédigées dans l'une des cinq langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, français, italien.

DAS REISESTIPENDIUM DER INK

Gemäß Art. 1 ihrer Constitution « to facilitate cooperation between scholars and between institutions in the field of numismatics and related disciplines » vergibt die Internationale Numismatische Kommission für das Jahr 1998/9 eine Reisestipendium in Höhe von 4,000 - SFR. Bewerben können sich junge Wissenschaftler bis zu 30 Jahren (Stichtag 31.12.1996), die eine größere numismatische Arbeit vorgelegt haben oder vorlegen wollen. Das Stipendium soll dazu dienen, Münzkabinette und andere numismatische Forschunggstätten in anderen Ländern zu besuchen, das Material zu studieren und Kontakte mit anderen Wissenschaftlern zu knüpfen. Bewerbungen im deutscher, englischer, französischer, italienischer oder spanischer Sprache sind zu richten an den Sekretär der Kommission, Dr Andrew Burnett, Keeper of Coins and Medals, The British Museum, London, WC1B 3DG. Beizufügen sind : 1. ein Lebenslauf mit Nachweis des Studiums, Schriftenverzeichnis, die fertige Arbeit oder ein Arbeitsplan sowie die geplante Reiseroute, 2. das Gutachten eines in der Numismatik erfahrenen Wissenschaftlers, der die Arbeit betreut hat oder betreuen wird, und 3. die Empfehlung eines Mitgliedes des INK (eines Ehrenmitgliedes oder eines Verantwortlichen eines Münzkabinettes oder Institutes, der kein Mitglied des Büros des INK ist). Termin für die Bewerbung ist der 1.3.1998 (Datum des Poststempels). Die Entscheidung über die eingegangenen Bewerbungen trifft das Büro der INK nach der Beurteilung durch Sachverständige aus dem Kreis der Mitglieder der INK, in Ausnahmefällen auch durch andere Experten, auf der Jahressitzung April 1998.

THE ANNUAL SCHOLARSHIP FROM THE INC

Following article 1 of the constitution, 'to facilitate co-operation between scholars and between institutions in the field of numismatics and related disciplines', the INC offers for 1998/1999 a travelling scholarship of 4,000 Swiss Francs.

Applicants must be less than 30 years old on 31.12.97 (i.e. born after 31.12.66) and be engaged on or intending to undertake an important numismatic research project. The scholar will be able to visit foreign coin cabinets or other

centres of numismatic research, to study material and to develop contacts with other scholars. Applicants should write to the Secretary of the INC, Dr Andrew Burnett, Department of Coins and Medals, British Museum, London, WC1B 3DG, before 1.3.1998, enclosing : 1) a curriculum vitae, bibliography and detailed plan of research and travel ; 2) a reference from a numismatic specialist who is or will supervise the work ; 3) a recommendation from a member of the INC (an honorary member or the responsible official of a member institution, but not a member of the INC Council).

The Council of the INC will award the scholarship at its meeting in April 1998 after examining the papers with the help of other specialists.

Note
The same conditions will apply for the 1999 scholarship (the applicant should be less than 30 years old on 31.12.98 and applications should be received by 1.3.99)

EINE UNIVERSITÄTS-MÜNZSAMMLUNG IN DEUTSCHLAND: GÖTTINGEN

Unter den Universitäts-Münzsammlungen in Deutschland nimmt Göttingen einen der vorderen Plätze ein. Als typische Lehr-, nicht Schausammlung zeigt sie einige Charakteristika, die festzuhalten sich lohnt.

1. Chr. G. Heyne

Nachdem 1763 der klassische Philologe Christian Gottlob Heyne (1729-1812) als Professor *eloquentiae et poesis* nach Göttingen berufen worden war, wuchs unter seiner Leitung die Universitätsbibliothek zu beispielhafter Bedeutung heran, nicht zuletzt durch ihre Ausleihpraxis, die einzigartig war. Bis 1914 systematisch weiter ausgebaut, bietet die Bibliothek — durch den Zweiten Weltkrieg nur unwesentlich beschädigt — für 2 Jahrhunderte ein praktisch komplettes Arbeitsinstrument für alle Belange auch numismatischer Forschung. Erst in unseren Tagen werden gravierende Lücken « produziert » in der Folge von immer neuen Kürzungsdekreten immer kurzsichtigerer Politiker.

Heyne gliederte der Bibliothek auch ein für die Lehre bestimmtes Museum als « Attribut » an. Es umfasste auf dem Gebiet der griechisch-römischen Antike drei Gattungen von Sammlungsgegenständen: Gipsabgüsse antiker Skulpturen, »Anticaglien » (kleine originale Gegenstände wie Gemmen, Lampen oder Kleinbronzen) und Münzen.

Bereits vor Heyne hatte in Göttingen ein Historiker gelehrt, der eine breite Wirkung auf dem Gebiet der Numismatik ausübte: Johann David Köhler (1684-1755), Herausgeber der auch heute noch informativen Zeitschrift « Wöchentliche Historische Münz-Belustigung ». Köhler hatte jedoch nicht die Überzeugungskraft besessen, seine Universität zur Gründung einer eigenen Lehrsammlung von Münzen zu bewegen.

Dies schaffte erst Heyne. Gegen eine Leibrente erwarb er für das neugegründete Museum 1773 die bedeutende naturgeschichtliche Sammlung des Chemikers Christian Wilhelm Büttner (1716-1801), zu der nicht wenige Münzen gehörten. 1777 und 1778 veröffentlichte Heyne in drei Faszikeln die römisch-republikanischen Münzen der Sammlung (*Recensentur numi familiarum Romanarum, qui in Museo academico seruantur. Commentatio prior | altera | tertia et nouissima*), mit ihren 196 Stück ein für damalige Zeit gar nicht so geringer Bestand. Es ist bezeichnend für die geistigen Strömungen jener Jahrzehnte auch in Deutschland, dass Heyne gerade diese Münzen publizierte: Bekanntlich hat wenig später die Französische Revolution Symbole und Amtsbezeichnungen der römischen Republik wieder aufgegriffen, so den phrygischen Helm

der Roma, den die Jakobiner fälschlich als Freiheitsmütze deuteten, oder den Titel *Konsul*. Nur ausnahmsweise sind die Büttner'schen Münzen heute noch identifizierbar, sie sind in der Menge späterer Erwerbungen untergegangen oder getauscht worden.

Auch über 3500 Bleiabgüsse von neuzeitlichen Münzen und Medaillen (15. Jh. - 1760er Jahre) wurden von Büttner erworben. So uninteressant Bleiabgüsse heute sein mögen, damals bildeten sie ein wichtiges Anschauungsmaterial: Man brauchte in Deutschland ja nur wenige Meilen weit zu fahren, schon stand man an einer Grenze und es galt ein anderes Kurant. Eines allerdings konnten diese Kopien nicht lehren: *Echt* von *falsch* zu unterscheiden, ein Mangel akademischer Ausbildung generell.

Es ist das Schicksal einer Lehrsammlung wie der Göttinger, dass sie meist durch Geschenke vermehrt wird und nur selten mit eigenen Mitteln systematisch ausgebaut werden kann. Unbedingt benötigt sie private Stifter, um lebendig zu wachsen.

Einer der großen Mäzene der Universität, von Heyne sorgfältig gepflegt, war der russische Arzt Georg von Asch (1727-1807). Als Deutschstämmiger in St. Petersburg geboren, studierte von Asch in Tübingen und dann bei Albrecht von Haller in Göttingen, wo er promoviert wurde. Seine steile Karriere zum Generalarzt aller russischer Armeen führte er zeitlebens auf seine gute Ausbildung in Göttingen zurück und bedachte seine *Alma mater* mit vielfältigen Schenkungen: Büchern, Kupferstichen, Manuskripten, Mineralien, Karten, Ethnographica sowie zahlreichen Münzen und Medaillen. Außer russischen gehören hierzu orientalische, vor allem solche der « Goldenen Horde », zu deren spätesten Abkömmlingen, den Krimtataren, Georg von Asch in seinen Briefen auch anderweitig nicht bekannte Nachrichten über Prägeumstände mitteilte.

Unter den russischen Medaillen ragen jene hervor, die unter Katharina der Großen auf verdiente Persönlichkeiten, insbesondere auf Militärs, aber auch auf ihre Günstlinge geprägt wurden. Die Göttinger Stücke sind in der Regel aus dem preiswertesten Metall, aus Bronze oder Kupfer. Die größten haben über 90 mm Durchmesser und gehen an die Grenze dessen, was mit einem Prägestempel zu leisten war. Eine äußerst seltene Porträtmedaille ließ Georg von Asch auf sich selbst prägen, sie zeigt sein Brustbild und auf der Rückseite Hygieia, die Göttin der Heilkunst (*Katalog der Bildnisse im Besitz der Georg-August-Universität Göttingen*, hgg. von K.Arndt, 1994, 32 Nr. 3). Die Zarin war sehr ungehalten über die eigenmächtige Prägung und ließ alle greifbaren Medaillen einziehen, je ein Exemplar in Silber und Kupfer waren jedoch per Post bereits nach Göttingen abgegangen.

Heyne sorgte auch dafür, dass Belegexemplare der eigenen Medaillen der Universität in die Sammlung gelangten. Eine hiervon ist die 1785 geschaffene,

von Georg III. gestiftete Preismedaille für Studenten im Wert und Gewicht von 25 Dukaten, die bis zum Ersten Weltkrieg verliehen wurde (*Katalog der Bildnisse* 60 Nr. 64). Die Kuratoren nach Heyne waren weniger sorgfältig, erst die Medaillen des Jubiläums von 1987 sind wieder durch Belegstücke vertreten.

Heyne hatte die Münzsammlung in zwei großen, eigens angeschafften Schränken in der Bibliothek aufbewahrt, zu denen er die Schlüssel stets bei sich trug. Er hielt die Münzen, wie es heißt, in einer systematischen, aber nicht pedantischen Ordnung, eben so, wie lebendige Lehre es verlangt. Mit seinem Tode 1812 endete die erste, fast vierzigjährige Periode aktiver Sammeltätigkeit.

Die wichtigsten Zugänge der folgenden Jahre sind einige Münzfunde, die das Ministerium in Hannover aus eigener Initiative ankaufte und an die Landesuniversität überwies. Wir sehen hier, wie in der spätromantischen, nachnapoleonischen Zeit das Interesse an « Vaterländischen Altertümern » erwacht war. Fünf mit Ösen versehene spätantike Solidi, die zusammen mit einem goldenen Halsring 1823 beim Torfstechen bei Mulsum im Lande Wursten gefunden wurden, gehören zu diesen Funden (F.Berger, *Die Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland*, Abt. VII Band 4-9, Berlin 1988, 225f. Nr. 8070). Leider versiegte die Quelle bald wieder, denn seit der 1835 gegründete Historische Verein für Niedersachsen seine Aktivität entfaltete (1852 in den Vorgänger des heutigen Landesmuseums eingegangen), blieben Neufunde in der Landeshauptstadt. Dies traf auch für die Sammlung der Kestners zu (Georg, 1774-1867 ; August, 1777-1853 ; Hermann, 1810-1890), die als Legat zunächst Göttingen in Aussicht gestellt worden war und dann Hannover zufiel.

Eine Anzahl kleinerer Geschenke jener Jahre wurden in den Münzschränken abgelegt, ohne sogleich eingeordnet zu werden. Intensivere Bearbeitung erfuhren lediglich die orientalischen Münzen, die Thomas Christian Tychsen (1758-1834) in seinen Schriften behandelte (in den *Commentationes Societatis Regiae Scientiarum Gottingensis*).

2. C. O. Müller und Fr. Wieseler

Eine neue Initiatiative begann, als 1837 der berühmte Altphilologe und Altertumswissenschaftler Carl Otfried Müller (1799-1840) die Aufsicht über die Münzsammlung übertragen erhielt. Müller verschaffte sich zuerst eine Übersicht über den Bestand, um planen zu können. Dieser betrug laut « Befund der Akademischen Münzsammlung im Jahre 1838 » : 304 griechische Münzen, an römischen 342 republikanische und 2283 kaiserzeitliche, ferner 28 byzantinische, 15 « barbarische », 301 mittelalterliche sowie 3447 Münzen der Neuzeit (1214 ausländische einschließlich Österreich, 2233 deutsche), dazu 272 Schau-

münzen und 42 Medaillen (Nicht mit aufgeführt waren die Stiftungen von Asch und die orientalischen Münzen). Zugleich wurde Müller « behuf Instanderhaltung und successiver Vervollkommnung des Münz-Cabinets » ein kleiner Etat von jährlich 50 Talern zugestanden, der heutigen Kaufkraft nach etwa 5000 DM.

Der frühe Tod Müllers 1840 verhinderte zunächst umfangreichere Erwerbungen. Ab 1842 betreute der Altphilologe und erste Göttinger Archäologe Friedrich Wieseler (1811-1892) die Sammlung, anfänglich gemeinsam mit dem Altphilologen und Althistoriker Karl Friedrich Hermann (1804-1855). Nachdem der Etat sukzessive auf 220 Taler — allerdings für alle archäologischen Sammlungen zusammen — angehoben worden war, wurde der Bestand insbesondere an antiken Münzen zielgerichtet komplettiert. Man kaufte auf Auktionen und von Privatsammlern, in Hannover, in Hamburg, in Paris, in Prag, in Smyrna. Ein Dutzend Professoren der Universität wetteiferte, die Sammlung durch Geschenke zu bereichern — Traum eines Kustos heute. Von ihren Reisen brachten zwei junge Privatdozenten Münzen mit, der Althistoriker und Archäologe Ernst Curtius (1814-1896), der später die deutschen Ausgrabungen in Olympia initiierte, und der Archäologe Alexander Conze (1831-1914), später der Ausgräber von Pergamon. Eine Vereinbarung gegenseitiger Hilfe bestand mit Carl Ludwig Grotefend (1807-1874), dem Konservator des Kgl. Münzkabinetts in Hannover: Nicht nur wurden regelmäßig Dubletten getauscht, sondern Grotefend wurde auch gebeten, ihm vorgelegte Münzen, die er nicht für das Kgl. Münzkabinett ankaufen wollte, Göttingen anzubieten zu lassen.

Der Bestand der Heyne- und Müller-Zeit wie die Neuerwerbungen wurden zu Anfang der 1850er Jahre von Carl Gustav Schmidt, einem Schüler Hermanns, in 4 Bänden inventarisiert. Dieses Inventar ist dank seiner Präzision bis heute für die « Alte Sammlung » unentbehrlich. Schmidt führte es ehrenamtlich auch als Gymnasiallehrer weiter, bis er 1865 als Direktor des Gymnasiums nach Nordhausen berufen wurde. Etwa zur gleichen Zeit wandte Wieseler sein Interesse mehr und mehr dem Ankauf von Gipsabgüssen antiker Skulpturen und von originalen Antiken zu, Münzen wurden hintangestellt.

So folgten für die Münzsammlung wiederum Jahrzehnte des Dornröschenschlafes, Geschenke wurden entgegengenommen und wie gehabt abgelegt, in der Regel jene Medaillen, die die Universität dediziert erhielt. Bereits vor dem Ersten Weltkrieg war überdies der Etat der Sammlungen in einem Globaletat des Archäologischen Institutes aufgegangen, die Inflation dezimierte auch diesen.

3. Das 20. Jahrhundert

Ausgerechnet mitten im Zweiten Weltkrieg begann eine dritte aktive Periode der Münzsammlung, als aus Stiftungsmitteln zwei Privatsammlungen angekauft werden konnten. Die eine stammte aus dem Nachlass des Altphilologen Wilhelm Otto Croenert (1874-1942) und umfasste über 2000 meist griechische Münzen, vor allem Bronzen, eine typische Gelehrtensammlung. Sie hat ihren Schwerpunkt in Karien und speziell in Münzen der Insel Kos, unter denen sich offenbar zahlreiche Fundmünzen aus den Grabungen von Rudolf Herzog im Asklepieion der Insel befinden. Leider sind alle Aufzeichnungen Croenerts hierzu verschollen, wie auch die überaus wichtigen philologischen mit seinen Lesungen der Neapler Papyri aus der Pisonenvilla.

Die zweite Erwerbung jener Jahre betraf die Sammlung des Göttinger Germanisten Edward Schröder (1858-1942). Schröder hatte sie im Zusammenhang mit seinen Forschungen zu Landesgeschichte und Namenkunde angelegt, nicht weniger als 74 seiner zahlreichen Aufsätze und Rezensionen waren der Münzkunde gewidmet gewesen. Die Sammlung umfasste über 9000 Münzen mit Goslar als Schwerpunkt, auch fällt eine ansehnliche Reihe Brakteaten auf.

Den Krieg und die erste Nachkriegszeit überstand die Sammlung ohne Schaden. Wilhelm Jesse (1887-1971), der im Rahmen eines Lehrauftrages viele Jahre lang jede Woche einmal von seinem Museum in Braunschweig herüberkam und Vorlesungen über Münz- und Geldgeschichte abhielt, hat die Sammlung Schröder und auch die anderen Münzen der Neuzeit mit Hilfe einer Hilfskraft neu geordnet, wobei ein Problem der Platzmangel blieb, denn die soliden alten Heyne'schen Münzschränke konnten nicht mehr die gesamte Sammlung aufnehmen. Die numismatischen Aktivitäten jener Jahre bezeugt der Band *Wissenschaftliche Abhandlungen des deutschen Numismatikertages in Göttingen 1951* (Hgg.von Erich Boehringer (Göttingen-Berlin-Frankfurt 1959).

Hier muss von einem Verlust berichtet werden, der im Jahre 1955 eintrat, als längst alle kriegsbedingten Gefährdungen Vergangenheit waren. Die Schröder'schen Münzen und ebenso ein Teil der Stiftungen von Asch waren in brüchigen alten Kästen ohne komplizierte Schlösser untergebracht. Dies machte sich ein Dieb zunutze, der nicht ohne Kenntnis war, denn er stahl nur große Nominale gängiger Art, die leicht zu vermarkten waren, Gulden und Taler und Goldrubel. Die seltenen russischen Medaillen oder die Brakteaten, die Nachfragen provoziert hätten, ließ er glücklicherweise zurück.

Erst 1980 erhielt die Sammlung moderne Panzerschränke und zum ersten Mal war nun möglich, alle Münzen und Medaillen so unterzubringen, dass vernünftig mit ihnen gearbeitet werden kann. Der Aufbau einer wissenschaftlichen Fotokartei wurde begonnen und seit 1990 unter Mitarbeit einer qualifizierten Hilfskraft auf Zeit intensiviert.

Bereits vor 1980 war ferner die Erwerbung zweier kleiner Privatsammlungen gelungen. Die eine umfasst eine exquisite Serie elsässischer Münzen. Die andere ist eine kleine, an sich nicht bedeutende Sammlung, die jedoch mit der Familie und den Nachkommen des Göttinger und St.Petersburger Historikers und Publizisten August Ludwig von Schlözer (1735-1809) verbunden ist.

1987 konnte aus Anlass des Universitätsjubiläums dank einer Stiftung des Universitätsbundes eine Anzahl griechischer Bildnismünzen erworben werden, und zwar gezielt solche von Herrschern, von denen auch rundplastische Porträts erhalten und als Gipsabgüsse in der Sammlung vertreten sind. Damit wurde für Forschung und Lehre möglich, Rundbildnis und Münzbildnis dreidimensional und in Originalgröße miteinander zu vergleichen.

Schließlich erhielt das Münzkabinett im Jahre 1991 einen unerwarteten und bedeutenden Zuwachs durch das Ehepaar Almuth und Peter Bachmann. Es handelt sich um die Stiftung von gut 5500 griechischen, römischen, byzantinischen und insbesondere orientalischen Münzen, die in den Jahren um 1980 in Beirut zusammengebracht worden waren. Durch sie wurde insbesondere der Bestand an Geprägen aus dem östlichen Mittelmeergebiet verstärkt, der bislang weniger gut repräsentiert war. Die Zahl der orientalischen Münzen, in Göttingen schon immer nicht gering, wurde sogar mehr als verdoppelt.

4. Schwerpunkte und Bedeutung der Sammlung

Um einige Zahlen zu nennen: Heute umfasst die Göttinger Sammlung über 5000 griechische und über 9000 römische Münzen, knapp 1000 byzantinische und knapp 4000 orientalische, rund 2000 mittelalterliche und 15000 neuzeitliche Münzen (10000 davon deutsche), ferner 1700 Medaillen, Plaketten und Jetons, zusammen rund 40000 Stück.

Es liegt in der Natur einer Lehrsammlung wie derjenigen der Göttinger Universität, dass sie eine Sammlung des schmalen Beutels ist und nicht leugnen kann, weitgehend zufällig und durch Geschenke zusammengekommen zu sein. Wie alle ähnlichen Sammlungen enthält sie nur wenige spektakuläre, gut erhaltene Einzelstücke. Ihre Bedeutung liegt vielmehr auf dem Gebiet der historischen, topographischen und kunsthistorischen Dokumentation. Dass ganze Reihen von Typen, von Nominalen, von Serien nur spärlich oder gar nicht vertreten sind, muss in Kauf genommen werden. Um ein Beispiel zu nennen: Mehr als 90 Prozent der griechischen Münzen sind Bronzemünzen, größere Silber- und erst recht Goldwerte fehlen bis auf Einzelexemplare. Weniger Lükken bestehen bei den römischen Serien, wiederum vom Gold abgesehen. Recht gut bestückt ist die orientalische Abteilung, dafür das europäische Mittelalter

eher dürftig, von den Brakteaten abgesehen. Unter den neueren Münzen sind die welfischen Lande und Preußen nicht schlecht vertreten, ebenso mit Einschränkungen Russland, England und Skandinavien bis zum Anfang des 19. Jahrhunderts. Dagegen fehlen gänzlich sogenanntes « Primitivgeld » sowie Papiergeld, beide doch für die Lehre von Wirtschafts- und Geldgeschichte nicht unwichtig. Bei den Medaillen ragen einige seltene Stücke hervor, vor allem russische des 18. Jahrhunderts, im übrigen ist diese Abteilung sehr heterogen. Gut ist dagegen die Reihe der modernen Fälschungen vertreten, durchaus zum Nutzen der akademischen Lehre.

Da die Sammlung keinen eigenen Ankaufsetat besitzt, lassen sich größere Lücken heute nur selten füllen. Immerhin kann man versuchen, Beweisstücke im Zusammenhang mit gezielten Fragestellungen zu erwerben, wobei jedoch stets Hilfe von privater Seite erbeten werden muss. Ein Beispiel liefern die genannten griechischen Bildnismünzen.

Im Vordergrund unserer Arbeit steht derzeit die wissenschaftliche Neuaufnahme der antiken Münzen. Ein erster Katalogband, derjenige der byzantinischen Münzen, ist aus einem Seminar hervorgegangen und im Manuskript fertiggestellt. Wann er in Druck gehen kann, ist noch ungewiss. Weitere Bände sollen folgen, sobald die Grundlagenarbeit beendet sein wird, erstens um die Münzen für Wissenschaft und Öffentlichkeit zu erschließen, zum anderen auch aus Gründen der Sicherheit, denn wie jeder weiß: Erst die Münze, die publiziert wurde, lässt sich nicht mehr unbemerkt verkaufen.

Christof Boehringer

Practical information
Postal address and telephone/fax numbers:

Archäologisches Institut der Universität Göttingen
Nikolausberger Weg 15
D-3400 Göttingen
Germany
Telephone + 49 551 397 502

DIE MÜNZSAMMLUNGEN AM INSTITUT FÜR ALTERTUMSWISSENSCHAFTEN DER FRIEDRICH-SCHILLER-UNIVERSITÄT JENA

Die Jenaer Universität ist Eigentümerin wertvoller antiker, orientalischer und mittelalterlicher Münzen, die seit Jahrzehnten in der Klassischen Archäologie[1] aufbewahrt werden. Es handelt sich im Kern um zwei ehemals selbständige Münzkabinette, die kurz vor der Mitte des vorigen Jahrhunderts entstanden:

- das ehemalige Großherzogliche Orientalische Münzkabinett sowie
- das Akademische Münzkabinett.

Ihre Entwicklung verlief, insbesondere seit der Jahrhundertwende, in vielfacher Verflechtung und wechselseitiger Beeinflußung. Waren in der zweiten Hälfte des 19. Jh.'s noch alle Jenaer Universitätssammlungen — neben den beiden genannten existierte eine dritte am Germanischen Museum — breit angelegt und sammelten Münzen und Medaillen über die unmittelbar vertretenen Wissenschaftsdisziplinen hinaus, so erfolgte 1903 eine Neustrukturierung der Sammlungsprofile an den jeweiligen Trägereinrichtungen. Das Germanische Museum beschränkte sich auf die Aufbewahrung der bei Ausgrabungen gefundenen Münzen, die in die jeweiligen Fundklomplexe eingeordnet wurden, und gab alle weiteren Münzbestände an das Akademische Münzkabinett ab, wie auch das Orientalische Münzkabinett seine Bestände an antiken, mittelalterlichen und neuzeitlichen Münzen dem Akademischen Münzkabinett überließ. Dieses rückte in der Folgezeit ins Zentrum der Aktivitäten der Jenaer Universität auf numismatischem Gebiet, zumal es mit dem Direktor des Gothaer Münzkabinetts, Prof. Dr. B. Pick, einen ausgewiesenen Fachvertreter in Lehre, Betreuung und Präsentation vorzuweisen hatte und 1908 durch drei Weimarer Leihsammlungen bedeutend erweitert werden konnte. Da andererseits seit dieser Zeit — und das gilt für beide Münzkabinette — keine Erweiterung der Münzbestände mehr durch Kauf oder Schenkung erfolgte, wurden die Jenaer Münzsammlungen schon früh zu «geschlossenen» Kollektionen. Für wissenschafts- und kulturhistorische Studien zum 19. Jh. sind sie so überaus bedeutsam[2].

[1] Der jeweilige Lehrstuhlinhaber ist daher auch Direktor der Münzsammlungen, z. Z. Frau Prof. Dr. Angelika Geyer.

[2] Das gilt insbesondere für das Orientalische Münzkabinett, wo sich sowohl die Genese der Sammlung als auch deren Nutzung vom Stickelschen «Handbuch zur morgenländischen Münzkunde» bis hin zur Korrespondenz und zum Besuchernachweis archivarisch breit belegen lassen.

Den Grundstock der Orientalischen Münzsammlung[3] bildete der Kauf der Sammlung Zwick[4] 1839/40 — etwa 1500 Stück — durch den damaligen Professor für morgenländische Literatur Gustav Stickel für 1000 Reichstaler. Da die Großfürstin Großherzogin Maria Pawlowna, die Tochter des russischen Zaren Paul I und seit 1804 Gemahlin des Erbprinzen und späteren Großherzogs Karl Friedrich von Sachsen-Weimar-Eisenach, nach dem Erwerb der Münzsammlung Zwick das orientalische Münzkabinett unter ihre besondere Obhut nahm und mit reichen Mitteln ausstattete, wuchsen dessen Bestände rasch an. In seiner Übersicht von 1846 gab Stickel den Bestand bereits mit « ungefähr zweitausend Münzen » an, eine rasche Bestandsvermehrung, die auch in den Folgejahren dynamisch weiterlief. Bis 1906 hatte sich nach Aussage seines Nachfolgers, K. Vollers, dieser Sammlungskern durch Ankäufe, Schenkungen und Tausche auf 7275 Stück vergrößert. Ihrer Genese (und der persönlichen Förderung durch Maria Pawlowna) entsprechend — vor allem die reichen Schenkungen des russischen Zarenhauses sind hervorzuheben — lag der Sammelschwerpunkt im Bereich islamischer Prägungen und Münzfunde aus Osteuropa.

Zu diesem Sammlungskern kamen noch zu Lebzeiten Stickels zwei ehemals eigenständige Münzsammlungen hinzu, 1866 die Sammlung Soret und 1873 die Sammlung Siebold. Frederic Soret, der Genfer Physiker, Münzforscher und spätere Großherzogliche Staatsrat, war von 1822 bis 1836 Erzieher des Prinzen Carl Alexander, und unterhielt auch danach, d. h. in der Zeit der Gründung und Ausweitung der Orientalischen Münzkabinetts, sehr enge Beziehungen zum Weimarischen Hofe und zum Goethekreis. Schon zu Lebzeiten bedachte er das Jenaer Orientalische Münzkabinett mit Schenkungen und vermittelte Ankäufe. Als Soret am 17. Oktober 1865 starb, hinterließ er eine in weiten Kreisen bekannte Münzsammlung (5576 Stück). Diese wurde — mit der dazugehörigen Bibliothek — zu gleichen Teilen von dem damals regierenden Großherzog Carl Alexander, seiner Gemahlin Sophie sowie dem Erbgroßherzog zu Sachsen Weimar-Eisenach — für 25.000 Francs angekauft und dem Jenaer

[3] So die geläufige, auch amtliche Bezeichnung in unserem Jh.; Wichtigste Druckschriften: G. Stickel, die Großherzoglich-morgenländische Münzsammlung in Jena, Jena 1846; drs., Das Großherzogliche orientalische Münzkabinett zu Jena, 2 Hefte, Leipzig 1845 und 1870 (= Handbuch der morgenländischen Münzkunde); K. Vollers, Das Orientalische Münzkabinett der Universität Jena im Jahre 1906, Blätter für Münzfreunde 1906, Nr. 6/7.

[4] Heinrich August Zwick, der Vorsteher der Brüdergemeinde zu Ebersdorf in Thüringen, lebte 18 Jahre als Missionar in Sarepta im Unterwolgagebiet. Er folgte beim Auf- und Ausbau seiner Münzsammlung den Ratschlägen des Orientalisten und Numismatikers von Frähn.

Orientalischen Münzkabinett als Leihgabe zur wissenschaftlichen Nutzung überlassen[5].

Eine Abteilung der Orientalischen Münzkabinetts bildet die geschlossene Sammlung japanischer und chinesischer Münzen. Diese Sammlung erwarb der Dolmetscher der K. K. österreichisch-ungarischen Mission in Japan Heinrich Jonkheer von Siebold während eines mehrjährigen Aufenthaltes in Japan. Sie besteht aus chinesischen und japanischen Münzen sowie münzähnlichen Tempelzeichen und Medaillen der Zeit von 221 v. Chr. bis zum 19. Jh. — (1906 nach Vollers: 1184 Stück). Diese Münzsammlung vererbte von Siebold im Jahre 1873 dem Großherzog Carl Alexander, der sie dem Orientalischen Münzkabinett überließ. Zum Bestand der Sammlung gehören weiterhin zwei Bände des Inventars sowie einige chinesische Blockbücher des 19. Jhs. über Numismatik.

Die Orientalische Münzsammlung ist das Lebenswerk von Johann Gustav Stickel (1805-1896). Nach seinem Tode (21.01.1896) gab es — abgesehen von Ankauf der Sammlung Heusner (255 Stück) — keine größeren, ab 1909 keine Erwerbungen mehr. « Die Nachfolger des Prof. Stickel haben sich mit der orientalischen Münzsammlung nur teilweise befaßt, da ihnen meistens das wissenschaftliche Verständnis für die Sammlung fehlte », so wird das folgende halbe Jahrhundert seitens des Thüringer Volskbildungsministeriums im Mai 1939 charakterisiert. Zu Beginn unseres Jahrhunderts begann der Kurator der Jenaer Universität, Dr. Eggeling, von den universitären Münzsammlungen die Anfertigung von Inventarverzeichnissen abzufordern. Es entstand für die orientalischen Münzsammlungen jener pauschale Teilkatalog K. Vollers, den er auch in gedruckter Form[6] vorlegte. Dieser Teilkatalog war die veränderte Fassung eines handschriftlichen Inventars Vollers aus dem Jahre 1902, verändert insofern, als er bei der Neuordnung und -inventarisierung der orientalischen Münzbestände (in unbewußter Verletzung der Bestimmungen des Leihvertrages) begann, in die Hauptsammlung die Bestände der Sammlung Soret einzuarbeiten[7]. Die Arbeiten verliefen jedoch nur schleppend, die Neuordnung verblieb so in ihren Anfängen.

[5] Kaufvertrag: Genf 18 Oktober 1866; Urkunde der Nutzungsüberlassung: Weimar 16. Dezember 1868.

[6] Blätter für Münzfreunde 1906, Nr. 6/7.

[7] Nach Vollers bestand die Soret'sche Sammlung ursprünglich aus 5576 Stück. « Nach dem aber die Umaijaden, Abbusiden und viele einzelne Stücke in die Hauptsammlung übertragen sind, ergibt die jetzige Zählung nur 4492 Stück (Gold 235; Silber 2613; Kupfer 1628; Blei 14; Eisen 8). » Ausführlicher dazu Vollers im Jahresbericht über das Orientalische Münzkabinett vom 06.04.1903.

Als Karl Vollers im Januar 1909 starb, stagnierten die Arbeiten an und mit der Orientalischen Münzsammlung vollends. Seinem Nachfolger, Prof. Dr. Arthur Ungnad, fehlte jegliches Interesse an den Münzen. Als er im Oktober 1919 nach Breslau berufen und die Jenaer orientalische Professur nicht wieder besetzt wurde, löste man das — unter Ungnad aus dem Orientalischen Münzkabinett hervorgegangene — Orientalische Seminar auf. Die Orientalische Münzsammlung wurde zunächst in einem feuersicheren Raum im Ostflügel der Universität, dann im Depositraum untergebracht, wo sie bzw. die noch vorhandenen Teile bis April 1955 verblieben.

Durch die Aufnahme der Hilprecht-Sammlung Vorderasiatischer Altertümer hatte die orientalische Forschung seit 1925 an der Jenaer Universität zwar wieder eine Heimstätte gefunden, doch galt ihr wissenschaftliches Interesse nicht den Münzen, sondern der wertvollen Bibliothek des ehemaligen Orientalischen Münzkabinetts; deren Bestände — einschließlich der zur Sammlung Soret gehörigen Bibliothek — wurden bei Auflösung der Orientalischen Seminars zunächst als selbständiger Komplex der Universitätsbibliothek einverleibt, dann — auf Antrag — 1933 der Hilprecht-Sammlung übergeben, wobei diese nur diejenigen Buchbestände in ihre Institutsbibliothek integrierte, die die allgemeine Orientalistik, Arabistik usw. behandelten. Die orientalistische numismatische Literatur wurde hingegen ausgesondert und magaziniert.

In den dreißiger Jahren begann die Kuratel zu erwägen, da die Münzbestände wissenschaftlich ungenutzt und unzugänglich waren, die Bestände zu verkaufen oder als Leihgabe zu vergeben. 1938 begannen mit dem Berliner Münzkabinett Verhandlungen mit dem Ziel, die Orientalische Münzsammlung zur wissenschaftlichen Öffnung und Auswertung an das Berliner Münzkabinett abzugeben. Da differenzierende Inventarlisten fehlten, stellte das Berliner Münzkabinett für deren Erstellung einen qualifizierten Fachwissenschaftler zur Verfügung — Dr. Walter Hellige[8]. Wider allem Erwarten versagte jedoch das Großherzogliche Weimarsche Haus der leihweisen Abgabe seine Zustimmung, forderte nun die Rückgabe der gesamten Orientalischen Münzsammlung an die Großherzogliche Schatullverwaltung. Da bislang kein Grund vorgelegen hatte, die Eigentumsverhältnisse an den einzelnen Teilen der Orientalischen Münzsammlung genauer zu bestimmen, ergab sich nun unvermittelt die Notwendigkeit der rechtlichen Klärung der Besitzansprüche innerhalb der Sammlungsträger. Es begannen Rechtsstreitigkeiten, an deren Ende die Herauslösung der

[8] Sein noch heute gültiges Ordungsprinzip ist auf die einzelnen Münzladen ausgerichtet: z. B. Lade 1 Inhalt: Sassaniden (Gold-Silber-73 Kupfer). Es hält also keine Kennzeichnungen der einzelnen Münzen fest.

Sammlung Soret sowie zweier separierter Einzelstücke[9] aus der Orientalischen Münzsammlung standen und deren Übergabe an die Großherzoglich Sächs. Schatullverwaltung in Weimar im Mai 1939. Der « Kernbestand » sowie die Sammlung Siebold verblieben im Depositum der Universität. Im April 1955 wurden die existenten Bestände auf Wunsch des damaligen Rektors, Prof. Dr. J. Hämel, zur weiteren Aufbewahrung und konservatorischen Betreuung in die Sammlungen des Archäologischen Instituts übernommen, wo sie sich heute noch befinden. Seit 1994 hat der neuetablierte Lehrstuhl für Islamwissenschaften[10] die wissenschaftliche Betreuung der Orientalischen Münzsammlung übernommen.

Numerisch stellt sich Entwicklung der Orientalischen Münzsammlung in unserem Jahrhundert wie folgt dar:

« Kernbestand »	*Gold*	*Silber*	*Kupfer u. a.*	*Summe*
Inventar Vollers 1906	245	3468	3563	7226
Inventar Hellige 1938	253	3825	3637	7715
Überprüfung Kluwe 1992	119	3823	3594	7536
Sammlung Siebold	*Gold*	*Silber*	*Kupfer*	*Summe*
Inventar Vollers 1906	------	pauschal	------	1184
Inventar Hellige 1938	4	10	1170	1184
Überprüfung Kluwe 1992	2	10	1166	1178

Die Verluste betreffen vor allem die Goldbestände. Dennoch bleibt die Sammlung von überregionaler Bedeutung. Von Stickel wurden 1845 und 1870 vor allem die Münzen der östlichen Kalifen publiziert. Da sich seit seinem Tode niemand mehr intensiv mit der Orientalischen Münzsammlung befaßt hat, ist sie zum größten Teil unpubliziert und daher der Wissenschaft unbekannt. Nach Aussagen von Dr. Stefan Heidemann enthält sie folgende bedeutende Einzelgruppen:

- eine kleine, aber vom Material bedeutende Gruppe frühislamischer Münzen byzantinischen, lateinischen und sasanidischen Typs
- eine Sammlung von 1400 umayyadischen und abbasidischen Münzen des 7. bis 9. Jh.'s, hauptsächlich aus osteuropäischen Schatzfunden

[9] Es handelt sich um zwei Münzen, die 1877 von der Großherzogin Sophie « unter Vorbehalt des Eigentums » Prof. Stickel zur wissenschaftliche Nutzung zur Verfügung gestellt wurden: « eine mit griechischen Legenden beschriebene Kupfermünze von Muhamed II (des osmanischen Eroberers von Constantinopel) und das unter demselben Herrscher geprägte früheste osmanische Goldstück. »

[10] Lehrstuhlinhaber: Prof. Dr. Norbert Nebes; Betreuung und Bearbeitung - Dr. Stefan Heidemann.

- eine Sammlung iranischer Kupfermünzen der Abbasidenzeit des 8. Jh.'s, insbesondere der Region Hamadans
- eine Sammlung von ungefähr 500 samanidischen, ostiranischen Silber-Dirhams des 9.-10. Jh.'s.
- eine bedeutende Gruppe Wolga-bulgarischer, d. h. europäischer Nachahmungen islamischer Münzen des 10. Jh.'s
- eine Sammlung von ungefähr 600 Münzen der Goldenen Horde, der mongolischen Dynastie in Südrußland (13.-14. Jh.)
- etwa 60 byzantinisch-arabische Bleisiegel des 12. und 13. Jh.'s
- eine Sammlung von ca. 30 ägyptischen Glasmarken des 8.-13. Jh.'s.

Münzen wurden von Anfang an als integraler Sammlungsbestandteil[11] des 1845 gegründeten Archäologischen Museums angesehen. Erstmals werden in der 3. Auflage des Museumskataloges (1854) welche angeführt, 97 Stück, und ihre Stifter (etwa Prof. Nicolovius, Bonn, der Großneffe Goethes : 57 römische Münzen) oder ihr Herkunftsort genannt. Die Bestände wuchsen durch Geschenke und gelegentliche Ankäufe stetig an. Hervorzuheben ist der Ankauf der Sammlung Dr. Ortloff (180-200 römische Kupfermünzen) 1869 für 25 Taler sowie die Überführung der Numotheca Bosiana aus der Universitätsbibliothek in das Archäologische Museum am 25. Oktober 1870.

1903 erhielt Prof. Dr. B. Pick (Direktor des Münzkabinetts in Gotha und Honorarprofessor für Numismatik in Jena) den Auftrag, eine Neuordnung und Inventarisierung der antiken und mittelalterlichen Münzen des Akademischen Münzkabinetts vorzunehmen. Nach Lösung des Auftrages fixierte er als Ergebnis :

I	Griechen	197 Stück
II	Römer Republik	57 "
III	Römer Kaiserzeit	611 "
IV	Byzantiner	17 "
V	Barbaren	11 "
VI	Mittelalter	331 "
	insgesamt	1224 Stück

1905 vollendete er die Ordnung und Inventarisierung der neueren Münzen und Medaillen des Akademischen Münzkabinetts und fixierte ihren Bestand mit

[11] Die Bezeichnung Akademisches Münzkabinett wird erst zu Beginn unseres Jahrhunderts verwendet.

2283 Stück[12]. 1908 vermehrte das Akademische Münzkabinett seinen Bestand an antiken Münzen durch drei Leihgaben aus Weimar beträchtlich:
- die Sammlung F. W. Schmidt[13]
- die Sammlung des Ministers von Voigt
- die Sammlung des Großherzogs Carl Alexander[14]

Im Gegensatz zur Orientalischen hatte die Akademische Münzsammlung von 1897 an bis heute eine Funktion: Die Münzen und Medaillen dienten als Lehr- und Dokumentationsmaterial in der Ausbildung. Als 1929 Prof. Dr. Herbert Koch nach Leipzig umberufen wurde, und 1931 Prof. Dr. Pick, der von 1897 bis 1931 die Numismatik an der Universität in der Lehre vertreten hatte, in Pension ging, begann für die Jenaer Klassische Archäologie eine Periode der Instabilität. Der archäologische Lehrstuhl wurde zu einer Zwischen -, einer Abwarteposition für attraktive Berufungen. Von 1930 bis 1936 hatten Camillo Praschniker, Ernst Langlotz und Reinhard Herbig diese Position inne. Ihr Interesse galt nicht den Münzsammlungen, deren Betreuung mußte vorübergehend den Vertretern der Kunstgeschichte übertragen werden. Als mit der Berufung von Walter Hahland im Herbst 1936 wieder eine kurzzeitige Stabilisierung in der Klassischen Archäologie eintrat, profitierte die Akademische Münzsammlung davon nicht, denn auch er hatte keinerlei wissenschaftliches Interesse an den Münzen. Prof. Hahland trat vielmehr dafür ein, die Leihsammlungen als Leihgabe anderswohin oder an die Entleiher zurückzugeben. 1938 gingen so zwei der antiken Leihgaben nebst Inventar nach Weimar zurück — die Sammlung des Ministers Voigt (griechische und römische Münzen) sowie die des Großherzogs Carl Alexander. Walter Hahland war es auch, der den nächsten Schritt zur Auflösung der Akademischen Münzkabinetts tat. Am 10.7.1940 beantragte er beim Thüringischen Minister für Volksbildung die

[12] Dabei wurden mehrere Sammlungen vereinigt: die eigentliche Universitätssammlung (d. h. die Geschenke und Ankäufe im 19. Jh.), die ehemaligen Bestände des Germanischen Museums und orientalischen Münzsammlung, die Sammlung des Gymnasiallehrers Dr. Mende (mittelalterliche und neuzeitliche, meist deutsche Kaisermünzen) die Münzen aus der Goethe'schen Sammlung (gemeint ist der der Universität zugefallene Nachlaß des Legationsrates Frhr. Wolfgang von Goethe), der Karzerfund, Münzen aus dem Nachlaß von Prof. Dr. Goedecheus sowie die Sammlung des Rechtsanwaltes Harmening (sächsische und lippesche Münzen).

[13] « Verzeichnis des Oberstleutnant F. W. Schmidt'schen antiken Münzsammlung des Wilhelm Ernst-Gymnasiums », hrsg. von Otto Knoll, Weimar 1890; 4346 Münzen bei der Übergabe an Prof. Graef an 05.11.1908.

[14] Übernommen von Prof. Graef am 02.10.1908: Sammlung Voigt: 1020 griechische Münzen, 4746 römische Münzen Sammlung des Großherzogs Carl Alexander: 1438 antike Münzen.

Aufteilung der Münzbestände in eine *antike* Münzsammlung (= griechische, römische, byzantinische) und eine *neuzeitliche* (= mittelalterliche, neuzeitliche, einschließlich Gedenkmünzen und Medaillen) und die Überführung der letztgenannten Bestände in die Verwaltung des Historischen Seminars. Seine Einberufung zum Militärdienst führte wohl dazu, daß man den Antrag vorerst zurückstellte. Am 29.09.1942 wiederholte der Klassische Philologe Prof. Dr. Friedrich Zucker, dem die kommissarische Verwaltung des verwaisten archäologischen Instituts nebst Sammlung oblag, diesen Antrag. Der Minister stimmte ihm nun (mit Datum vom 8. Oktober 1942) zu. Wohl infolge einer Vorinformation war die Übergabe der Münzbestände an das Historische Seminar zu diesem Zeitpunkt schon vollzogen worden. Sie lief am 6. und 7. Oktober ab, und zwar auf der Grundlage der handschriftlichen Pick'schen Inventarverzeichnisse, die seitdem insgesamt verschollen sind. Das Historische Seminar gab im März 1943 die mittelalterlichen Münzen, ihre Zahl hatte sich inzwischen auf 371 erhöht, zur Neuordnung an das Münzkabinett in Gotha (Doz. Dr. Haevernick), stimmte auch einem Tausch von 42 Exemplaren der Jenaer Sammlung gegen 42 Gothaer Dubletten zu.

Als 1955 Prof. Heidenreich der Überführung der Orientalischen Münzsammlung ins Archäologische Institut zustimmte, wurde im Übergabeprotokoll vermerkt, « daß noch ein weiterer Schrank in der Universitäts-Bibliothek steht, der ebenfalls ein Bestandteil dieser Sammlung ist ». Dieser gleichfalls in das Archäologische Institut übernommene Münzschrank enthielt jedoch den Hauptteil der ehemaligen Kollektion an neuzeitlichen Münzen und Medaillen (17.-19. Jh.): 1712 Stück. Diese Sammlung wurde geschlossen auf Antrag von Prof. Dr. Gerhard Zinserling, dem Nachfolger Heidenreichs, am 27. Juli 1961 als Geschenk dem Jenaer Stadtmuseum übergeben. Im Frühjarh 1962 schließlich fand der Verfasser bei Arbeiten im Archäologischen Museum — verborgen unter abgelegten Büchern — den Restbestand der Mittelalterlichen Münzen — 279 Stück. Bewahrt geblieben ist auch der « Kernbestand »[15] der ehemaligen Akademischen Münzsammlung — ein Komplex von 987 Münzen (204 griechischen ca. 680 römische).

[15] Über diesen Kernbestand gibt es seit 1903 nur zwei Erwähnungen: bei der Auflistung der in Jena vorhandenen Münzsammlungen im Zusammenhang mit den Rechtsstreitigkeiten zur Orientalischen Münzsammlung 1938/39 sowie anläßlich der zahlenmäßigen Überprüfung der Bestände unter Leitung von Prof. Zucker 1942. Er muß irgendwann zwischen 1942 und 1960 einfach « zusammengeschüttet » worden sein, wahrscheinlich deshalb, weil der dafür genutzte Münzschrank auf- oder abgegeben wurde.

Der dargelegte skizzenhafte Abriß der Jenaer Münzsammlungen dürfte hinreichtend verdeutlicht haben, daß die Jenaer Münzbestände auch überregional wissenschaftlich bedeutsam, aber weitgehend unbearbeitet, unpubliziert und damit unbekannt sind. Ihre Öffnung, wissenschaftliche Erschließung und Nutzung bleibt ein dringliches Angliegen.

Ernst Kluwe

Practical information

Institut für Altertumswissenschaften
Friedrich-Schiller-Universität Jena
Kahlaische Str. 1
D 07745 Jena
Tel + 49 3641 63 21 28
Fax + 49 3641 63 21 27

LAS COLECCIONES PUBLICAS DE NUMISMATICA DE SEVILLA

Las colecciones públicas que hoy se conservan en Sevilla son en parte el resultado de una antigua afición de los eruditos sevillanos de siglos atrás que, sin embargo y por muy desgraciadas razones, no corresponden en la actualidad a la gran riqueza que deberían haber tenido.

La posición estratégica de la ciudad y su puerto y la prosperidad económica de que gozó ya en el siglo XVI[1] potenciaron entre los nobles la formación de todo tipo de colecciones de objetos antiguos entre los que ya destacaban las monedas, como las crónicas cuentan que había reunido Argote de Molina[2].

COLECCIÓN DEL MUSEO ARQUEOLÓGICO PROVINCIAL DE SEVILLA

Historia de su formación

Proliferaban desde el siglo XVI los coleccionistas, en especial de lápidas y monedas, con el objeto además de servirse de ellas como fuentes históricas, pero habría que esperar al S.XVIII, época en que al calor de la Ilustración fraguaron Academias y Sociedades, para llegar al germen inicial de lo que en el futuro sería el actual Museo Arqueológico Provincial. En efecto, D. Francisco de Bruna, que desempeñó cargos importantes como Oidor en 1746 y Alcalde de los Alcázares en 1765,reunió en el mismo Alcázar sevillano una colección, ya de carácter público, donde al decir de Ponz[3] había una »buena porción de medallas de todas clases ».

Sin embargo pronto comenzaron las vicisitudes de este incipiente Museo y aún más las de su Monetario pues a la colección de Bruna , muerto éste en 1807, se le habían añadido otras donaciones como las de los Sres Ribón y Baquerizo. No hubo acuerdo en la propiedad y destino de los materiales depositados en el Alcázar y algunos salieron hacia Madrid. Pero aún fue peor el asalto en 1808 del gentío al Alcázar con ocasión de las sublevaciones contra los franceses en el que desaparecieron multitud de objetos.

De nuevo en 1842 estuvo esta colección a punto de ser trasladada a Madrid aunque por fortuna, la Academia de Buenas Letras sevillana consiguió evitarlo.

[1] Para ampliar estas notas introductorias, J.R.López, « El largo camino de una colección.La lenta gestación de un Museo », en *Itálica en el Museo Arqueológico de Sevilla*, Sevilla, 1995 pp.11-22.

[2] F.Pacheco, *Libro de Descripción de Verdaderos Retratos de Ilustres y Memorables Varones*, Sevilla,1599, edición de P.Piñero y R.Reyes, Sevilla 1985, pp.273-274.

[3] A.Ponz, *Viaje a España*, T.IX, carta IX, 10, Madrid, reed. ed. Aguilar 1988.

Años antes en 1835, se había creado en Sevilla una Junta de Museos que se dedicó a recabar las obras de arte y arqueología que se conservaban en los Conventos, entonces desamortizados, concentrándolas en el de la Merced. Esta labor la continuaría desde 1844 el organismo que la sustituyó, la Comisión de Monumentos Históricos y Artísticos de la Provincia de Sevilla, que no solo iba recogiendo los materiales procedentes de excavaciones o de hallazgos fortuitos, sino que solicitaba donaciones de los particulares que sabía poseedores de material arqueológico[1] entre los que debieron contarse coleccionistas de monedas. Allí fue a parar en 1855 la antigua colección de Bruna, configurando ya un conjunto que podía considerarse Museo Provincial. Se hizo para ello un proyecto de Demetrio de los Rios en el que uno de los bloques temáticos se dedicaba a la Numismática.

Las condiciones expositivas de este lugar eran muy inadecuadas, disponiendo de un espacio escaso y sin posibilidad de ampliación a pesar que se iban añadiendo piezas arqueológicas de excepcional importancia procedentes en buena parte de las excavaciones y hallazgos de Itálica. Quizá ello influyera en que el Ayuntamiento de la ciudad fundase en 1884 otro Museo el que aludiremos *infra*. Sin embargo, la amalgama de objetos con base en la vieja colección de Bruna, permaneció allí casi un siglo. Hubo que esperar a 1942 para que se efectuase el traslado de todo el material arqueólogico conservado en el antiguo Convento de la Merced, al que había sido Pabellón del Renacimiento durante la Exposición Iberoamericana de 1929, inaugurándose en 1946 como sede del Museo Arqueólogico Provincial de Sevilla, y en este lugar permanece hoy día.

Composición del Monetario

Sobre el Monetario de este Museo se han realizado varias publicaciones monográficas, que se reseñan en la bibliografía adjunta, pero no existe una Catalogación sistematizada de los Fondos por lo que, los datos reseñados a continuación son meramente aproximados e inevitablemente poco concretos.

Aparte de algún material antiguo que llegó al actual Museo por el proceso antes mencionado, existen tres vías de entrada de las monedas: una es por donación de particulares, otra por compra, y la tercera como material procedente de excavaciones. El primer camino no suele conducir a monedas de gran interés, pero por el segundo sí han accedido algunos de los tesoros que se mencionan en la bibliografía y algunas colecciones como la Colección Lara. En cuanto al material de excavaciones lógicamente éste tiene el valor arqueológico

[1] Con referencias a documentos, *vide*, C. Fernández Chicarro, *Catálogo del Museo Arqueológico de Sevilla*, Madrid, 1969, p. 11.

añadido que le confiere su procedencia y en algunas — no todas — ocasiones, cuenta con la estratigrafía oportuna. Sin embargo las monedas procedentes de excavación son accesibles solo tras la publicación de los excavadores y por ello hoy no podemos adelantar datos de algunos conjuntos de importancia. Es el caso del interesante material de *Mulva* que tenemos en estudio actualmente gracias a un acuerdo de colaboración con el Instituto Arqueológico Alemán de Madrid y Lisboa.

En estos momentos, el conjunto del Monetario se conserva guardado a excepción de la colección Lara y del tesorillo republicano del Castillo de las Guardas, que están expuestos. De su control se ocupa en el Museo la Sra Carmen Martín a quien agradecemos vivamente su colaboración para poder escribir este artículo.

En el monetario hay monedas procedentes de excavaciones en un número no muy elevado o algunas cuya procedencia es conocida aunque no procedan de una excavación propiamente dicha : de Itálica hay piezas predominando las del S.IV d.C. ; de Carmona la mayoría proceden de las excavaciones del Anfiteatro : 6 de ellas son de cecas locales (*Carmo, Obulco,...*), un as y un denario republicano, 26 imperiales y el resto lo componen 26 monedas medievales. De Alhonoz hay 5 piezas de cecas locales, (*Ulía, Carmo,...*) y 4 ases republicanos. Algunas proceden de Ecija, de *Orippo*, etc. También se conserva un grupo de monedas medievales halladas en las calles de Sevilla.

En el grupo siguiente ya no figura la procedencia, y se compone de algunas monedas ingresadas por donaciones muy diversas y otras por compra. A veces consta el nombre del donante o vendedor (Serrano, Isern, Bandelli, Gómez Imar,...), pero de la mayoría se ignoran estos datos. Hemos visto unas 15 hispanas y algunos denarios republicanos mientras que del Alto Imperio pasan de 280, del S.III d.C. hay más de 253, y del S.IV d.C. en torno a 530. Aunque se conservan algunos denarios y antoninianos, predominan sestercios, dupondios y bronces del S.IV d.C. de mala calidad. En general, no se destacan monedas con un interés especial. Algunas piezas más están recogidas en publicaciones de C. Fernández Chicarro[5].

La mayoría de las monedas árabes conservadas en el Museo, se agrupan en tesorillos, pero hay unas 40 de diversos gobernantes hispano-musulmanes y alrededor de 25 de otros varios reinos (Fez, Argel,...). De los Reyes Católicos en adelante hay 88 piezas publicadas por C. Fernández Chicarro[6].

[5] C. Fernández Chicarro, en *Revista de Archivos y Bibliotecas del Museo,* T. LXVII, 1959, pp. 347-349.

[6] C. Fernández Chicarro, en *Revista de Archivos y Bibliotecas del Museo,* T. LXVIII, 1960, pp. 781-796.

Entidad propia dentro del Monetario tiene la colección Lara, comprada en los años setenta y expuesta hoy en el Museo. Consta de 47 piezas de cecas locales , 12 monedas republicanas, de las que tres son ases, y 197 imperiales. Solo hay algunos denarios y antoninianos, predominando sestercios, dupondios y bronces de baja calidad del S.IV d.C. Contiene también un conjunto de monedas de la edad Media al pasado siglo. Entre ellas aparecen 19 monedas califales, 29 monedas medievales cristianas (Alfonso X, Sancho IV, Pedro I, Enrique II, y Enrique III), 47 piezas de los Reyes Católicos (1 de oro, 12 de plata, y 34 de bronce), y 40 monedas de la Casa de Austria y Felipe V (22 de plata, y 18 de bronce).

Con respecto a los tesorillos, hay uno muy interesante con moneda hispano-cartaginesa, publicado en su momento[7], que se encontró en una excavación realizada en el propio casco urbano de Sevilla.

El tesoro de más interés referente al mundo romano es el de Castillo de las Guardas, que se expone en el Museo y consta de 113 denarios republicanos, el último de *L. Cot.*[8], en una conservación excelente. En la colección Siravegne hay un conjunto que se ha identificado como muy probable tesorillo republicano hallado en Puerto Serrano con fecha de última moneda de *L. Rutili Flac.*[9]

Al siglo IV d.C., pertenece un tesorillo procedente de *Orippo*, de 345 bronces, que se concentran entre los años 330-395 d.C.[10] Interesante es también el tesoro de 77 *solidi* de Honorio a Justino I, encontrado en la calle Cuna de Sevilla[11].

Los tesoros del mundo árabe no publicados son: dos de El Pedroso que consta cada uno de143 monedas, otro de Carmona de 149 dirhemes de Al-Hakam II, otro de Arcos de 70 dirhemes almohades de Fez, otro de Aznalcázar con 70 piezas de Abderramán I, el tesoro de la Rinconada con 356 piezas, el tesoro de Niebla con 36 dirhemes del Emirato, el tesoro de Morón de la Frontera contiene 25 dirhemes de Hixem II y el tesoro de Bormujos en el que hay 11 monedas. Se conserva además un conjunto de 2176 fragmentos de dirhemes muy fragmentados sin que se conozca su procedencia.

A partir de los Reyes Católicos se guarda el tesoro de El Arahal con 338 reales hasta Felipe II[12], otro tesoro de Lebrija de 70 piezas de Carlos III, Carlos

[7] C.Fernández Chicarro en *Numario Hispánico*, T. I, 1953, Nº 1 y 2, pp. 63-70.

[8] F. Chaves Tristán, en *Los Tesoros en el Sur de Hispania, Conjuntos de denarios y objetos de plata durante los siglos II y IaC.*, Sevilla,1996, p. 178.

[9] *Ibid.*, p. 374.

[10] F. Velasco Carrillo de Albornoz, « Tesorillo de bronces bajo-imperiales hallado en *Orippo* (Dos Hermanas, Sevilla) », en *Gaceta Numismática*, 97 y 98, 1990, pp. 115-124.

[11] C. Fernández Chicarro, « Hallazgos numismáticos de Sevilla en 1972 », *Numisma*, años XXIII-XXIV, Nº120-131, 1973-1974, pp. 361-381.

[12] *Vide* nota 11.

IV, y Fernando VII[13], y uno de Fuentes de Andalucía con 176 monedas de plata desde Fernando VI a Fernando VII[14].

LA COLECCIÓN MUNICIPAL DEL AYUNTAMIENTO DE SEVILLA

La colección numismática propiedad del Ayuntamiento Hispalense es, con mucha diferencia, la mejor de la ciudad y, como conjunto, probablemente el más completo de Andalucía.

De forma casi paralela al Museo de la Merced, del que hemos mencionado su instalación en 1880, el Ayuntamiento de la ciudad tenía su propia colección. En 1886[15] se decidió configurar con ella un Museo Municipal y se adecuaron al efecto un patio y otras dos salas del propio edificio del Ayuntamiento. Se contaba con piezas arqueológicas de Itálica y otros lugares, obtenidas en su mayoría por donaciones, a las que en 1892 se añadió el conjunto de epigrafía, metalistería, cerámica y vidrio reunido por el canónigo D. Francisco Mateos Gago.[16] En seguida entró a formar parte de esa amalgama de materiales, un conjunto de monedas que sería el futuro embrión del Monetario: las 804 monedas que cediera en esos años D. Manuel Sánchez Pizjuán. Pero el grueso de la colección numismática lo formarían los más de 8.000 ejemplares propiedad también del mencionado Mateos Gago, que los herederos del canónigo ofrecieron al Cabildo y este, después de una cierta polémica, acabó comprando en 1899. El ingreso de otras piezas de arqueología obligó a buscar un espacio mayor y se trasladó todo el Museo Municipal a la Torre de D. Fadrique en 1920.

Sin embargo, cuando el propio Ayuntamiento cediera en 1941 el Pabellón Renacimiento de la Exposición de 1929 para Museo Arqueológico Provincial, hizo lo mismo con la mayoría de los objetos de su antiguo Museo Municipal, pero se reservó la propiedad y custodia del Monetario, al que además habían ido entrando otras piezas por donaciones o hallazgos, como las 1.778 monedas de vellón y 9 doblas de Enrique III y Juan II.

Desde entonces y durante mucho tiempo, la colección se conservó bajo la custodia de los archivos, en la sala Capitular del Ayuntamiento, colocadas las

[13] F. de P. Pérez Sindréu, « Hallazgo de setenta monedas de oro en una escombrera pública de Lebrija (Sevilla) », *Numisma*, 1987-89.

[14] C. Fernández Chicarro, « Recientes descubrimientos numismáticos en Andalucía », *Numario Hispánico*, T.II, Nº3, 1953, pp. 87-91.

[15] F. de P. Pérez Sindréu « El Gabinete Numismático Municipal de Sevilla », *Numisma* 232, 1993 pp. 239-277

[16] F. Chavés Tristán, M. Mora « El coleccionismo sevillano a final del s. XIX : figura y perfil de D. Francisco Mateos Gago reflejados en su colección », (en prensa).

monedas en bandejas según la clasificación y número del Catálogo que mencionaremos enseguida, donde se podían consultar sin problema. Pero a causa del traslado del archivo a otro lugar en 1986 y la remodelación interna del edificio, las monedas se recogieron y se depositaron en el Banco de Santander (Sevilla), con lo cual hoy permanecen inaccesibles al investigador. Sólo una pequeña selección de monedas hispanas antiguas permanece hoy expuesta en unas vitrinas accesibles a la vista del público una vez a la semana..

Aunque en su momento algunos investigadores tuvimos acceso a este Moneterio cuando necesitamos consultarlo para temas puntuales, es arriesgado pronunciarse sobre él en la actualidad mientras permanezca cerrado. Sólo contamos con las antiguas referencias de la catalogación de la colección Gago[17] y con los datos que aporta F. Pérez Sindréu[18] que colaboró en el traslado al Banco del mismo y que dice además haber detectado 3.428 monedas más.

De hecho, la referencia más detallada que poseemos actualmente es el Catálogo citado de las 8.162 piezas de la colección Gago que en 1892 publicaron F. Collantes y F. Caballero-Infante, pero el siglo que media desde su publicación hace muy necesaria una revisión general ya que, entre otras cosas, se han utilizado catálogos hoy en desuso como los de Cohen, Delgado, etc. Los autores del catálogo hoy disponible, dividen el conjunto en 8 series que resumimos a continuación a título informativo, aunque consideramos que los bloques son muy desiguales. En la primera recogen las monedas « autónomas y coloniales de España », separando la provincia Ulterior (nº 1-550) y la Citerior (nº 551-830). Incluyen un grupo con las « griegas » (nº 831-979) donde aparecen *Massalia*, *Arpi* o Atenas, junto a series imperiales de Oriente de Trajano, Caracalla, etc. ; y otro grupo con « africanas » (nº 980-1.038) en el que, al estar clasificadas siguiendo a Müller, se mezclan monedas hispano-cartaginesas con emisiones de ciudades del norte de Africa (*Tingi*, *Sala*, *Zili*, etc.)

Del grupo referido a la amonedación de la Ulterior podemos afirmar que hay piezas de verdadero interés para el estudio de las monedas del sur de Hispania, unas por su rareza o conservación, otras facilitan mejor lectura de algún epígrafe del controvertido alfabeto « libio-fenicio », presentan reacuñación o contramarca o incluso existe alguna híbrida como la de *Osset-Irippo*, y también se guarda alguna tessera como la de *Celte*. No obstante su clasificación se hizo siguiendo a Delgado y habrá de actualizarse como el resto de la colección.

En la segunda serie se ocupan de las « monedas consulares » clasificadas ahora por H. Cohen, tanto la plata (nº 1.039-1.546) como el bronce

[17] F. Collantes de Terán, F. Caballero Infante, *Catalogo abreviado de la Colección de Monedas y Medallas reunidas por el Sr. Dr. Francisco Mateos Gago y Fernández*, Sevilla, 1892.

[18] op.cit. *nota 5, p* 5.

(nº 1.547-1.601), entre las que se encuentran algunas piezas fundidas, raras en Hispania. Enseguida incluyen las « monedas imperiales » separando la plata (nº 1.602-2.239) del oro (nº 2.240-2.282), los « grandes bronces » (nº 2.283-3.050 y 3.844-3.878), los « medianos bronces » (nº 3.051-3.843) y los « pequeños bronces » (nº 3.879-5.547), donde naturalmente se mezclan fracciones del as con antoninianos y AE-3 del s. IV. Prácticamente todos los emperadores tienen buena representación en numero y calidad. De una manera forzada se incluyen en esta segunda serie las monedas bizantinas (nº 5.548-5.746) entre las que hay algunos sólidos excelentes, mientras que reservan la serie tercera a « los reyes godos de España » (nº 5.747-5.772) , escasas en número pero importantes por su relativa rareza.

La cuarta serie tiene entidad suficiente al recoger las monedas árabes con valores, cecas y gobernantes variados (nº 5.773-6.440) que presentan un panorama de los reinos y del dominio musulmán en la Península Ibérica.

Con la quinta serie se presenta la amonedación paralela, aunque de inicio más tardío, en el resto de la Península, es decir la de los Reinos Cristianos. Sin embargo su disposición es curiosa porque se describen las amonedaciones de la Corona de Castilla (nº 6.441-6.584) y se pasa sin interrupción cronológica a los Reyes Católicos y al resto de los monarcas españoles hasta Isabel II (nº 6.585-6.875). Por separado aparecen los monarcas de Aragón, Barcelona, etc, teniendo además en cuenta emisiones de los reinos de Nápoles y Sicilia o de los Paises Bajos (nº 6.876-7.089).

El resto se dedica a Medallas : la sexta serie a las de proclamación de los Reyes españoles (nº 7.100-7.125) y otros temas (nº 7.126-7.378) y también incluye sellos de plomo (nº 7.379-7.826) ; la septima a Medallas pontificias (nº 7.827-8.057) y la octava a Medallas varias (nº 8.058-8.162 y 8.163-8.220).

En conclusión y sin poder hacer mayores comentarios, es obvia la necesidad de urgir al Ayuntamiento Hispalense para que una colección de semejante envergadura pueda ser debidamente re-catalogada y permanezca accesible al investigador.

LA COLECCIÓN NUMISMÁTICA DE LA UNIVERSIDAD DE SEVILLA

La corriente de afición al coleccionismo de objetos arqueológicos, lápidas y monedas a que aludíamos lineas arriba había afectado no sólo a nobles y eruditos laicos sino también a religiosos que aglutinaban en sus Instituciones el material que iban reuniendo. Este fue el caso de la variada colección que se reuniera en la sede de la Casa Profesa que la Compañía de Jesus tenía en la actual calle Laraña de Sevilla, edificio del que hoy solo queda la iglesia.

Pero en 1.769, por Real Provisión de Carlos III, se ordena trasladar a dicho lugar la Universidad Hispalense[19] despojando a los jesuitas del Gabinete-Museo allí reunido. A ese primer germen que contaba con piezas de arqueología, epigrafía, numismática y hasta geología, se fueron añadiendo diversas donaciones y se tienen noticias aunque no documentales, de que D. Francisco Caballero-Infante donó parte de su colección.

Cuando en el transcurso de la década de los años 60 del presente siglo la sede de la Universidad Hispalense pasó al edificio de la antigua Fábrica de Tabacos, la citada y variopinta colección se disgregó. Tras algunas incertidumbres el conjunto de las monedas acabó pasando al Departamento de Arqueología. Permanecieron muchos años guardadas en un frágil monetario que con tantas mudanzas estaba totalmente revuelto y desordenado, hasta que en 1994 publicamos[20] la catalogación de las piezas que permanecen hoy con las debidas medidas de seguridad en la Universidad Hispalense de la que son propiedad.

Desgraciadamente no tenemos la menor noción de procedencia o hallazgo de ninguna de las monedas que aquí se guardan, lo que nos priva de un dato que podía haber sido de gran interés. Esto no es de extrañar sabida la falta de importancia que se les daba a estas referencias en la época en que se formó la colección. Pero ni siquiera cabe suponer un origen más o menos local o regional de las monedas, sino que su composición aparenta que se hubiese buscado premeditadamente la mayor variedad en las piezas.

Así hay monedas de cecas ibéricas que son poco frecuentes en el sur *Eso, Eusti, Eulakos, Otobesken-* y a veces muy pocas de talleres cercanos y abundantes como *Carmo*, o se guardan ejemplares de emperadores no excesivamente frecuentes como Balbino, Pupieno, Herennio Etrusco u Hostiliano, mientras que las abundantísimas emisiones del s. IV que sí se encuentran en buena cantidad en Andalucía, están proporcionalmente poco representadas.

En total se conservan hoy 1.741 monedas y una medalla de Carlos IV. La conservación del material es muy desigual y si raramente se puede hablar de ejemplares en muy mala conservación, tampoco son frecuentes los que destacan por su excelente estado.

Sólo tres piezas quedan como testimonio de la presencia cartaginesa en la Península Ibérica y otras tres de la *Emporion* griega y latina, mientras que al mundo ibérico de la Citerior le pertenecen 46 ejemplares distribuidos en 24

[19] Documentación conservada en el Archivo de la Universidad de Sevilla : J. Isasi Isasmendi, J. Herraez Sánchez de Escariche, *Guía del Archivo Histórico Universitario*, Sevilla, 1971, p. 30.

[20] F. Chaves Tristán, *La Colección Numismática de la Universidad de Sevilla*, Sevilla, 1994.

talleres diferentes. La misma provincia cuenta con una breve muestra de sus emisiones ya en la leyenda latina :11 piezas acuñadas en 7 cecas.
La Ulterior está mejor representada con 185 monedas y 43 cecas, es decir la mayoría de las conocidas que amonedan durante la República y alguna incierta. De las que utilizan el alfabeto púnico o derivado de éste se destacan : en número *Malaca* con sus 13 piezas, en calidad el divisor de *Olontigi* (nº 92 , Vives, LXXXIX,7) y en interés la reacuñación de una moneda de *Ituci* (nº 75) sobre otra pieza de la misma ceca segun muestran los restos de su grafía, y las monedas nº 105 de *Iptuci*, nº 109 de *Lascuta* y 112 de *Oba*.

Los fuertes talleres de *Castulo* y *Obulco* con alfabeto ibero-turdetano y luego latino, están equilibrados con 8 ejemplares pero hay sólo 2 de *Iliberi*. A destacar la reacuñación de *Castulo* nº 117, quizá sobre *Ilturir*.

Pero las series latinas del sur resultan las más abundantes siendo los 23 ejemplares de *Carteia* seguidos por los 11 de *Ilipa* y los 10 de *Osset* y *Ulia* los que alcanzan la representación más alta. No se puede hablar de piezas claramente excepcionales pero si hay alguna entre las cecas presentes que por su conservación o rareza merecen interés. El nº 136 es una reacuñación de *Acinipo* sobre *Obulco* similar a otras conocidas; los nº 147 y 148 son también reacuñaciones de *Carissa* sobre un soporte menos claro. Las piezas de *Carteia* pertenecen a las series más comunes con algunas excepciones como las de los magistrados *Q. Cur* y *Q. Ops* (nº 152-153). Por su escasez destacamos las dos monedas de *Caura* (nº 175-176) y las de *Cerit* (nº 177-178) y, a pesar de su mala conservación, la moneda de *Urso* (nº 246) con el oso sentado.

Las emisiones hispanas de la ceca local que incluyen el nombre del emperador tienen, como las anteriores, una muestra más variada que numerosa. La Tarraconense reune 62 monedas repartidas en 18 cecas con la mayor representación de *Caesaraugusta* y *Cartagonova*, seguida de *Celsa*. El número de la Lusitania se eleva a 35 pero gracias a los 30 de *Emérita*, mientras que la Bética, con 6 talleres, no pasa de las 45 piezas de las que tanto *Itálica* como *Colonia Patricia* aglutinan 11 cada una.

Aparte de algunas monedas bien conservadas de *Cartagonova* y otras cecas, es de resaltar la aparición de contramarcas por ejemplo sobre *Bilbilis* (nº 262), *Colonia Patricia* (nº 354), *Saguntum* (nº 304) ó *Emérita* (nº 322 y 324), ciudad de la que se conservan también dos quinarios. (nº 318-319).

Este Monetario contiene 237 monedas republicanas oficiales de las que hay sólo un cuadrante (nº 426), dos victoriatos (397-398) y tres quinarios (nº 502-502-631) el resto son denarios. La mayoría están bien conservados y no cabe duda que hay grupos que debieron desmembrarse de tesorillos mayores, aunque es ahora muy dificil identificarlos. De especial interés son los que llevan marcas incisas que, en la publicación de este Monetario, se han recogido en un

cuadro aparte . A la época augustea corresponden dos denarios de Juba II de Mauritania (nº 667-668).

La amonedación imperial consta de 835 monedas abarcan desde Augusto tras *Actium*, hasta la reforma de Diocleciano (nº 286). Están representados prácticamente todos los emperadores predominando los sestercios de regular conservación en su mayoría, seguidos por los denarios, algunos de los cuales tienen calidad e interés. Los quinarios son muy pocos, sólo 9, y desde Pupieno aparecen los antoninianos, representados en todos los emperadores. Dupondios y ases son más escasos y sólo hay un cuadrante de Augusto. Como es de esperar, la ceca suele ser Roma aunque hay excepciones de las que *Lugdunum* es la más abundante y notable.

A partir de la reforma de Diocleciano y hasta fin del s. IV sólo se conservan 97 monedas, cifra que contrasta con el alto número de ejemplares de esta época que se encuentran en la realidad. Al *follis* y sus fracciones le siguen en número las AE-2 y pocos AE-3 y, aunque domina Roma, están presentes las cecas orientales y las occidentales, sin que haya ejemplares de una calidad especial.

Curiosamente no existe moneda árabe en esta colección y muy poca medieval, siempre de vellón, de Sancho IV, Fernando IV, Alfonso XI, Enrique III, Juan II y Enrique IV. De los Reyes Católicos ya hay alguna de plata — reales — y hay también maravedíses, pero será el nº 1.630 la pieza a destácar de todo este bloque. Es una moneda de ocho reales de Felipe II acuñada en 1597 en la ceca de Segovia, que goza además de una excelente conservación. No está representado todo el resto de reyes españoles sino Felipe III, Felipe IV, Carlos IV, Fernando VII e Isabel II, con reales, maravedíes, céntimos de escudo y de peso y alguna peseta. Todo el bloque no pasa de 121 ejemplares. Las 15 monedas restantes son variadas e incluso algunas circularían cuando se fue haciendo la colección: vienen de Argentina, Napoleón III, Gibraltar, la reina Victoria y el rey Eduardo VII.

En la actualidad la colección no se expone pero es posible su consulta por investigadores solicitándolo al Departamento de Prehistoria y Arqueología de la Universidad Hispalense.

Francisca Chaves Tristan

BIBLIOGRAFÍA

COLECCIÓN DEL MUSEO

-CHAVES TRISTÁN, F. *Los tesoros en el Sur de Hispania. Conjunto de denarios y objetos de plata durante los siglos I y II a.C.*, Sevilla, 1996, en especial las pp. 178-188 y 374-377.

-FERNÁNDEZ CHICARRO Y DE DIOS, C. « Colección de monedas de plata de época antigua », *Memorias de los Museos Arqueológicos Provinciales*, 1947, volumen VIII, pp. 155-164.

-IDEM. « Tesoro de la Cuesta del Rosario » en *Numario Hispánico*, Tomo I, Nº 1 y 2 , 1952, pp. 63-70.

-IDEM. « Recientes descubrimientos numismáticos de Andalucía » en *Numario Hispánico*, Tomo II, Nº 3 , 1953, pp. 87-91.

-IDEM. « Nuevos ingresos numismáticos en el Museo Arqueológico de Sevilla », *Numario Hispánico*, Tomo III, Nº 5, 1954, pp. 118-119.

-IDEM. « Monedas aúreas, romanas y visigodas del Museo Arqueológico Hispalense » en *R.A.B.M.*, Tomo LXVII, 1959, pp. 347-349.

-IDEM. « La colección de Numismática de los Reyes Católicos del Museo Arqueológico Provincial de Sevilla » en *R.A.B.M.*, Tomo LXVIII, 1960, pp. 781-796.

-IDEM. « Hallazgos numismáticos de Sevilla en 1972 » en *Numisma*, años XXIII-XXIV, Nº120-131, 1974, pp. 361-381.

-FERNÁNDEZ GÓMEZ, F., y MARTÆ.N, C. « El tesorillo de plata de El Castillo de las Guardas (Sevilla) », en *Numisma*, año XLIV, Nº 235, 1994, pp. 7-40.

-GÁLVEZ, E., OLIVA, D., y VALENCIA, R. « Un tesorillo de dirhemes almohades del Museo Arqueológico de Sevilla » en *Numisma*, año XXXIII, Nº 180-185, 1993, pp. 291-330.

-PÉREZ SINDREU, F. de P. « Hallazgo de setenta monedas de oro en una escombrera pública de Lebrija (Sevilla) » en *Numisma*, XXXVII-XXXIX, nº 204-221, 1987-89, pp.183-200.

-VELASCO CARRILLO DE ALBORNOZ, F. « Tesorillo de bronces bajoimperiales hallado en *Orippo* (Dos Hermanas, Sevilla) » en *Gaceta Numismática*, 97 y 98, 1990, pp. 115-124.

COLECCIÓN MUNICIPAL DE SEVILLA

-COLLANTES DE TERÙN, F., CABALLERO INFANTE, F. *Catálogo abreviado de la colección de Monedas reunidas por el Sr. Dr. Francisco Mateos Gago y Fernández*, Sevilla, 1892.

-PÉREZ SINDREU, F. de P. « El Gabinete Numismático Municipal de Sevilla » en *Numisma*, 232, 1993, pp. 239-237.

-PÉREZ SINDREU, F. de P. *Catálogo de Monedas y Medallas de Oro*, Sevilla, 1960

COLECCIÓN DE LA UNIVERSIDAD DE SEVILLA

-CHAVES TRISTÁN, F. *La Colección Numismática de la Universidad de Sevilla*, Publicaciones de la Universidad de Sevilla , Sevilla, 1994.

HISTOIRE DU CABINET DES MONNAIES ET MÉDAILLES DE MARSEILLE

Dès le XVIII[e] siècle, la ville de Marseille, se constitue un médaillier en profitant des dons de généreux collectionneurs puis de l'opportunité des décrets révolutionnaires.

La Convention nationale en confisquant les biens ecclésiastiques et ceux des immigrés offre à la jeune République l'embryon de son patrimoine culturel. Les premières « médailles » collectionnées furent rassemblées dans ce que l'on appelait alors le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque municipale. On installe l'ensemble dans le couvent des Bernardines.

Jusqu'en 1821, le Cabinet numismatique s'enrichit de dons sporadiques et de quelques ouvrages de numismatique. C'est alors que l'occasion est donnée à la ville de Marseille d'acquérir une collection prestigieuse de monnaies assorties d'une non moins précieuse bibliothèque numismatique. Le décès, le 15 novembre 1819, d'Alexandre Fauris de Saint-Vincens livre son cabinet d'antiquités à ses héritiers. Ceux-ci n'étant absolument pas collectionneurs ni même amateurs d'objets anciens proposent la vente de leur héritage. Alexandre Fauris de Saint-Vincens comme avant lui son père Jules-François-Paul était président à mortier au Parlement d'Aix-en-Provence ; animés d'une véritable passion pour leur ville et pour l'Antiquité, ils avaient depuis 1746 accumulé inscriptions, pierres, livres, cartes, plans, dessins, estampes, monnaies, médailles ... constituant un cabinet suffisamment riche pour alimenter leur réflexion et celle de leurs correspondants.

La vente autorisée par Louis XVIII attribue les livres généraux à la bibliothèque d'Arles, le musée lapidaire à Aix-en-Provence, la collection de monnaies et la bibliothèque numismatique à Marseille.

La nouvelle acquisition rejoint au couvent des Bernardines le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque municipale et est confiée aux bons soins du bibliothécaire. Une longue période faste s'ouvre pour le Cabinet des monnaies et médailles de Marseille et dure tout le XIX[e] siècle. Cet âge d'or s'appuie sur la conjonction de conditions favorables.

La numismatique est une science toute neuve, elle témoigne en Europe d'un dynamisme qui voit fleurir avec les Sociétés savantes la publication de leurs premiers périodiques.

Rappelons la parution en 1836 du premier volume de la « Revue de la numismatique françoise » ; « la Revue de la numismatique belge » naît en 1845, « La Rivista italiana di numismatica » en 1888, etc... Un ferment d'idées, de réflexions est mis à la disposition des amateurs et collectionneurs. Des savants numismates se signalent tout au long de ce XIX[e] siècle studieux. À Marseille,

les bibliothécaires savent profiter des conseils éclairés de numismates locaux dont la gestion stricte permet l'augmentation des collections grâce à l'acquisition de pièces financées par un budget municipal et en suscitant des dons.

Ainsi, en 1823, 7157 pièces sont dénombrées. Le premier inventaire est alors dressé par Jean Feautrier entre 1833 et 1847 : catalogue méthodique et raisonné des médailles et monnaies du Cabinet numismatique, composé de 16 volumes manuscrits, il décrit les monnaies grecques, romaines, provençales, françaises de la collection ainsi que les médailles. En 1856, Adolphe Carpentin, numismate, est nommé conservateur du Cabinet. Le classement des séries provençales l'amène à publier ses réflexions, « Une augustale d'or de Charles Ier d'Anjou, comte de Provence », en 1863 ; « Bulles et monnaies ecclésiastiques de Provence », en 1865 (Revue numismatique), ou encore, « Collection J. Charvet : Monnaies inédites de Provence des princes de la maison d'Anjou », 1868. Les monnaies massaliètes bénéficient du même intérêt : « Monnaies gallo-grecques de Marseille et d'Antibes » (Revue numismatique, 1861 ; 1863) de même que « le monnayage du Haut Moyen Age marseillais, Marseille, monnaies des patrices » (Revue numismatique, 1864) et d'une façon générale toutes les monnaies acquises pour la collection « Quelques monnaies nouvellement entrées dans le médaillier de la Bibliothèque de Marseille » (Revue numismatique, 1866).

En 1851, le Cabinet de Marseille possède 10 531 pièces. Joseph Laugier succède en 1860 à A. Carpentier et durant ses 41 ans de conservation augmente les collections par le choix judicieux de ses acquisitions et par une diversification des séries. Ses talents de vignettiste joint à son goût de l'héraldique l'incite à rechercher les monnaies armoriées. On lui doit les séries des grands maîtres de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem puis de Rhodes et de Malte, les monnaies et les bulles pontificales, ainsi qu'une très belle collection de monnaies hispano-arabes et arméniennes, enfin un fort bel ensemble de monnaies chinoises et d'Extrême-Orient. Doué d'un esprit curieux et rigoureux, c'est un très bon numismate. L'excellence de ses jugements lui assure une renommée internationale et profite pleinement au médaillier par le choix de ses acquisitions. En particulier, il acquiert avec discernement en 1867, 125 monnaies d'un trésor de pièces massaliètes du VI^{e} siècle avant J.-C. mis à jour à Auriol. Quelques années plus tard il fait entrer au Cabinet de Marseille la collection André Martin riche de 8907 pièces dont 907 monnaies grecques et 3243 romaines et byzantines.

L'augmentation des séries se fait aussi par des dons. En 1861, le duc de Sabran offre au Cabinet numismatique de Marseille un trésor d'oboles massaliètes du IV^{e} siècle avant J.-C trouvé à Ansouis (Vaucluse), soit 285 pièces.

De la même façon, en 1871, un ensemble d'assignats et de mandats territoriaux prend sa place dans le médaillier puis, ce sont 514 pièces, principalement antiques, de la collection de M. Magloire-Giraud, curé de Saint-Cyr.

Toute nouvelle acquisition ou nouveau don est consigné dans l'inventaire manuscrit en 35 volumes rédigé, dessiné et colorié par J. Laugier. L'action du conservateur est indissociable du réseau qu'il a tissé en France et à l'étranger, de correspondants composés de savants, de collectionneurs et de marchands.

Les nombreux articles de J. Laugier sont publiés le plus souvent par la Revue de la numismatique belge ou par la Revue française de numismatique, il s'intéresse tout particulièrement au monnayage antique de Marseille et de la Provence : « Les monnaies massaliètes du Cabinet des Médailles de Marseille », 1884 ; « Étude sur les monnaies frappées à Arles depuis Constantin le Grand jusqu'à la chute de l'empire d'Occident » (Société française d'Archéologie, 1876) ; et aux monnayages médiévaux : « Un florin inédit de Raymond IV, prince d'Orange », (Annuaire de la Société française de numismatique, 1888) ; « Études historiques sur les monnaies frappées par les grands maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem », 1868 ; ou encore « Monographie des monnaies de René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence », 1880.

En 1891, le Cabinet et la Bibliothèque quittent le couvent des Bernardines et s'installent dans le Palais des Arts nouvellement construit.

Le début du XX^{e} siècle inaugure une période difficile. Le Cabinet souffre d'une absence de compétence en matière numismatique et d'un manque de moyens financiers encore aggravé par un contexte général particulièrement défavorable marqué par deux séries de vols importants en 1902 puis en 1936 qui amputent la collection de la plus grande partie de ses monnaies d'or et surtout des plus rares, comme l'écu de Saint-Louis ou les magdalons des princes angevins, comtes de Provence, René Ier (1434-1480) et Charles III (1480-1481). D'autres disparitions furent peu à peu mises en évidence, que ce soit des ensembles (trésor d'Ansouis) ou des pièces isolées, elles impliquent les mauvaises conditions de conservation et donc une sécurité trop précaire.

Enfin, les activités du Cabinet de Marseille se sont trouvées fortement ralenties par le développement des conflits mondiaux de 1914-1918 et 1940-1945. Toutefois, quelques dons ont été enregistrés durant cette période perturbée en particulier celui, en 1907, du roi du Cambodge, Sisowath Ier (1904-1927) constitué de monnaies cambodgiennes, et celui, en 1939, de Carl Yvan Yngstroem, formé de monnaies scandinaves.

En 1968, de nouveaux locaux sont attribués à la bibliothèque. La municipalité décide de rattacher le Cabinet des monnaies et médailles aux Archives municipales qui occuperont dorénavant les anciens espaces de la bibliothèque dans le Palais des Arts. Les collections sont désormais en sécurité confiées à des armoires blindées puis à un coffre.

Une commission numismatique créée au Comité du Vieux-Marseille et réunissant des numismates confirmés permet de remettre de l'ordre dans les collections mais également organise également des activités autour de la monnaie (conférences, expositions). Les collections sont ainsi quelquefois visibles et continuent d'augmenter par des dons et des acquisitions.

Rappelons, en particulier, la collection de H. Vernin donnée en 1981 à la Ville, pour son Cabinet, par les héritiers. Elle se compose de 655 monnaies grecques en argent, or et electrum, du VI^{e} au I^{er} siècle avant J.-C.

Les « Journées numismatiques » organisées par la Société Française de Numismatique se sont tenues cette années là à Marseille et ont permis la présentation de cette donation et la publication de son inventaire ; Journées Numismatiques. 1981, Marseille. Catalogue du fonds général (Marseille, la Sicile et la Grande Grèce) par C. Brenot et A. Sias et Catalogue de la donation Henry Vernin : monnaies grecques par G.E Reynaud avec la collaboration de O. Picard.

Depuis, le don Ferrier-Vesin en 1991 a permis d'accueillir une centaine d'ouvrages et de médailles ayant appartenu à la bibliothèque personnelle de J. Laugier.

Les moyens financiers mis à disposition pour l'acquisition des monnaies et médailles sont ceux des Archives, le Cabinet ne disposant pas d'un budget propre. Pourtant, en accord avec l'archiviste et avec l'aide de subventions départementales et régionales des ensembles intéressants ont pu être acquis ces dernières années.

A titre d'exemple, citons le décadrachme de Syracuse signé Evainètos (variété au D) et de manière privilégiée les monnaies provenant de l'atelier de Marseille comme l'écu aux lauriers de Louis XVI frappé en décembre 1787, acquis en 1991 ; mais aussi les monnaies provençales, vénitiennes, pontificales, etc. toutes pièces permettant de compléter les séries du médaillier.

Exceptionnellement, trois trésors sont récemment venus compléter nos collections. En 1991, le trésor de Rognac (Bouches-du-Rhône) composé de 458 drachmes légères datables de la première moitié du Ier siècle avant J.-C. et 6 deniers romains ; le trésor de Baumugnes (Saint-Julien en Beauchêne, Hautes-Alpes), acquis en 1995, qui réunit 43 monnaies d'or françaises, espagnoles, savoyardes, de Milan et de Mantoue frappées au XVIe siècle. Dans le catalogue établi par Jacqueline Pilet - Lemière (C.N.R.S. - C.R.A., Université de Caen), deux monnaies sont remarquables : l'écu d'or au soleil, deuxième type, frappé à Marseille en 1591, au nom de Charles X (1589-1590), roi de la Ligue et l'écu d'or au soleil, deuxième type, émis à Aix-en-Provence, en 1596, sous le règne du roi de France Henri IV (1589-1610). Enfin, le trésor de Saint-Maximin (Var), mis à jour en mai 1996 et acquis peu après. Il comprend 400 pièces

françaises en argent et billon blanc, essentiellement des testons, sols et double sols parisis de François Ier (1515-1547) à Henri III (1574-1589).

Aujourd'hui le médaillier de Marseille compte environ 20 000 pièces qui se répartissent en monnaies, médailles, jetons, tessères, bulles, plomb, méreaux, poids, cachets, coins, matrices, ... Les 2 600 ans d'histoire monétaire de la ville y occupent une place privilégiée. Que ce soit l'antique passé de la cité phocéenne représenté par 1 200 monnaies massaliètes ou l'activité des ateliers de Marseille et d'Aix-en-Provence dont l'autorité en matière de frappe était souvent mise en partage. Certaines parties de la collection ont été l'objet d'articles ou d'inventaires réalisés par des spécialistes (cf. Publications récentes) ; ainsi, la collection de monnaies islamiques publiée en 1983 par Gilles Hennequin (C.N.R.S.), Catalogue des monnaies orientales.

La collection de médailles est, elle aussi, tout à fait digne d'intérêt, elle offre un parcours de la gravure en médaille du XVe siècle à nos jours à travers les œuvres d'artistes célèbres : Pisanello, Pietro da Milano, Francesco Laurana, ... F. Mauger, ... B. Duvivier, G. Dupré, D. d'Angers, O. Roty ... et des artistes marseillais : Poize, Allar ... O. Singla.

Il n'y a pas de travaux numismatiques sans une bibliothèque suffisamment fournie. Celle de Marseille réunit des ouvrages anciens (XVIe-XVIIIe siècle) dont le *De asse de partibus ejus libri quinque* de Guillaume Budé (1515), et modernes (XIX^{e}-XX^{e} siècle), riches en monographies, actes de congrès et catalogues de ventes ; soit 2 000 titres auxquels il faut ajouter les périodiques (revues numismatiques des sociétés européennes).

Le Cabinet participe aux expositions mises en place dans les musées locaux et régionaux et organise des conférences thématiques qui sont l'occasion de petites expositions ponctuelles. L'exiguïté des locaux dont dispose le Cabinet numismatique limite considérablement ses activités. Un projet d'installation, dans d'anciens espaces industriels de la Société d'Exploitation Industrielle des Tabacs et des Allumettes (SEITA) aujourd'hui désaffectés à Marseille, permet d'espérer vers 2 000 une meilleure mise en valeur de la collection marseillaise.

Joëlle Pournot

Expositions

1981 - Journées Numismatiques : La donation Henry Vernin.
1987 - L'Irrésistible Monsieur Laugier ou La bonne fortune des monnaies
1988 - Marseille et ses Rois de Naples : la diagonale angevine 1265-1382

Conférences - expositions

1995 - Le monnayage en bronze de Gaule narbonnaise, à la fin de la République et au début de l'Empire par Michel Amandry

1995 - Le Commerce marseillais avec le Levant au XVIIe siècle, l'apport des ateliers monétaires indépendants et le rôle de Colbert par Christian Charlet.

1996 - Le monnayage du roi René en Provence par Jean-Louis Charlet

1996 - Des ostrogoths aux Francs : Marseille retrouve-t-elle un monnayage ? par Claude Brenot

Publications récentes

1981 - *JOURNÉES NUMISMATIQUES*, 1981, *Marseille. catalogue du fonds général* (*Marseille, la Sicile et la Grande Grèce*) par Cl. Brenot et A. Sias. *Catalogue de la donation Henry Vernin : monnaies grecques* par G.E. Reynaud avec la collaboration de O. Picard, Archives municipales de Marseille ; Marseille, 1981

1983 - G. Hennequin, *Catalogue des monnaies orientales*, Archives municipales de Marseille, Cabinet des monnaies et médailles, Marseille, 1983.

1986 - G.E. Reynaud, *Histoire du Cabinet des médailles de Marseille*, Archives de la Ville de Marseille, Marseille, 1986.

1986 - J. Pournot, *Les symboles du commerce : Le moyen de paiement* dans Catalogue du Musée des docks romains, Musées de Marseille, 1986.

1987 - G. Cendo, *Catalogue de la bibliothèque du Cabinet des monnaies et médailles*, Archives municipales, Marseille, 1987.

1987 - J. Pournot - *L'irrésistible Monsieur Laugier ou la bonne fortune des monnaies*, Cabinet des monnaies et médailles, Archives municipales de Marseille, 1987.

1988 - *Monnaies en Provence et dans le royaume de Naples* (*1246-1382*), dans catalogue de l'exposition Marseille et ses Rois de Naples, Archives municipales de Marseille, 1988, p. 51-60.

1990 - *Auriol*, dans Catalogue exposition *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*, Musées de Marseille, Edisud, 1990, p.147 à 153.

1991 - *Les monnaies angevines frappées au royaume de Naples* (*XIII^e-XIV^e siècle*) *dans les collections du Cabinet des monnaies et médailles de Marseille*, dans Glaux 7, Ermanno A. Arslan Studia Dicata, Milano 1991, p. 685 à 710.

1994 - *La Nation, la Loi, le Roi* ..., Revue Marseille n° 170, 1994, p. 50-54.

Informations pratiques

Le Cabinet des monnaies et médailles de Marseille ne dispose pas de salle d'exposition.
Les collections sont visibles sur rendez-vous avec le conservateur.

Adresse et téléphone :
Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille
Archives municipales
1, place Auguste Carli
13001 Marseille
Téléphone : + 33 4 91 55 33 71
Fax : + 33 4 91 55 23 38

Jours et heures d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h. 30 à 12h. 00 et de 13h. 00 à 17h. 00.

Conservateur : Madame Joëlle POURNOT

LE MUSÉE NUMISMATIQUE JOSEPH PUIG
BRÈVE HISTOIRE DES COLLECTIONS

En 1926, Joseph Puig, âgé de 67 ans est un riche négociant retiré à Perpignan qui tout au long de sa vie a accumulé avec passion une extraordinaire collection de monnaies. C'est alors qu'il rédige un testament instituant la ville de Perpignan, sa ville natale, pour légataire universelle. Ce testament stipulait que sa villa « Les Tilleuls » devrait être aménagée en Musée... *« les monnaies et médailles catalanes devront être constamment exposées... ma volonté expresse ainsi que celle de ma femme co-donataire est que cette propriété ne reçoive aucune autre affectation que celle d'être aménagée en Musée »*... il léguait de plus les revenus de ses biens pour l'entretien, l'agrandissement du Musée et pour l'acquisition d'oeuvres et de documents. Ce testament de 1926 représente l'acte de naissance du Musée Puig.

Joseph Puig est né en 1859 à Perpignan où son père était fabricant de manches de fouets (« fuetaire »). La passion de la numismatique lui vint, semble-t-il, alors qu'il était enfant, après la découverte fortuite d'une monnaie de Béranger IV[1] qu'il fit dans une vigne lors d'une promenade.

Joseph Puig se marie, ouvre commerce à Perpignan où sa réussite va lui permettre de constituer une collection de monnaies. Il s'installe ensuite à Paris avec sa femme pour s'occuper de vente de mercerie en gros, en France, en Espagne et en Italie. Grâce à la fortune qu'il avait acquise dans le commerce Joseph Puig achète des terrains à Perpignan et fait bâtir sa maison « La villa des tilleuls » en 1907. Après la mort de son fils en 1918 c'est dans cette villa qu'il se retirera, consacrant la majeure partie de son temps à la numismatique.

Malgré les années passées loin de sa ville natale, Joseph Puig avait toujours gardé des liens privilégiés avec elle ; il y revenait souvent et était en relations étroites avec les numismates et les érudits locaux ; grâce à eux, à ses amis et à ses recherches personnelles il va enrichir ses collections des découvertes locales.

En 1895, apprenant qu'une trouvaille venait d'être mise à jour à Pia[2], il acquiert des deniers de Gausfred III (1115-1164), il achète aussi des deniers de la république romaine provenant d'une trouvaille faite à Argelès-sur-mer[3], en 1842 (300 pièces environ). Il acquiert 180 deniers et 20 oboles d'Alphonse I[er] (1162-1196) de trouvailles faite à Calmeilles, près de Céret[4] et à Saint Estève.

[1] Ramon Beranger IV, comte de Barcelone (1131-1162).
[2] Pyrénées Orientales.
[3] Pyrénées Orientales.
[4] Pyrénées Orientales.

En octobre 1924, après l'annonce d'une découverte de vieilles monnaies catalanes parue dans l'Indépendant,[5] il se rend sur les lieux à Villeneuve de la Raho[6] et achète la plus grande partie des pièces : 300 deniers de Melgueil et 50 oboles, 100 deniers et 80 oboles de Pierre Ier, comte de Barcelone (1196-1213). Il avait acquis par ailleurs la collection du colonel Puiggari, numismate local, mort en 1890.

De 1895 à 1929, veille de sa mort, nous conservons dans les archives, des documents d'achats de monnaies et de médailles faits en Italie, à Paris, à Londres, de la correspondance avec les membres de la S.F.N, A. Blanchet, P. Bordeaux, le commandant Babut, ou avec Botet i Siso à Barcelone, ou encore avec Rodolfo Ratto, à Lugano ou à Milan, dont il est un grand client.

Dès 1905 il lui achète des monnaies en quantité et voici ce que R. Ratto lui écrit le 21 août 1905 : *« Peut-être vous pensez que j'ai la fabrique des Potins n'est pas (sic) ? Cher monsieur, vous m'avez dépouillé ! ! et je ne peux pas exécuter votre dernière commande, Je n'ai pas de Nerva et tant moins de Sabine...De la jolie trouvaille de l'année dernière je suis absolument liquidé ».*

En 1916 il lui achète de nombreuses monnaies provenant de la collection Dessi de Sassari qui d'après Ratto était *« le plus grand savant ayant été maître de toute l'île ».*

En 1921, R. Ratto lui propose d'échanger sa pièce de Savoie (il s'agit du fameux ducat d'or d'Amédée IX de Savoie (1465-1472) que le roi d'Italie convoitait et que R. Ratto à plusieurs reprises a tenté de lui racheter) contre une... *« très belle pièce d'or d'Espagne de Ferdinand et Isabelle provenant de la collection DESSI de Sassari »*.. Une correspondance de 1925-1926 traite d'achats de monnaies grecques et espagnoles. R. Ratto propose à Joseph Puig une pièce de 20 ducats d'or de Ferdinand et Isabelle... *« hors catalogue »*... cette monnaie proviendrait de ...*« doubles vendus par un musée »*... qui l' a chargé de la vente[7]. A la veille de sa mort en 1929 nous trouvons un ordre d'achat d'un écu d'or de Bretagne de François Ier et d'un ducat chez Seaby à Londres.

En 1899 Joseph Puig était déjà membre correspondant de la Société Française de Numismatique, en 1900 il publie le catalogue de sa collection exposée dans le pavillon de l'exposition scientifique départementale. En 1906 il participe au congrès d'archéologie de Narbonne, la même année dans la Revue Numismatique A. Blanchet publie une monnaie inédite de Charles VII prove-

[5] Quotidien local des Pyrénées Orientales.

[6] Pyrénées Orientales.

[7] Cette extraordinaire monnaie n'est pas dans le fonds Puig, néammoins il en est conservé un frottis indiquant le poids : 69,80 g.

nant de la collection de Joseph Puig, et en 1913 P. Bordeaux parle d'un guénar de 10 deniers tournois de la collection Puig.

On peut donc voir, à travers ce qu'il nous reste de ses archives, que Joseph Puig a constitué sa collection entre 1895 et 1929 bien que dès son jeune âge il ait été un collectionneur de monnaies.

Comme beaucoup d'érudits du début du siècle Joseph Puig se voulait universel dans sa démarche et sa collection embrasse trouves les époques et toutes les civilisations elle va des monnaies grecques, romaines, gauloises, féodales, royales , modernes et étrangères jusqu'aux jetons et monnaies de nécessité de la première guerre mondiale.

Il faut tout de même noter son attachement à sa terre natale et son intérêt pour les monnaies catalanes dont il a constitué une belle collection qu'il a demandé dans son testament de laisser exposée en permanence.

De 1958 à 1984 ce legs a fonctionné comme un cabinet numismatique ouvert aux chercheurs et aux amateurs. Depuis 1984 la ville de Perpignan a décidé de mettre en valeur cette extraordinaire collection de plus de 32.000 monnaies et médailles. Deux salles d'exposition ont été ouvertes, l'une permanente présentant selon les voeux de Monsieur Puig les monnaies catalanes et l'autre réservée aux expositions temporaires.

Une bibliothèque riche de plus de 2000 ouvrages a été ouverte au public et une politique d'animation et de publication[8] a été mise en œuvre.

Liste des publications du Musée Puig (en vente au musée)

* Visages féminins dans l'art des monnaies, 1985	20 FF
* François Arago et les siens : médailles, estampes, 1986	20 FF
* Deux périodes de crise monétaire en Roussillon : pallofes et monnaies de nécessité, 1988 (épuisé)	20 FF
* Les monnaies gauloises du Musée Puig T1, 1988 (épuisé)	20 FF
* L'atelier monétaire de Perpignan, 1989	20 FF
* Les monnaies gauloises du Musée Puig T2, 1990	54 FF
* Les monnaies byzantines du Musée Puig, 1991	30 FF
* Monnaies d'or de l'Europe avant la découverte des Amériques, 1992	54 FF

[8] Le musée Puig en collaboration avec l'association numismatique du Roussillon organise chaque année des « journées d'études numismatiques de Perpignan », cette année 1996, la XIème édition de ces journées était consacrée aux Ibères.

* Monnaies catalanes « La révolte des Segadors » : 1640-1652 - 1993 54 FF
* La numismatique des années de guerre : 1939-1945 + L'histoire peu banale de la médaille royale destinée à Aniaba, prince d'Assinie, 1994 54 FF
* Les Dominicains de Perpignan, 1995 54 FF
* Les poids de ville du Musée Puig,1996 60 FF
* Les Ibères en Roussillon, dec. 1996 60 FF

Jocelyne Jousemet

BELGIAN LAWS REGARDING COIN FINDS

Between 1980 and 1989 successive reforms transformed the kingdom of Belgium in a federal state. Each region or community has full and independent legislative power on most aspects of civil life and archaeological heritage is one of these. So besides national (federal) laws applying to the whole of Belgium, laws affecting only parts of Belgian territory do exist side by side.

The national law regarding (coin) hoards

Article 716 of the Belgian Code of Civil Law (ca. 1831 : *Burgerlijk Wetboek* in Dutch ; *Code Civil* in French and *Bürgerliches Gesetzbuch* in German) says : *La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds ; si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. Le trésor est toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard* [see also article 552 of the code of civil law concerning the ownership of the sub-soil].

So just as in Roman law, a hoard found by the landowner is his full property. If someone finds a hoard on someone else's ground, it belongs equally to the finder and the landowner. A hoard, says the law, is anything hidden or buried whereupon no one can claim ownership and which is found by chance.

This definition of a hoard is very vague. Nothing is said about the quantity nor the value of the find. The law was not meant to protect archaeological heritage, but simply to settle questions on the ownership of precious objects found in the ground. A hoard, says the law, has to be found by pure chance. So a hoard discovered during archaeological excavations or by a metal detector cannot be considered as found by accident ; if no special agreement on the ownership of the finds between the landowner and the excavator/finder exists, ownership passes automatically to the landowner. Of course trespassing is forbidden and any find resulting from an unauthorised access to a land will have to be restored to the landowner. The right to claim ownership of a buried or hidden hoard expires after 30 years (art. 2262 of the Code of Civil Law).

Some local authorities of villages, towns or provinces and even 'the state' have regulations concerning the ownership of objects found during works on public property. So a departmental order of 14 october 1964 (published in the *Moniteur belge* of October 17th 1964) states that all objects (coins and medals are mentioned) found during public works become property of the authorities. It is not clear if this order was taken over by the regions or communities after the reform of the Belgian state.

Although the Belgian law on hoards looks simple and just, it provokes some problems. Several categories of coin finds are not covered by this law. Purses, votive deposits and single finds were not always hidden or buried and could never be classified as hoards. Strictly speaking they could be considered as abandoned or lost objects. If found in public areas they should be reported to the municipal authorities; if the object is not claimed by its owner in six months, ownership passes to the authorities (law of December 30th 1975, *Moniteur belge*, January 17th 1976, p. 510-512). It is clear that this law was not made to regulate archaeological discoveries.

Another problem created by the 'treasure trove law' is the fact that frequently finders are not eager to reveal the exact findspot and that 'surprisingly' most hoards tend to be found on one's own property!

The Walloon Region

In 1982 the French Community voted a decree forbidding the use of the metal detector for 'archaeological purposes' in the French speaking part of Belgium. Publicity for metal detecting devices referring to the archaeological heritage or hoards was also forbidden. Only the responsible minister could allow a limited use of the metal detector when necessary in the interest of archaeology (decree of July 1st 1982, *Moniteur belge*, 14 August 1982, p. 9326). This decree was abolished and replaced by a new one by the Walloon Region on July 18th 1991 (published in the *Moniteur belge* of 1 January 1992, p. 5-11 and *Code Wallon*, Namur, 1992, p. 194-197, art. 377-384). Use of the metal detector for archaeological purposes and publicity for it remains forbidden. The detector can only be used on officially authorized excavations (art. 384).

Article 390 of the *Code Wallon* declares that any fortuitous archaeological find has to be reported within 8 days to the communal authorities of the place of discovery and to the landowner. Within 8 days the mayor of the village has to transmit this declaration to the Walloon government.

Although metal detecting is forbidden, the Walloon Region has not yet voted a decree providing for the enforcement of the law so that actual steps to prosecute offenders are difficult (but not impossible as a sentence could be pronounced based on article 60 *quinto* of the *Code Wallon*). As the law is not respected, an archaeologist of the Walloon region, who became desperate at the continous plundering of an important Roman hillfort by detectorists, decided to sow thousands of copper nails on the site.

The Brussels-Capital Region

Cultural and archaeological heritage in the Brussels-Capital Region is settled in the ordinance of March 4th 1993. The only paragraph which concerns coins and

coin finds also, is found in chapter X article 44 where it is said that for the next three years (*sic*) any fortuitous archaeological find has to be declared within 8 days to the Brussels government and to the landowner. No ordinance relating to metal detectors exists.

The Flemish Community

Between 1993 and 1995 one decree, several governmental orders and one departmental order concerning the archaeological heritage of Flanders have been published (decree of June 30th 1993, published in the *Moniteur belge* September 15th 1993 ; governmental orders of : January 12th 1994, published April 7th 1994 ; April 20th 1994, published July 15th 1994 ; April 26th 1995, published August 30th 1995 ; departmental order of May 29th 1995, published August 23th 1995). Although all these documents are necessary for the enforcement of the law, only the decree of June 30th 1993 and the governmental order of April 20th 1994 contain details on archaeological discoveries and metal detecting.

Article 8 of the decree of June 30th 1993 specifies that each archaeological 'monument' found by chance has to be declared within three days at the Institute for the Archaeological Heritage of the Flemish Community in Zellik (near Brussels). Each find has to be kept at the disposition of the Institute for some time.

Article 9 says that the use of a metal detector with the intention to search for 'archaeological monuments' is strictly forbidden. The same article specifies that permission to use a metal detecting device can be obtained by the government or its representative in special cases, e.g. for an authorised excavation or research project.

The meaning of the term 'archaeological monument' is explained in the decree as *« alle overblijfselen en voorwerpen of enig ander spoor van menselijk bestaan die getuigenis afleggen van tijdperken en beschavingen waarvoor opgravingen of vondsten de belangrijkste of één van de belangrijkste bronnen van informatie zijn... »* (« all remains or objects or any other trace of human activities which give evidence for periods and civilizations for which excavations or finds are the main or one of the main sources of information... » [author's translation]). This of course is pretty vague ; and although we are sure when Celtic and Roman coins as well of those of the Dark Ages are concerned, this becomes less obvious for Late Medieval and more recent hoards, coins, medals, lead seals, etc.

Article 34 suggests that the government or its representative could always arrange a transfer of a casual find from the finder to an institution. There is no obligation at all.

Article 19 of the governmental order of 20 april 1994 stipulates that anyone wishing to use a metal detector for archaeological purposes (amateurs as well as professional archaeologists) can obtain permission to use these devices from the government or its representative. The applicant has to show that he is a qualified archaeologist (university degree or by self-study and publications) and has to submit the following documents : a copy confirming the existence of an official agreement that excavations are allowed on the site, technical details concerning the used equipment, a copy of the property plans of the area that will be searched, the name of the landowners of the site and a copy of the written agreement between the landowners and the applicant settling the ownership of the finds and, finally, the exact period of the intended use of the metal detector.

So strictly speaking the use of a metal detector can never be permitted outside official excavations (or prospections) and most detectorists do not meet the necessary professional qualifications stipulated in the decree.

Conclusion

So while finds of hoards and of lost or abandoned objects are regulated by national laws ; the reporting of the finds and the prohibition of the use of metal detecting devices are settled by regional decrees or ordinances.

The *legal* owner of, e.g., an important Roman coin hoard is free to sell his treasure ; he can even export it to whatever country he wishes. The Belgian state has no more rights to acquire these objects than any other citizen.

One of the consequences of these new laws is that metal detectorists, as they could be accused of illegal activities, distrust more than ever museum numismatists or official archaeologists. Although searching goes on, hardly any object found outside official excavations is shown. Detectorists are far from being 'persecuted' in Belgium. Only one (!) detectorist in Flanders and four in Wallonia were charged with illegal prospecting, but it is very probable that these cases will be closed without prosecution. Most police officers simply chase them off the sites. It will always be hard to prove that the metal detector was actually used to look for 'archaeological monuments' or archaeological objects and other offences are considered as greater priority.

Some Belgian museums avoid 'difficult questions' when coin hoards are offered for sale ; and even archaeologists issue sometimes passes for detectorists without following the exact legal procedure. All this shows that these laws are not very effective and that perhaps -prior to any reglementation- it would have been wiser if all interested parties would have been consulted.

It is sad to see that only through a very free interpretation of these new laws does some co-operation between responsible detectorists and archaeologists

remain possible. But acting in this way saves hundreds of coins per year for our knowledge of the past; these at least will not disappear into the anonymous antique trade, where still more and more illegally discovered objects show up year after year.

Bibliography

For the laws, decrees, orders and ordinances published in the *Moniteur belge-Belgisch Staatsblad* (the official journal publishing all laws and official announcements), see text.

BECUWE, F., *Wie het verleden niet eert...is de toekomst niet weerd. Vragen omtrent archeologische monumentenzorg*, Zellik, 1995, 19 p.

FRÈRE, H., La propriété et l'exploitation des trésors monétaires, *La Vie wallonne*, 41, n° 320, 1967, p. 231-253.

VANHOUDT, H., Muntvondsten, juridische en numismatische benadering, *Europees Genootschap voor Munt-en Penningkunde. Jaarboek*, 1984, p. 237-243.

Johan van Heesch

Royal Museums of Art and History
Parc du Cinquantenaire 10
B-1000 BRUSSELS
Belgium

L'ARCHÉOLOGIE DANS LA LÉGISLATION FRANÇAISE

En France, pour les juristes, le mot « trésor » a un sens beaucoup plus large que pour les numismates ainsi que nous allons le montrer. En outre, il n'existe pas de législation spéciale pour les trouvailles monétaires ; celles-ci sont soumises aux lois et décrets concernant les recherches et découvertes de choses mobilières ou immobilières présentant un intérêt pour l'Histoire, la Préhistoire, l'Art ou l'Archéologie.

i. LE TRÉSOR.

Le trésor, tel que le définit l'article 716 du Code Civil, jamais modifié depuis 1804, est « toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété ». Le trésor peut donc être un objet mobilier quelconque (bijou, vase, statue, monnaie métallique ou de papier, instrument ...), mais non une chose immobilière (mosaïque romaine adhérant au sol, peinture murale, statue de marbre murée dans sa niche par exemple). Cet objet a été caché ou enfoui dans le sol, dans un mur, dans une poutre, dans un meuble... et son propriétaire actuel est inconnu. Si quelqu'un réclame le trésor, il doit apporter la preuve de ses droits ; il s'agit généralement de droits successoraux, mais ceux-ci ne doivent pas être éteints par la prescription de 30 ans ; le mode de calcul de ce délai pose des problèmes juridiques sur lesquels nous n'insisterons pas.

Le trésor « appartient à celui qui le découvre dans son propre fonds ; si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds ». Mais l'auteur de la découverte, appelé juridiquement « l'inventeur », doit avoir fait sa trouvaille par hasard ; la personne qui exécute des recherches clandestines dans les terrains d'autrui n'a aucun droit sur le trésor qu'elle y met au jour. Il résulte du partage par moitié entre inventeur et propriétaire du terrain ou du bâtiment que, si l'un d'eux s'empare de la totalité du trésor, il commet le délit de vol au préjudice de l'autre.

Nous dirons ultérieurement que, depuis 1941, la découverte fortuite d'un trésor doit être déclarée au maire de la commune si les objets intéressent l'histoire, la préhistoire, l'art, l'archéologie... Il n'y a pas d'équivoque pour des monnaies antiques, mais la limite qui remonte régulièrement au sein de l'histoire contemporaine, n'est pas facile à tracer. Une trouvaille de monnaies d'or de Napoléon III est de peu d'intérêt pour la science numismatique, mais la sépulture de l'écrivain Alain-Fournier, tombé au front pendant la guerre de 1914-1918, a fait l'objet d'une fouille archéologique en bonne et due forme. L'intérêt pour l'histoire et l'archéologie ne s'arrête plus — et depuis longtemps — au couronnement de Charlemagne en l'an 800.

ii. LES RECHERCHES ET DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES TERRESTRES.

Jusqu'à une époque assez récente, ces recherches et découvertes n'étaient pas réglementées. Il arrivait que des fouilles soient exécutées par des personnes désintéressées, mais peu compétentes, ou même par des individus sans scrupule agissant par esprit de lucre dans leur intérêt personnel. C'est après 1940, seulement, que furent promulgués les premiers textes réglementant les fouilles (loi du 27 septembre 1941) et posant les bases du contrôle administratif actuel (loi du 21 janvier 1942). La loi du 27 septembre 1941, validée par l'ordonnance du 13 septembre 1945, a été modifiée par l'ordonnance du 23 octobre 1958, le décret du 23 avril 1964, la loi du 15 juillet 1980, la loi du 1er décembre 1989 et le décret du 27 mai 1994. Nous nous bornerons à exposer les règles essentielles résultant de ces textes.

a) Les fouilles surveillées par l'État.

Nul ne peut effectuer sur son terrain ou sur le terrain d'autrui des fouilles ou des sondages à l'effet de rechercher des monuments ou des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative. Selon la nature des travaux, cette autorisation est accordée par le Préfet de Région, avec ou sans l'avis de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique, ou par le Ministre chargé de la culture, sur avis du Conseil National de la Recherche Archéologique. Cette autorisation peut être retirée si les travaux ne sont pas conduits dans les conditions imposées ou si l'importance des découvertes amène l'administration à poursuivre elle-même les fouilles ou à acheter le terrain. Le Ministre chargé de la culture a la faculté d'ouvrir une instance de classement des vestiges immobiliers importants en vertu de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les Monuments Historiques. Il peut aussi, au nom de l'État, dans le seul intérêt des collections publiques, revendiquer les objets provenant des fouilles (voir alinéa e ci-après).

b) Les fouilles exécutées par l'État.

L'État est autorisé à procéder d'office à l'exécution des fouilles ou des sondages pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sur les terrains ne lui appartenant pas. Les articles 9 à 14 de la loi de 1941 modifiée règlent la procédure à suivre à l'égard du propriétaire : accord amiable ou déclaration d'utilité publique, constat de l'état des lieux, occupation temporaire, indemnités, classement éventuel parmi les monuments historiques...

La propriété des découvertes de caractère mobilier effectuées durant de telles fouilles est partagée par moitié entre l'État et le propriétaire du sol, mais l'État peut exercer le droit de revendication étudié ci-après.

c) Les découvertes fortuites.

Lorsque, par suite de travaux ou d'un fait quelconque, sont trouvés des vestiges immobiliers ou des objets pouvant intéresser les sciences déjà citées mais aussi la numismatique (pour la première fois nommément désignée à l'article 14 de la loi de 1941), leur inventeur, leur gardien provisoire et le propriétaire du terrain doivent en faire immédiatement la déclaration au maire de la commune. Sans délai celui-ci transmet la déclaration au préfet qui avise le Ministre chargé de la culture ou son représentant. Le préfet de région fait prendre toutes les mesures opportunes. Si la continuation des recherches présente un intérêt public, les fouilles ne peuvent être poursuivies que par l'État ou avec son autorisation, dans les conditions indiquées ci-dessus (alinéas a et b).

La propriété des trouvailles de caractère mobilier faites fortuitement est réglée suivant l'article 716 du Code Civil (moitié au propriétaire du sol et moitié à l'inventeur), mais l'État peut exercer le droit de revendication déjà mentionné.

d) Les sanctions pénales.

Pour les pénalités, il sera tenu compte du Nouveau Code Pénal. Précisons que les tribunaux peuvent atténuer sans limitation l'emprisonnement et l'amende fixés par les lois et décrets. Il leur est permis de substituer à l'emprisonnement un travail d'intérêt général ou des jours-amende, ou encore de remplacer l'emprisonnement et l'amende par des peines telles que la suspension du permis de conduire, l'interdiction d'exercer certaines professions, la confiscation de la chose qui a servi à commettre l'infraction ou qui en est le produit (articles 131-5 à 131-9 et 131-14 du Code Pénal).

Les faits d'entreprendre des fouilles et sondages sans autorisation, de ne pas respecter les conditions imposées par l'autorisation, de continuer les travaux après retrait de celle-ci, de ne pas déclarer les trouvailles fortuites... sont punis d'une amende de 50 000 (cinquante mille) francs sans préjudice d'une action en dommages intérêts. Quiconque aura sciemment aliéné ou acquis des objets découverts durant des fouilles illégales ou dissimulés au cours de fouilles régulières, ou encore trouvés fortuitement mais non déclarés, est passible d'un emprisonnement de 2 (deux) ans, d'une amende de 30 000 (trente mille) francs (pouvant être portée au double du prix de vente), sans préjudice de dommages intérêts et de la publication du jugement.

Ajoutons que le nouvel article 322-2 du Code Pénal punit de 3 (trois) ans d'emprisonnement et de 300 000 (trois cent mille) francs d'amende la destruc-

tion, la dégradation ou la détérioration d'un immeuble ou objet mobilier classé ou inscrit, d'une découverte archéologique, d'un objet conservé ou déposé dans les musées, bibliothèques, mais aussi d'un terrain contenant des vestiges archéologiques... Les peines sont aggravées dans les cas prévus à l'article 322-3. Certaines associations agréées en vertu de la loi du 18 décembre 1989 et du décret n° 91-787 du 19 août 1991 peuvent se constituer parties civiles en cas de poursuites pénales exercées en vertu des articles 322-2 et 322-3 (anciens articles 257-1 et 257-2) du Code Pénal. Le délit est également constitué lorsqu'il est commis par le propriétaire lui-même.

e) Le droit de revendication de l'État.

La réglementation administrative n'a pas, en principe, d'effet sur les règles du droit de propriété. La personne, régulièrement autorisée, qui effectue des recherches sur son terrain, est entièrement propriétaire des choses découvertes ; l'auteur d'une découverte fortuite et le propriétaire de l'immeuble se partagent la trouvaille ; lorsque des fouilles sont conduites par l'État sur un terrain privé, les découvertes sont divisées par parts égales entre l'État et le propriétaire (sauf convention assez courante par laquelle le propriétaire du sol abandonne tout ou partie de sa part).

Mais il peut être regrettable de diviser des trouvailles qui forment un ensemble ou d'abandonner à des collectionneurs privés des objets particulièrement intéressants. La loi de 1941 a donc accordé à l'État un droit de revendication sur les choses attribuées au propriétaire du sol, ceci dans l'intérêt des collections publiques. Ce droit qui s'apparente au droit de préemption lors des ventes aux enchères, constitue un véritable droit de réquisition moyennant une indemnité fixée, soit amiablement, soit après une ou plusieurs expertises (décret du 19 avril 1947 modifié par le décret du 17 janvier 1985). On notera, toutefois, que l'article 17 de la loi de 1941 stipule que le droit de revendication ne pourra « s'exercer à propos des trouvailles consistant en pièces de monnaies ou d'objets en métaux précieux sans caractère artistique ». Le texte est sujet à interprétation, car la notion de « caractère artistique » évolue. Le législateur parait avoir considéré que, les monnaies étant faciles à dissimuler et à négocier, mieux valait inciter les détenteurs à les déclarer en écartant la crainte d'une cession forcée. C'est donc à tort que certains cachent des découvertes numismatiques dans la crainte de s'en voir privés par l'État.

iii. L'UTILISATION DES DÉTECTEURS DE MÉTAUX.

La question de l'emploi de détecteurs de métaux a pris une telle gravité depuis une quinzaine d'années qu'elle mérite une étude particulière, d'autant plus que

les législations diffèrent complètement d'un pays à l'autre, même au sein de la Communauté Européenne.

Le détecteur magnétique permet de déceler la présence d'objets métalliques jusqu'à une profondeur variable selon la qualité du matériel, la masse métallique et la nature du milieu. Il peut être très utile aux archéologues, mais il devient dangereux entre les mains des fouilleurs clandestins.

Les défenseurs de l'usage libre des détecteurs présentent divers arguments : « les détenteurs de ces appareils ne sont généralement que d'inoffensifs promeneurs et non des pilleurs ; ils prospectent des sols retournés par les machines agricoles, des espaces de forêts et de montagnes où aucun archéologue ne viendra jamais ; ils trouvent sutout des capsules, de menus objets sans importance, des monnaies connues à des milliers d'exemplaires »...

À la Direction du Patrimoine (Ministère de la Culture), les adversaires répondent que sur un site archéologique, dès que le détecteur signale la présence d'un objet métallique, on est incité à creuser le sol pour dégager cet objet. Cette action, quelle que soit la profondeur atteinte, constitue une fouille. « On perd donc toute possibilité de le dater grâce à la stratigraphie du site comme de tirer des conclusions à partir de la disposition des objets dans le sol à cet emplacement ».

Nous ajouterons un exemple précis : les spécialistes du monnayage gaulois se fondent sur les lieux de trouvailles des monnaies pour attribuer à telle ou telle peuplade les monnaies d'un type déterminé ; le commerce clandestin des pièces gauloises trouvées dans les campagnes grâce aux détecteurs prive l'histoire de la Gaule de documents modestes, mais d'une importance capitale. Relevons aussi que certains prospecteurs s'intéressent aux sites archéologiques beaucoup plus qu'aux forêts désertes et effecteuent toute une recherche documentaire avant de partir en expédition sur le terrain. La découverte effectuée sur l'indication d'un détecteur n'est plus due au hasard ; elle ne peut donc pas être assimilée à une découverte fortuite et ne bénéficie pas, de ce fait, de l'avantage de sa demi-propriété.

L'utilisation des détecteurs de métaux est actuellement réglementée par la loi du 18 décembre 1989 et le décret du 19 août 1991. Nul ne peut utiliser ce matériel, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir obtenu, au préalable, une autorisation du préfet de région. La publicité pour les détecteurs, les notices d'utilisation de ceux-ci doivent rappeler la réglementation légale et les raisons de cette dernière.

L'emploi d'un détecteur sans autorisation ou en violation des prescriptions de l'autorisation préfectorale est une contravention punie d'une amende de 10 000 (dix mille) francs et de la confiscation éventuelle. Une amende de 10 000

(dix mille) francs est également prévue en cas de diffusion de publicités ou de notices non conformes à la loi. Évidemment, si l'emploi du détecteur est suivi de sondages, fouilles, prélèvements d'objets..., ce n'est pas seulement la contravention qui sera poursuivie, mais aussi les délits analysés précédemment (loi du 27 septembre 1941 modifiée, article 322-2 du Code Pénal).

iv. L'ARCHÉOLOGIE SUB-AQUATIQUE.

Les eaux des mers, des fleuves et des rivières renferment d'importants gisements archéologiques : épaves de bateaux, objets perdus dans les ports, abandonnés dans les fleuves ou tombés à l'eau durant des combats, offrandes aux divinités des gués, vestiges d'installations, localités submergées ... Il nous reste à exposer les principes applicables aux recherches et découvertes en milieu aquatique.

a) Les fleuves, rivières, lacs et canaux.

Les uns constituent le domaine public fluvial, les autres sont de simples propriétés privées.

1) Le domaine public fluvial.

La loi du 16 décembre 1964, article 29, définit les conditions dans lesquelles les fleuves, rivières, lacs et canaux, sont admis dans le domaine public. La domanialité publique s'étend au lit et aux berges jusqu'à la hauteur des plus hautes eaux avant débordement. Les trouvailles faites dans ce domaine public et ses dépendances appartiennent à l'État (ordonnance prise sous Louis XIV et Colbert en août 1661 sur les Eaux et Forêts, toujours en vigueur malgré la Révolution Française !). On ne peut donc y entreprendre des recherches sans autorisation, et les trouvailles faites au cours de travaux réguliers, tels les dragages, reviennent entièrement à l'État. En fait, pendant très longtemps les découvertes archéologiques ont surtout enrichi les collections privées. Depuis quelques années les fouilles sub-aquatiques sont strictement contrôlées et l'État ne se désintéresse plus des découvertes des dragueurs auxquels, pour éviter des fraudes encore courantes, des gratifications sont attribuées. Les sondages et recherches non autorisés sont passibles des peines prévues par la loi de 1941 ; de plus sont passibles de poursuites pour vol et recel les dragueurs, plongeurs, fouilleurs de rives qui s'approprient les objets découverts et les collectionneurs qui les achètent.

2) Les eaux privées.

Le lit des cours d'eau non domaniaux est attribué aux propriétaires des rives. Lorsque chaque rive appartient à un propriétaire différent, celui-ci a la pro-

priété de la moitié du lit ; l'axe du cours d'eau est la limite qui sépare les héritages riverains (article 98 du Code Rural).

S'agissant des sondages, recherches archéologiques, découvertes fortuites présentant un intérêt historique, il convient d'appliquer, en matière d'eaux privées, les règles fixées par la loi de 1941 analysée précédemment.

b) La mer et ses rivages.

Le domaine public maritime est défini par la loi du 28 novembre 1963, le décret du 17 juin 1966 et la loi du 24 décembre 1971. Notons simplement que ce domaine comprend essentiellement le sol et le sous-sol de la mer territoriale ainsi que les lais et relais futurs (dépôts exondés laissés par la mer). Les eaux territoriales françaises s'étendent jusqu'à une limite fixée à 12 (douze) milles marins à partir des lignes de base déterminées par décret.

Depuis 30 ou 40 ans, les progrès de la plongée autonome et des techniques de prospection maritime ont fait de tels progrès qu'une réglementation stricte de l'archéologie sous-marine s'est imposée. La loi du 1er décembre 1989, puis les décrets des 5 décembre 1991 et 27 mai 1994 ont organisé la protection des biens culturels maritimes.

« Constituent des biens culturels maritimes les gisements, épaves, vestiges, ou généralement tout bien qui, présentant un intérêt préhistorique, archéologique ou historique, sont situés dans le domaine public maritime ou au fond de la mer dans la zone contiguë ». Ces biens appartiennent à l'État si le propriétaire n'est pas susceptible d'être retrouvé (objets antiques ou anciens) ou s'il ne s'est pas fait connaître dans les 3 (trois) ans après la publication de la découverte.

Toute personne qui découvre un bien culturel maritime ou qui l'enlève fortuitement au cours de travaux réguliers a l'obligation d'en assurer la protection et doit, dans les 48 heures de la découverte ou de l'arrivée au premier port, en faire la déclaration à l'administrateur des affaires maritimes. L'auteur de la découverte peut bénéficier d'une récompense. Le défaut de déclaration et la déclaration inexacte sont punis d'une amende de 25 000 (vingt cinq mille) francs (taux du nouveau Code Pénal). Sont punies d'une amende de 50 000 (cinquante mille) francs les prospections, sondages, prélèvements, fouilles et déplacements non autorisés concernant ces biens culturels. Quiconque aura sciemment vendu ou acquis un bien culturel enlevé du domaine public en infraction à la loi de 1989, sera puni de 2 (deux) ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 (trente mille) francs ou de l'une de ces deux peines, le montant de l'amende pouvant être porté au double du prix de vente.

Le Ministre chargé de la culture prend les mesures conservatoires, autorise les sondages, les prospections de localisation, les prélèvements et déplacements urgents. Après avis du Conseil National de la Recherches Archéologique, il

autorise les fouilles, conclut des conventions de recherches avec des personnes agréées, prononce les retraits d'autorisations... Lorsque le propriétaire du bien est connu, son accord préalable est demandé. L'acquisition par l'État d'un bien culturel maritime peut être déclarée d'utilité publique moyennant versement d'une indemnité fixée amiablement ou par les tribunaux judiciaires.

En 1990, 1991 et 1993, le Ministère du Travail a établi une réglementation protégeant les travailleurs en milieu hyperbare qui s'applique bien entendu aux fouilles archéologiques subaquatiques.

v. CIRCULATION DES BIENS CULTURELS.

A la suite de la décision d'ouverture des frontières à l'intérieur de la Communauté Économique Européenne (CÉE) le 1er janvier 1993, la France a publié une loi (92-1477 du 31 décembre 1992) avec ses décrets (93-124 du 29 janvier 1993), arrêtés (29 janvier 1993, J.O. du 6 mars 1993 et 3 juillet 1993) et circulaire (n° 114-456 du 9 mars 1993) d'application pour soumettre la circulation des biens culturels à certaines restrictions de circulation. Cet appareil juridique qui a pour but d'éviter la sortie du territoire national français à des biens culturels particulièrement remarquables déclarés « trésors nationaux », soumet à l'obtention d'un certificat la sortie des frontières. Le certificat est établi par les différentes directions du Ministère de la Culture concernées.

Notre propos relatif à l'archéologie et à la numismatique est concerné par les catégories 1 et 12b des biens visés par cette législation. Il s'agit des objets archéologiques ayant plus de 100 ans provenant de fouilles et découvertes terrestres et sous-marines, de sites archéologiques ou de collections archéologiques sans seuil de valeur (catégorie 1) et des collections présentant un intérêt numismatique d'une valeur égale ou supérieure à 50.000 écus ou euros (soit 332.700 francs au 1er janvier 1993) (catégorie 12b).

Lorsque ces biens sont déclarés « trésors nationaux » la sortie du territoire national français est interdite. Seule la sortie temporaire est autorisée pour expertise, restauration, participation à une manifestation culturelle ou dépôt temporaire dans une collection publique après délivrance d'une autorisation de sortie délivrée par le Ministre de la Culture.

Les biens culturels répondant aux critères énoncés plus haut (catégorie 1 et 12b) doivent obtenir un certificat indiquant qu'il ne sont pas des « trésors nationaux » pour circuler librement à l'intérieur de la CÉE. Ce certificat doit être complété par une autorisation d'exportation délivrée par la direction générale des douanes et par une déclaration en douane lorsque le bien sera exporté vers un État qui n'est pas membre de la CÉE.

Les infractions sont passibles de deux années d'emprisonnement et de trois millions de francs d'amende. Ce sont de très lourdes peines qui sont à la mesure

de la valeur, souvent très élevée, des biens culturels susceptibles d'être exportés.

vi. L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE.

Nous avons tenté une approche quantitative de l'application de la législation archéologique, mais les statistiques sont à la fois difficiles à trouver et à exploiter, car les critères évoluent au fil des ans.

a) Qui pratique l'archéologie ?

Qui pratique l'archéologie en France ? Comment cette population évolue-t-elle ? Il n'y a guère que les personnels disposant d'un statut qui peuvent être dénombrés.

1) Ministère de la Culture.

L'État, au sein du Ministère de la Culture (Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie) emploie en 1995 un peu moins de 400 personnes, réparties entre différentes catégories : Conservateur (CP), Personnel de Recherche (PR), Personnel de Surveillance (PS), Personnel Administratif (PA), Personnel de Documentation (PD) et Non Titulaire (NT). Le tableau ci-dessous en donne le détail tant bien que mal. En effet, les statistiques manquent pour l'année 1989 et les personnels de surveillance et les non-titulaires ne sont pas toujours comptabilisés dans les rapports annuels. Les non-titulaires ne sont pas pris en compte dans le total des effectifs depuis 1993.

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1990	1991	1992	1993	1994	1995
CP	76	79	82	87	87	77	105	90	96	103	103	102
PR	116	116	148	153	157	147	159	147	164	164	163	168
PS						18	19			9	11	7
PA	30	30	31	31	34	55	78	75	86	79	85	86
PD	15	15	15	14	11	10	15	11	16	13	16	19
NT						16	5	1		88	140	152
Total	237	240	276	285	289	323	381	324	362	368	378	382

Le tableau appelle quelques commentaires. Jusqu'en 1980, les effectifs étaient de l'ordre d'une centaine. À partir de 1982, ils ont été en forte et régulière progression pour trois raisons :

1) des intégrations dans les personnels de recherche de personnes qui étaient auparavant sous contrat associatif.
2) le recrutement régulier de conservateurs par concours.

3) la mise à disposition de personnel administratif par les Directions Régionales des Affaires Culturelles.

Les non-titulaires indiqués dans les statistiques des années 1988 à 1991 correspondent aux responsables des Services Régionaux de l'Archéologie qui ont été progressivement intégrés dans le corps des conservateurs. A partir de 1993, les chiffres indiqués pour les non-titulaires correspondent à des emplois précaires qui n'étaient pas comptabilisés auparavant (objecteurs de conscience, vacataires...). La réforme du service militaire en France va certainement réduire cette catégorie de façon radicale à partir du 1er janvier 1996.

2) Collectivités territoriales.

Les collectivités territoriales (Région, Département, Commune) ont recruté des archéologues dans le cadre d'une politique de protection et de mise en valeur du patrimoine. Ce sont essentiellement les départements et les villes qui ont recruté. Là encore, les statistiques sont difficiles à obtenir.

	1987	1995
Départementaux	43	71
Municipaux	51	62
Autres	8	9
TOTAL	102	142

La progression est nette entre 1987 et 1995, et encore, les chiffres de 1995 sont incomplets et doivent être en dessous de la réalité. Entre ces deux dates, plus que des créations nouvelles de postes isolés, il s'agit principalement d'un renforcement des services les plus importants, notamment dans les régions Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Provence-Côte-d'Azur.

3) Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN).

Le Ministère de la Culture a créé en 1973 une Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN) pour faciliter le versement de ses subventions aux responsables d'opérations archéologiques. Peu à peu, elle a joué le rôle d'employeur pour le personnel temporaire salarié dans les opérations archéologiques. Depuis, l'AFAN est devenue, toujours sous statut associatif, une grande entreprise dont les effectifs ont doublé de 1990 à 1996. La convention passée entre l'AFAN et l'État en 1992, lui donne pratiquement un monopole de fait des opérations archéologiques de sauvetage, en particulier celles liées à de grands travaux comme les constructions d'autoroute, de ligne TGV ou d'immeubles en milieu urbain qui sont celles qui emploient le plus grand nombre d'archéologues salariés.

1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
655	716	879	1014	1116	1296	1330

Evolution des effectifs de l'AFAN en équivalent temps plein (estimation pour 1996).

4) Autres.

D'autres personnes pratiquent l'archéologie en France : universitaires, chercheurs du CNRS, salariés d'associations ou de société d'économie mixte (cf. le Mont-Beuvray) mais aussi bénévoles. Il n'y a pas de données chiffrées pour l'ensemble de ces personnes pour lesquelles l'archéologie constitue l'activité principale ou accessoire. Les bénévoles représentaient l'essentiel de l'archéologie française jusque dans les années 1970-1980, tant en ce qui concerne les responsables d'opération que les simples fouilleurs des campagnes de fouilles estivales. A partir de cette décennie, les effectifs du bénévolat ont fondu, en archéologie comme dans d'autres secteurs d'activité par une évolution des mentalités, pendant que le salariat se développait.

b) Les opérations archéologiques.

Les opérations autorisées sont réparties entre celles qui sont surveillées par l'État (fouilles programmées (FP), prospections thématiques (PT), prospections inventaires (PI)) et celles qui sont généralement exécutées par l'État (sauvetage urgent (SU), évaluation archéologique (EA), sondages (SD)). Le tableau suivant donne l'évolution des autorisations délivrées entre 1983 et 1995.

	FP	SU	EA	SD	PT	PI
1983	416	243		892		
1984	423	261		1054		
1985	406	268		1065		
1986	409	1093		331		
1987	375	1146		434		159
1988	324	996		463		93
1989	293	839		527		345
1990	341	241				
1991	276	1088		661	64	475
1992	264	1047		957	73	542
1993	276	1090		1145	108	634
1994	298	1293		1170	91	612
1995	289	812	765	791	97	567

Ce tableau illustre l'évolution de la recherche archéologique et des concepts. Le nombre des fouilles programmées diminue régulièrement. Lorsqu'il n'y a pas de menace sur les sites archéologiques, les autorisations ne sont délivrées qu'au compte-goutte à des chercheurs chevronnés développant une problématique scientifique précise et offrant des garanties sérieuses de publication ultérieure. En revanche les fouilles de sauvetage urgent se développent. A partir de 1995, apparaît une nouvelle catégorie, l'évaluation archéologique. L'expression désigne une sorte d'opération intermédiaire entre le sauvetage urgent et le sondage, qui est pratiquée notamment sur les grands travaux pour avoir la confirmation ou non d'un site et pour estimer les moyens nécessaires à la mise en place d'une fouille de sauvetage. La prospection-inventaire regroupe des opérations systématiques sur une portion de territoire plus ou moins définie et la prospection aérienne. La prospection thématique quant à elle, s'attache à un type de site (mottes féodales, enceintes néolithiques...). Il est dommage que ces statistiques n'indiquent ni le nombre d'opération refusées, ni le nombre d'autorisations accordées pour utiliser un détecteur de métaux. Les données de 1990 sont incomplètes.

Il est intéressant de voir comment les acteurs de l'archéologie se répartissent les différents types d'opération. Le tableau suivant indique en pourcentage (chiffres arrondis) l'organisme de rattachement des titulaires d'opération en 1995.

	SDA	CNRS	SUP	EN	Musée	COLL	AFAN	CDD	Ass	BEN	Autres
FP + PT	14	20	12	4	2	6	17	3	1	5	15
SU, PI, EA, SD	14	3	2	3	1	10	33	6	1	10	16

Répartition des autorisations archéologiques (en pourcentages) entre les différents statuts des titulaires d'opérations.
SDA = Sous-Direction de l'Archéologie, Ministère de la Culture ; CNRS = Ministère de la Recherche ; SUP = Universitaires ; EN = Enseignants du premier et second degré ; Musée = Personnel de musée ; COLL = Archéologues des collectivités territoriales ; AFAN = Personnel sous contrat à durée indéterminée à l'AFAN ; CDD = Personnel sous contrat à durée déterminée à l'AFAN ; Ass = Personnel d'associations autres que l'AFAN ; BEN = Bénévoles.

Ce tableau apporte des éléments d'appréciation quant à la répartition des tâches et des effectifs des personnels concernés par l'archéologie tels que nous les avons exposés dans le paragraphe précédent.

c) La propriété du mobilier archéologique et le droit de revendication.

Le droit de revendication de l'État est souvent considéré, à tort, comme un épouvantail. En effet, on ne compte qu'une dizaine de cas où l'État a exercé

son droit de revendication pour des objets issus de fouilles archéologiques ou de découvertes fortuites depuis la mise en vigueur de la loi de 1941, ce qui est vraiment peu. Plus fréquemment, l'État conclut l'acquisition à l'amiable avec le propriétaire du mobilier archéologique. En fait, le plus souvent, l'État se fait l'intermédiaire pour qu'un musée achète les objets. C'est en réalité la meilleure affaire pour le propriétaire particulier qui a l'assurance du payement, de la transparence de la transaction et d'un prix au moins équivalent à celui du marché. Ainsi, depuis une trentaine d'années, la Ville de Dijon a acheté pour son musée archéologique, sur proposition des services du Ministère de la Culture, plusieurs éléments phares de ses collections: bracelet en or massif (1,286kg) découvert à La Rochepot, trésor de Blanot, pilier de Mavilly, têtes monumentales de Chorey et 9 des 10 monnaies d'or romaines constituant le trésor de Seurre.

d) Les actions judiciaires.

Les conflits entre les chercheurs et l'État qui vont jusqu'au tribunal, sont rares. La plupart des actions judiciaires sont lancées à l'initiative du Ministère de la Culture qui porte plainte contre des clandestins, souvent munis d'un détecteur de métaux, ou des destructeurs de sites. Malheureusement pour notre propos, les statistiques manquent cruellement. Quelques données chiffrées figurent dans l'article d'Henri Gaillard de Sémainville et Catherine Gosselin, mais elles datent de 1984.

Voici quelques sites archéologiques célèbres où il y a eu enquête de gendarmerie après des fouilles clandestines avec utilisation non autorisée de détecteur de métaux:

Murviels-les Montpellier (Hérault)	8 fois en 7 ans
Mont-Beuvray (Nièvre et Saône-et-Loire)	3 fois en 6 mois
Vendeuil-Caply (Oise)	3 fois en 1 an
Orrouy (Oise)	3 fois en 1 an
Bisheim (Haut-Rhin)	3 fois en 2 ans
Alba (Ardèche)	3 fois en 3 ans

Vincent Négri, dans son ouvrage, indique le nombre de jugements prononcés entre 1978 et 1989 avec le montant des peines:

Année de jugement	Peines	
1978	1	1 000F (6 prévenus).
1979	1	3 000F.
1980	7	entre 500 et 1 000F.
1981	4	entre 500 et 2 500F.
1982	2	700F.

1983	4	300 à 10 000F.
1984	6	1 000 à 20 000F.
1985	3	1 500 à 5 000F + 70 000F de dommages et intérêts + confiscation.
1986	6	400 à 15 000F + 3 mois d'emprisonnement avec sursis + 30 000F de dommages et intérêts + confiscation.
1987	8	500 à 15 000F + 3 mois d'emprisonnement + 133 032 F de dommages et intérêts + confiscation.
1988	10	1 000 à 15 000F + 1 mois avec sursis + publication du jugement.
1989	10	2 000 à 10 000F + 6 mois avec sursis + 3 500F de dommages et intérêts + confiscation.

Les peines d'amende ne sont pas toujours très sévères, contrairement aux peines d'emprisonnement. La confiscation du matériel de détection peut représenter une peine plus lourde que l'amende eu égard au prix du matériel.

Ces données sont donc antérieures à la loi 89-900 de 1989 sur les détecteurs de métaux. Mais on voit le nombre d'affaires croître à la veille de sa sortie. Depuis, nous ne disposons d'aucune statistique pour voir l'évolution des infractions et de la jurisprudence. Actuellement, le Ministère de la Culture poursuit systématiquement les contrevenants mais aussi les auteurs d'ouvrage et les revues spécialisées vantant les mérites des détecteurs qui en fait abusent certains lecteurs naïfs. La législation sur la presse (article 23 de la loi du 21 juillet 1881) réprime sérieusement tous les écrits qui ont encouragé ou incité un délit. Ainsi, un directeur de revue a été condamné par le tribunal de Digne pour complicité à 40 000F d'amende en 1995. La responsabilité du donneur d'ordre est également recherchée par le ministère public. Ainsi, toujours en 1995, le tribunal de Nevers a condammné un fouilleur clandestin à deux mois de prison avec sursis et 5 000F d'amende, le propriétaire du terrain qui espérait la moitié du butin à 1 000F d'amende avec sursis, le conducteur de la pelle mécanique utilisée par le clandestin à 3 000F d'amende avec sursis tandis que l'entrepreneur propriétaire de la pelle mécanique était condamné à 3 000F d'amende ferme. Malgré le manque de statistique, on peut estimer que le nombre de jugements concernant l'archéologie se situe en 1995-1996 entre 20 et 50 chaque année en France.

vi. CONCLUSION.

La législation française en matière d'archéologie et, par voie de conséquence, de découverte numismatique, est une législation personnelle. En effet, jamais

les autorisations ne sont accordées à des collectivités, mais à des individus, en fonction de leurs compétences et de leurs motivations personnelles. De même, lors de découvertes fortuites au cours de travaux, l'inventeur, et donc le propriétaire par moitié de la découverte, n'est jamais l'entreprise ou le directeur de l'entreprise de travaux, mais l'ouvrier en personne qui a fait la découverte.

Peu à peu les mentalités évoluent vers l'idée que l'archéologie et ce qu'elle découvre, font partie d'un patrimoine collectif qu'il faut cesser de dilapider. L'archéologue ne travaille pas pour lui, mais pour la collectivité et les générations à venir. Le produit de son travail doit entrer dans les collections publiques des musées et faire l'objet de publications destinées au monde scientifique aussi bien qu'au grand public pour en diffuser et pérenniser les résultats. L'archéologie n'est pas un simple loisir, mais une activité scientifique qui nécessite une compétence et des autorisations spécifiques pour être pratiquée.

BIBLIOGRAPHIE

- *La recherche archéologique en France*, Tome I, Réglementation générale, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1987, 86 p.
- *Protection du patrimoine historique et esthétique de la France, Textes législatifs et réglementaires*, éd. du Journal Officiel de la République Française, 1991, 668 p.
- *L'archéologie en questions*, Ministère de la Culture, Paris, [2ème éd.,1996], 50 p.
- *Protection pénale du patrimoine archéologique*, actes du colloque de Lyon, 6 et 7 décembre 1989, textes réunis et présentés par Vincent NEGRI, L'Hermès éd., Lyon, 1992, 228 p.
- RIGAMBERT Catherine, *Le droit de l'archéologie française*, Picard éd., Paris, 1996, 256 p.
- *Rapport annuel sur la recherche archéologique en France*, Ministère de la Culture, 1983 à 1995.
- GAILLARD DE SÉMAINVILLE Henri et GOSSELIN Catherine, Détecteurs de métaux, le patrimoine archéologique en péril, dans Archéologia, 187, février 1984, p. 28-41.

Henri Petit et Jacques Meissonnier

M. Henri-Antoine Petit
Procureur Général Honoraire
17 C rue des Buttes
21000 Dijon
France

M. Jacques Meissonnier
Conservateur du Patrimoine
Ministère de la Culture
39-41 rue Vannerie
21000 Dijon
France

HISTOIRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE NUMISMATIQUE (CIN)

AVANT-PROPOS

C'est par un heureux hasard que la CIN peut faire coïncider la commémoration de ses 70 ans d'existence avec le XIIe Congrès International de Numismatique, organisé, avec sa collaboration, du 8 au 12 septembre 1997 à Berlin par les Staatliche Museen zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz. En effet, comme l'ont permis d'établir les recherches, ce n'est pas en 1934, mais bien en 1927 que se place le début de notre fédération internationale et mondiale de la numismatique scientifique, affiliée au Comité International des Sciences Historiques.

L'idée d'entreprendre ces recherches avait été proposée par Mme Cécile Morrisson, président de la CIN, lors de l'assemblée statutaire annuelle tenue à Nicosie en 1995. La documentation, sur laquelle elles sont fondées, a pu être complétée grâce à l'amabilité de MM. François de Callataÿ, Bruxelles, Michel Dhénin, Paris, et Philip Grierson, Cambridge.

Au lieu de fondre toutes les données dans un texte continu, il nous a semblé plus utile de les présenter par catégories, offrant ainsi au lecteur une consultation plus rapide et aisée. Afin d'éviter tout alourdissement inutile, les données puisées dans le *Compte rendu* n'ont été munies de références que dans les cas moins évidents.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos p. 102

Table des matières

A. Fondation et évolution du statut p. 103
B. Les règlements et statuts p. 106
C. Évolution de la politique poursuivie p. 111
D. Les Bureaux p. 114
E. Les membres p. 116
F. Les membres honoraires p. 117
G. Le logo p. 117
H. La médaille p. 118
I. Évolution du montant de la cotisation p. 118
J. Évolution de la situation financière p. 118
K. Le *Compte rendu* p. 118
L. L'*International Numismatic Newsletter* p. 120
M. Les patronages p. 121
N. La bourse de voyage annuelle p. 123

O. Les réunions du Bureau p. 123
P. Les réunions plénières p. 125
Q. Les Congrès internationaux préparés par la CIN p. 125
ANNEXE I, Les membres honoraires, vivants ou défunts; notices nécrologiques parues dans le C.r. p. 126
ANNEXE II, Histoires des médailliers publics publiées dans le C.r. p. 129
ANNEXE III, « Numismatists in the News » p. 132
Abréviations p. 151

A. FONDATION ET ÉVOLUTION DU STATUT

1927 : Formation du groupement initial.
1934 (22.3.) : Constitution en commission extérieure du CISH.
1939 : Transformation en commission intérieure du CISH.
1959 : Changement en organisme affilié au CISH.

C'est à 1927 que la CIN peut faire remonter les débuts de son existence, dont l'initiative revient au professeur August von Loehr et à Victor Tourneur ; de l'activité du groupement initial, dont les dirigeants de plusieurs collections publiques importantes firent partie, il ne subsiste pas de témoignages écrits[1]. L'année précédente, le 15 mai 1926, avait été fondé, à Genève, le Comité International des Sciences Historiques (CISH)[2], auquel la CIN allait être liée par la suite. En effet, alors qu'au congrès du CISH organisé à Oslo en 1928, la numis-

[1] « *Le secrétaire est chargé de déposer une couronne au tombeau du Prof. von Loehr qui avec M. Victor Tourneur était fondateur - en 1927 - de notre Commission.* » Rapport de la séance du Bureau tenue le 3 septembre 1965 au Cabinet des Médailles à Vienne, établi par le secrétaire D. Schwarz (C.r. 12, 1964/5, p. 15, sub e). - « *Mit Viktor Tourneur stand er (August von Loehr) an der Wiege der heutigen Commission internationale de Numismatique.* » Notice nécrologique August von Loehr, 1882-1965, par Eduard Holzmair dans C.r. 12, 1964/5, p. 25. - « *Die 'Commission Internationale de Numismatique', begründet vor 40 Jahren durch den kürzlich verstorbenen, hochverdienten Wiener Kollegen August Ritter von Loehr...* » *Conférence du professeur Walter Hävernick, Hambourg. Mardi le 2 juillet [1968] à 18.15 h. au Musée National à Prague*, dans C.r. 15, 1968, p. 10-17, p. 10. - Confirmation de la date de fondation et renseignements complémentaires aimablement communiqués par le prof. Dr D. Schwarz, Zurich, conseiller (1950-60), secrétaire adjoint (1960-61), puis secrétaire (1961-65) et membre honoraire (depuis 1965) de la CIN.

[2] *BCISH*, I, 1, octobre 1926, p. I. - M. François, *Cinquante ans d'histoire du Comité International des Sciences Historiques, dans Bulletin d'information du CISH*, 10, 1974-1976, Paris, 1976, p. 4-16. - I. Voss, *La mémoire du CISH*, dans *Bulletin d'information du CISH*, 19, Paris, 1993, p. 159-173.

matique ne fut pas considérée, une évolution importante devait être atteinte au congrès tenu à Varsovie en 1933, où A. von Loehr, Autriche, et H. Almquist, Suède, proposèrent la création d'une commission de numismatique au sein du CISH[3]. Une suite favorable fut réservée à cette demande ; en conséquence, au cours de la VIIIe assemblée du CISH, tenue à Paris du 21 au 23 mars 1934, la CIN se constitua en commission du CISH dans sa séance du 22 mars. Elle était composée de la manière suivante :

Président : Victor Tourneur, Belgique ; secrétaire : August von Loehr, Autriche ; membres : Adrien Blanchet, France ; George C. Brooke, Grande-Bretagne ; Lorenzina Cesano, Italie ; Adolphe Dieudonné, France ; Giuseppe Gerola, Italie ; Gustav Skalskła, Tchécoslovaquie ; Arthur Suhle, Allemagne ; Bengt Thordeman, Suède[4]. La même année, la CIN s'est adjoint comme collaborateurs MM. Andreas Alföldi, Hongrie, Ariz Bey, Turquie, Georg Galster, Danemark, Th. Gerassimov, Bulgarie, et Rudolf Wegeli, Suisse[5].

Dès l'abord, la CIN décida « d'ouvrir une enquête sur l'étude des fonds numismatiques et de mettre en train l'unification de sa terminologie[6]. » Elle proposa aussi un projet d'enquête au sujet des trouvailles monétaires, projet qui semble avoir eu comme but l'établissement d'un inventaire général par pays[7].

La deuxième réunion eut lieu en avril 1936 à Bucarest, sous la présidence de M. Moisil, la troisième à Londres, le 29 juin de la même année, la veille du congrès international[8], au cours de laquelle les rapports nationaux de 18 pays furent exposés[9]. À cette occasion furent élus comme nouveaux membres MM. R. Régis de Oliveira, Brésil ; A. Edwards, Chili ; Heras, Inde ; et Bosch, Insulinde[10].

Grâce à la CIN, la numismatique était de nouveau représentée au VIIIe Congrès International des Sciences Historiques organisé par le CISH à Zurich en 1938[11]. À cette occasion, deux entreprises importantes avaient été envisa-

[3] *BCISH* VII. 26, mars 1935, p. 84.

[4] *BCISH* VI, 22, mars 1934, p. 104-105, 419. - Pour les change ments intervenus depuis 1950, voir : D. Les Bureaux.

[5] *BCISH* VI, 22, mars 1934, p. 419.

[6] *BCISH* VI, 22, mars 1934, p. 105.

[7] *BCISH* VI, 22, mars 1934, p. 107.

[8] A. von Loehr, *International co-operation in Numismatics*, dans *Transactions of the International Numismatic Congress organized and held in London by the Royal Numismatic Society, June 30 - July 3, 1936, on the occasion of its centenary*, Londres, 1938, p. 307-314, p. 312.

[9] *BCISH* IX, 35, juin 1937, p. 226-243 ; IX, 37, décembre 1937, p. 474-518.

[10] *BCISH* VIII, 32, septembre 1936, p. 485.

[11] *BCISH* X, 39, avril 1938, p. 217-226.

gées : 1. la création d'un Corpus nummorum romanorum, dont les possibilités de réalisation étaient analysées par une commission présidée par Harold Mattingly, et 2. l'histoire du papier-monnaie, pour laquelle A. von Loehr avait obtenu le patronage de la Commission[12].

Lors de sa réunion à Luxembourg, les 22-24.5.1939, le Bureau du CISH prit connaissance d'un rapport soumis par Victor Tourneur, dans lequel il demanda qu'en reconnaissance de l'activité de la CIN, le Comité central du CISH transforme celle-ci de Commission extérieure en Commission intérieure[13].

Après les années de guerre, la CIN fut reconstituée en 1945 ; quelques années plus tard, en 1951, c'est en ces termes que l'un des fondateurs de la CIN, August von Loehr, formula le but de la numismatique : « *Les changements profonds que les guerres mondiales ont provoqués dans le domaine économique et monétaire imposent aux sciences historiques - comme « Sciences des Changements » - la tâche d'étudier leurs causes et leurs conséquences. La numismatique comme science des phénomènes monétaires doit s'occuper des formes monétaires qui ont précédé et accompagné la monnaie métallique*[14]. »

Jusqu'en 1985, le règlement de la CIN indique dans son article 1er : « *La Commission Numismatique du Comité international des Sciences historiques (CISH)...* », ce qui, dans les nouveaux statuts du 13.9.1986 est modifié en : « *La Commission internationale de Numismatique (CIN), affiliée au Comité international des sciences historiques...* ». En fait, ce changement de dépendance envers le CISH eut lieu beaucoup plus tôt. Le rapport du trésorier pour les exercices réunis de 1953 et 1954 indique une contribution unique de Sfr. 100.- de la part du CISH[15]. Lors de la réunion du Bureau à Madrid, du 3 au 5 juin 1958, on constate : « *Il s'est établi que la C.I.N. ne peut pas compter sur une subvention annuelle de la part du C.I.S.H., bien qu'une subvention de F 100 lui ait été allouée pour l'exercice 1959*[16]. » Comme, en plus, le Bureau de la CIN n'était qu'imparfaitement satisfait de ses relations avec le CISH, n'ayant été consulté ni pour des questions administratives, ni pour l'établissement du programme général du Congrès international des Sciences historiques qui allait avoir lieu à Stockholm en 1960, il décida dans la même réunion de réclamer auprès de ce dernier que la CIN soit transférée de la catégorie « commissions internes » dans

[12] *BCISH* XI, 45, octobre 1939, p. 586-587.
[13] *BCISH* XI, 45, octobre 1939, p. 586-587.
[14] A. von Loehr, dans *C.r.* (1), 1951, p. 8.
[15] *C.r.* (4) 1954, p. 10.
[16] *C.r.* 8, 1958, p. 4, *sub* 4.

la catégorie « organismes affiliés »[17]. Le Bureau du CISH agréa cette demande, légalisant ainsi (à partir de 1959), la situation de fait créée par la réorganisation de la CIN en 1953[18], les cotisations des membres-institutions (remplaçant les membres tout court) se substituant à l'hypothétique contribution de la part du CISH. Depuis lors, au contraire, c'est la CIN qui paye une cotisation annuelle au CISH, mais il est arrivé que l'utilité de cette dépense soit mise en doute : « *The President reported on an interview with the Secretary general of CISH, M. Michel François in Paris. He drew attention to the fact that the international status of the CIN depended on its affiliation to CISH, as independent recognition from UNESCO was excluded. It was agreed to continue the membership of CISH...* »[19].

B. LES RÈGLEMENTS ET STATUTS

Règlement adopté le 2.9.1950, modifié le 9.7.1953, le 9.9.1955 et le 15.9.1973. Statuts du 13.9.1986.

1. Règlement adopté à Paris, le 2.9.1950[20]

Art. 1. But de la Commission. La Commission Numismatique du Comité international des Sciences historiques est chargée de faciliter la coopération des savants de tous pays dans le domaine des études numismatiques.

Art. 2. Composition de la Commission. Sont invités à siéger dans la Commission internationale de Numismatique :

A. Les Conservateurs en chef des Collections numismatiques nationales.
B. Les Présidents en exercice des Sociétés numismatiques représentatives de chaque pays.
C. Les Directeurs de Revues numismatiques nationales.
D. D'autres personnalités scientifiques proposées par un des membres énumérés aux paragraphes A, B, C, et acceptés par la Commission.

Art. 3. Séances et votes. La Commission tiendra au moins une séance à l'occasion de chaque Congrès international des Sciences historiques et de chaque Congrès international de Numismatique. En dehors des séances un vote peut

[17] *C.r.* 8, 1958, p. 5, sub 6. - Encore en 1973, le secrétaire, Otto Mørkholm, eut le regret de devoir informer le Bureau de ce que le CISH avait totalement ignoré les suggestions de thèmes numismatiques faites en vue du Congrès d'Histoire qui devait avoir lieu à San Francisco en 1975. C.r. 20, 1973, p. 9, sub 8c.

[18] *C.r.* 9, 1959, p. 3, sub 4.

[19] Réunion du Bureau, Augst, 26-28.4.1975, *C.r.* 22, 1975, p. 10, sub 4.

[20] *C.r.* (1), 1951, p. 1-2 ; version anglaise, p. 3-4.

avoir lieu par correspondance. Le vote est acquis à la majorité des voix exprimées. Les membres désignés à l'article 2, sous les paragraphes A, B, C, pourront éventuellement se faire représenter par un délégué.

Art. 4. Bureau de la Commission. Le Bureau de la Commission est composé :

d'un président,
d'un vice-président,
d'un secrétaire,
d'un secrétaire adjoint,
de trois assesseurs.

Il est nommé au cours des réunions de la Commission.
Il se réunit au moins une fois par an.
Les membres empêchés doivent se faire représenter.

Art. 5. Rôle du Bureau de la Commission. Le Bureau est chargé :

A. De constituer un centre d'information.
B. De publier un rapport annuel.
C. De préparer les réunions de la Commission et les Congrès numismatiques internationaux.
D. De faire représenter la numismatique au cours des Congrès des sciences connexes.
E. De faire des rapports sur les propositions des membres de la commission.

Art. 6. Finances. Les frais d'administration sont couverts par les subventions du C.I.S.H.

Art. 7. Moyens d'action. La Commission ou le Bureau peuvent nommer des sous-commissions chargées de travaux déterminés.

Art. 8. Siège. Le siège de la Commission est celui du Comité international des Sciences historiques.

Art. 9. Modifications du règlement. Une modification du règle ment pourra être effectuée à la majorité des deux tiers des votes exprimés.

Art. 10. Dissolution de la Commission. La Commission peut être dissoute par la majorité des deux tiers des voix de tous ses mem bres.

Pr. le Président
Le Vice-président
Jean Babelon

Le Secrétaire
Jean Lafaurie

2. Modifications adoptées à Paris, le 9.7.1953[21]

L'article 2 (*Composition de la Commission*) est remplacé par le texte suivant : Sont invités à siéger à la Commission Internationale de Numismatique les délégués :

a. des grands cabinets numismatiques accessibles au public, placés sous une direction scientifique ;
b. des organisations et sociétés numismatiques représentatives de chaque pays.
Ces membres payeront une cotisation fixée par le Bureau.

En conséquence, la dernière phrase de l'article 3 est omise.

Aux sept membres du Bureau (article 4) s'ajoute maintenant un trésorier. Les trois dernières phrases de cet article sont rempla cées par le texte suivant : Les membres du Bureau seront élus au cours de la réunion de la Commission, lors de chaque Congrès international de numismatique et de chaque Congrès des Sciences Historiques. Ils sont rééligibles. Le Bureau se réunira au moins une fois par an. Les membres empêchés doivent se faire représenter.

L'article 5 est maintenant formulé de la manière suivante :

Art. 5. Rôle du Bureau de la Commission. Le Bureau est chargé :

a. de constituer un centre d'information ;
b. de préparer les séances de la Commission et les Congrès numismatiques internationaux ;
c. de faire représenter éventuellement la numismatique au cours des congrès des sciences connexes ;
d. de faire des rapports sur les propositions des membres de la Commission ;
e. de soumettre un programme de travail à la Commission et un budget annuel ;
f. de publier un rapport annuel.

Parmi les cinq derniers articles, seuls les articles 6 et 7 subis sent une modification :

Art. 6. *Finances*. Les frais d'administration et de publication sont couverts par les subventions du C.I.S.H., de l'U.N.E.S.C.O., par les cotisations annuelles des institutions membres et par des dons et legs.

[21] *C.r.* (3), 1953, p. 11-12 ; version anglaise, p. 13-14.

Art. 7. Moyens d'action. La Commission ou son Bureau peuvent nommer des conseillers, réunis en sous-commission, pour des tra vaux déterminés. La Commission a le droit de nommer des membres honoraires qui auront les mêmes droits que les représentants des institutions.

Signatures de ce nouveau règlement :

Le président	Le secrétaire
Jean Babelon	H. Enno van Gelder

3. Modifications adoptées à Rome, le 9.9.1955[22]

L'article 2 (*Composition de la Commission*) est augmenté du paragraphe c., admettant aussi les ateliers monétaires nationaux.

Le nombre des membres du Bureau de la Commission (article 4) est porté à 9 personnes, le nombre des membres assesseurs passant de 3 à 4.

4. Modifications adoptées à Washington, le 15.9.1973[23]

Sont concernés les articles 3 et 4. L'article 3 est reformulé de la manière suivante :

Art. 3. *Séances et votes*. La Commission peut tenir une séance à l'occasion d'un Congrès international des Sciences historiques ; elle doit tenir une séance lors de chaque Congrès international de Numismatique qui doit être organisé en principe tous les six ans.

Un important changement est apporté à l'article 4 : la durée d'activité des membres du Bureau est limitée à deux mandats. En outre, celui-ci peut comprendre un second vice-président, il abandonne le secrétaire adjoint, mais a la possibilité d'augmenter le nombre des membres assesseurs. L'article en question est maintenant formulé de la manière suivante :

Art. 4. Bureau de la Commission. Le Bureau de la Commission est composé :

d'un président,
d'un ou de deux vice-présidents,
d'un secrétaire,
d'un trésorier et
au moins de 4 et au plus de 7 membres assesseurs.

[22] *C.r.* 5, 1955, p. 8, *sub* 5.
[23] *C.r.* 20, 1973, p. 3-4 ; version anglaise, p. 5-6.

Les membres du Bureau sont élus au cours de la réunion de la Commission, à l'occasion de chaque Congrès international de Numismatique. Ils ne sont rééligibles qu'une fois. Leur mandat prendra fin lors du 2ème congrès suivant leur élection. Le Bureau se réunira au moins une fois par an.

5. Nouveaux statuts adoptés à Londres, le 13.9.1986[24]

Art. 1. *Objet.* La Commission internationale de numismatique (CIN), affiliée au Comité international des sciences historiques, a pour mission de faciliter la coopération entre chercheurs et institutions dans le domaine de la numismatique et des sciences qui s'y rapportent.

Art. 2. Membres. Les organismes suivants peuvent devenir mem bres de la CIN :

a. les collections numismatiques publiques,
b. les organisations, institutions et société numismatiques sans caractère commercial (locales, nationales et internationales),
c. les Monnaies nationales.

Les membres sont admis par le Bureau et doivent payer la cotisation annuelle fixée par le Bureau. Tout manquement au paiement entraîne l'annulation de l'adhésion.

Art. 3. *Membres honoraires.* Lors de ses réunions et sur proposition du Bureau, la CIN peut élire des personnalités comme membres honoraires. Les membres honoraires ne paient pas de cotisation annuelle mais ont les mêmes droits que les membres ordinaires.

Art. 4. *Assemblées.* La CIN doit tenir une assemblée générale lors des congrès internationaux de numismatique qui, en principe, ont lieu tous les six ans. Si aucun congrès international de numismatique n'a lieu dans un délai de sept ans après le dernier congrès, une assemblée sera obligatoirement convoquée sur décision du Bureau. Tout membre ordinaire peut désigner un délégué à l'assemblée générale. Un délégué ne peut représenter plus de trois membres ordinaires. Les membres honoraires ne votent qu'en personne.

Art. 5. *Bureau.* Le Bureau de la CIN est composé de neuf membres. Les membres du Bureau sont élus lors de l'assemblée générale. Leur fonction prend fin à l'assemblée générale suivante ; ils ne peuvent être réélus qu'une fois. Le Bureau

[24] *C.r.* 33, 1986, p. 5-6 ; version anglaise, p. 7-8.

se réunit au moins une fois par an ; il s'organise lui-même, c'est-à-dire qu'il élit son président et répartit les charges. En cas de mort ou de démission d'un membre, le Bureau a le droit de coopter un remplaçant jusqu'à l'assemblée suivante.

Art. 6. *Charges.* Les membres du Bureau sont le président, deux vice-présidents, le secrétaire, le trésorier. Ceux-ci sont élus immédiatement après l'élection du Bureau et exercent leur charge selon les voeux du Bureau.

Art. 7. *Fonctions du Bureau.*

a. Admettre de nouveaux membres dans la CIN.
b. recueillir et communiquer des informations aux membres.
c. patronner des conférences et des publications numismatiques de caractère international.
d. assurer, si possible, sa place à la numismatique dans les congrès des disciplines apparentées.
e. préparer les congrès internationaux de numismatique.
f. discuter et approuver le budget annuel proposé par le trésorier.
g. publier un rapport annuel dans le Compte rendu.
h. fixer la cotisation annuelle.

Art. 8. *Finances.* Les dépenses d'administration et de publication sont couvertes par les subventions du CISH et de l'UNESCO, les cotisations annuelles, les dons et les legs.

Art. 9. *Siège.* Le siège de la CIN se trouve au bureau du président.

Art. 10. *Modifications des statuts.* Toute modification des statuts doit être approuvée à la majorité des deux tiers des votes exprimés à l'assemblée générale. Toute proposition de modification doit être signifiée aux membres, par écrit, au moins un an avant l'assemblée.

Art. 11. *Dissolution.* La CIN peut être dissoute par la majorité des deux tiers des votes exprimés à l'assemblée générale. En cas de dissolution, les actifs de la CIN seront transférés au Comité international des sciences historiques.

Comme de nouvelles modifications de certains articles des statuts seront proposées à l'assemblée générale qui siégera à Berlin en 1997, on se reportera aux pages 7-10 du prochain Compte rendu pour la nouvelle version des statuts.

C. ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE POURSUIVIE

Outre la préparation des réunions de la Commission et des Congrès numismatiques internationaux, ainsi que le souci de faire représenter la numismatique

aux congrès des sciences connexes, objectifs qui comptent encore actuellement parmi les plus importants du Bureau de la CIN, le § A de l'art. 5 du règlement de 1950 (modifié seulement en 1986) stipulait que celui-ci était chargé de consti tuer un centre d'information[25]. Limite des compétences : Contrairement à leur président, August von Loehr, qui insistait sur la nécessité de joindre l'histoire économique et la numismatique, les vice-président et membres du Bureau de la CIN admettaient en 1951 que les études numismatiques devaient tenir compte de tous les signes monétaires, mais estimaient que l'histoire économique pure n'entrait pas dans le cadre des travaux de la commission. Dans l'intention de démontrer que la numismatique était la principale science auxiliaire de l'Histoire, le Bureau nomma une sous-commission chargée d'étudier la possibilité de préparer un Dictionnaire des noms de monnaies, où seraient relevés les différents sens et formes de ces noms, leur chronologie et topographie. Ce projet, initié par Adrien Blanchet, ne se réalisa pas plus que la Bibliographie des catalogues de ventes de monnaies et des catalogues des collections publiques de monnaies et médailles, dont l'élaboration avait été demandée par Philip Grierson et H. Enno van Gelder. Manque de personnel et de moyens financiers constituent la raison commune à l'échec de ces projets et de quelques autres (nouveau dictionnaire des graveurs, nouveau « Schrötter », etc.) présentés par la suite. En revanche, la reprise de l'inventaire général de toutes les trouvailles monétaires européennes (commencé en 1937), proposée par Walter Hävernick, eut des répercussions pratiques dans plusieurs pays[26]. Le Bureau émit en outre le voeu de recevoir la nomenclature des collections publiques de chaque pays[27]. En 1952, constatant qu'en dehors de l'Espagne, où chaque université avait compris l'enseignement de la numismatique dans ses programmes, et de la France, où il était assuré par Jean Babelon à l'École du Louvre et par Jean Lafaurie à l'École pratique des Hautes Études (IVe Section), il n'existait pas de chaire de numismatique, le Bureau exprima le voeu que l'enseignement de la numismatique soit étendu à toutes les universités, au même titre que les

[25] *C.r.* (1), 1951, p. 2.

[26] Pour la situation en 1972, voir : W. Hävernick, *Die nationalen Kataloge der Münzfunde aus dem Mittelalter und der Neuzeit*, dans *C.r.* 19, 1972, p. 22-23 ; traduction en anglais, p. 23-24. Cf. aussi : W. Hävernick, *Der deutsche Katalog der Münzfunde 750-1815* (fondé en 1950), dans *C.r.* 25, 1978, p. 32-35 ; J.-B. Giard, *Le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires à Paris*, *ibid.*, p. 36-37 (centre fondé en 1977, *C.r.* 24, 1977, p. 12, sub d) ; ainsi que B. Malmer, *The Swedish coin finds from the Viking age*, *ibid.*, p. 38-39.

[27] *C.r.* (1), 1951, p. 5-7. - La liste des principaux médailliers publics parut dans C.r. 7, 1957, p. 13-20 (République fédérale d'Allemagne), 21-25 (France), 26-32 (Italie), 33-35 (Pays-Bas), 36-39 (Suisse) ; 9, 1959, p. 9-19 (Suède) ; 10, 1960, p. 13 (Canada), 14-23 (Grande-Bretagne), 24-32 (États-Unis d'Amérique).

autres sciences auxiliaires de l'histoire (de nos jours, la numismatique est considérée, avec raison, comme une science à part entière)[28].

Un des moyens de promotion de la numismatique à la disposition de la CIN est d'accorder son patronage à des entreprises ou manifestations scientifiques ; le premier à en bénéficier, vers 1966, était le Centre International d'Études numismatiques établi à Naples (cf. M.1.). S'y ajoutèrent plus tard : les sous-comités « *Bibliography of Greek Coin-hoards* » (cf. M.2.), « *Sylloge Nummorum Graecorum* » (cf. M.3.), Coin Hoards (cf. M.4.) et *Co-ordination of schemes to computerise numismatic data* (cf. M.5.) ainsi que les entreprises scientifiques *Numismatic Literature* (cf. M.6.), *Inventory of Collections of Ancient Coins* (cf. M.7.), *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* (LIMC) (cf. M.8.) et *Inventaire des trésors monétaires protobyzantins des Balkans et d'Asie mineure* (491-713) (cf. M.9.). C'est également sous les auspices de la CIN qu'étaient placés, par exemple : a. Le symposium sur « Les commencements de la grosse monnaie et de la monnaie d'or en Europe centrale », organisé du 14 au 20 septembre 1970 à Prague et à Liblice par la Commission numismatique de l'Institut de l'Histoire Tchécoslovaque et Mondiale de l'Académie des Sciences Tchécoslovaques et le Cabinet des Médailles du Musée National de Prague[29] ; b. le symposion « Les Imitations et les Falsifications monétaires dans l'Antiquité et dans le Moyen Âge », organisé à Varsovie et à Budapest, du 13 au 17 septembre 1976[30]. La CIN émit à diverses occasions son avis sur la réimpression illicite d'ouvrages numismatiques et sur les frais de reproduction en cas de publications scientifiques. Elle se soucia aussi à plusieurs reprises du nombre croissant de reproductions et d'imitations, en partie fort dangereuses, même pour les spécialistes[31], publia au sujet des refrappes l'avis d'un juriste[32] et examina la politique d'acquisition pratiquée par les collections publiques en relation avec la prévention de l'exportation illicite de monnaies[33]. En 1974, en même temps que la première histoire d'un médaillier public (cf. K, Le *Compte rendu*), celui du British Museum, parurent des informations sur les travaux scientifiques

[28] *C.r.* (2), 1952, p. 4.

[29] *C.r.*, 17, 1970, p. 13, *sub* 6a, et 14-17.

[30] *C.r.* 21, 1974, p. 10, *sub* 6 ; 22, 1975, p. 12, sub 9 ; 23, 1976, p. 12, sub 6 ; R. Kiersnowski, *The Numismatic Symposium in Warsaw and Budapest*, ibid., p. 43-46.

[31] Cf., par exemple, C.r., 20, 1973, p. 16, *sub* 3.

[32] Yves de Rougemont (juge au tribunal cantonal, Neuchâtel, Suisse), *La refrappe de monnaies anciennes. Acte licite ou entreprise de tromperie du public ?*, dans *C.r.*, 20, 1973, p. 47-52. - Voir aussi : G. Le Rider, *Les imitations de monnaies anciennes*, dans *C.r.* 21, 1974, p. 33-34.

[33] *C.r.* 36, 1989, p. 20, *sub* 12 ; 37, 1990, p. 21, *sub* 12.

récents ou en cours dans plusieurs pays (rubrique incluse depuis quelque temps dans l'*INN*)[34].

Conformément à une décision prise en 1995, les deux premiers d'une suite d'articles sur les lois relatives aux trésors parurent l'année suivante[35].

Ainsi que l'exige le § d de l'article 7 de ses statuts, la CIN a soin d'assurer à la numismatique sa place dans les congrès notamment d'Histoire[36].

D. LES BUREAUX

Abréviations : Ph = Président d'honneur (seulement dans le Bureau élu en 1950 ; non prévu par le règlement) ; P = Président ; Vp = Vice-président ; S = Secrétaire ; Sa = Secrétaire adjoint (seulement dans les Bureaux élus de 1950 à 1970) ; T = Trésorier (à partir de 1953) ; C = Conseiller (membre assesseur)[37].

Bureau élu le 28 août et le 2 septembre 1950 à Paris :
Adrien Blanchet, Paris (Ph) ; August von Loehr, Vienne (P) ; Jean Babelon, Paris (Vp) ; Jean Lafaurie, Paris (S) ; H. Enno van Gelder, La Haye (Sa) ; Philip Grierson, Cambridge (C) ; Nils Ludvig Rasmusson, Stockholm (C) ; Dietrich H.W. Schwarz, Zurich (C).

Bureau élu le 9 juillet 1953 à Paris :
Jean Babelon, Paris (P) ; C.H.V. Sutherland, Oxford (Vp) ; H. Enno van Gelder, La Haye (S) ; Octavio Gil Farrés, Madrid (Sa) ; Colin Martin, Lausanne (T) ; Walter Hävernick, Hambourg (C) ; George C. Miles, Alexandrie, puis New York (C) ; Dietrich H.W. Schwarz, Zurich (C).

Bureau élu le 9 septembre 1955 à Rome :
Jean Babelon, Paris (P) ; C.H.V. Sutherland, Oxford (Vp) ; H. Enno van Gelder, La Haye (S) ; Octavio Gil Farrés, Madrid (Sa) ; Colin Martin, Lausanne (T) ; Laura Breglia, Rome (C) ; Walter Hävernick, Hambourg (C) ; George C. Miles, New York (C) ; Dietrich H.W. Schwarz, Zurich (C).

Bureau élu le 20 août 1960 à Stockholm :
C.H.V. Sutherland, Oxford (P) ; Laura Breglia, Rome (Vp) ; H. Enno van Gelder, La Haye (S) ; Dietrich H.W. Schwarz, Zurich (Sa) ; Colin Martin, Lau-

[34] *C.r.* 21, 1974, p. 46-56.
[35] A. Sheridan, '*Treasure trove Law in Scotland*', dans *C.r.* 42, 1995, p. 56-61, et R. Bland, *The Law of Treasure trove in England and Wales, ibid*, p. 62-74.
[36] Cf., par exemple, le congrès de Stuttgart 1985, C.r. 31, 1984, p. 28-34.
[37] Données extraites des différents fascicules du *C.r.*

sanne (T); Jean Babelon, Paris (C); Octavio Gil Farrés, Madrid (C); Walter Hävernick, Hambourg (C); Sawyer McA. Mosser, New York (C).

Bureau élu le 16 septembre 1961 à Rome:
C.H.V. Sutherland, Oxford (P); Laura Breglia, Rome (Vp); Dietrich H.W. Schwarz, Zurich (S); Walter Hävernick, Hambourg (Sa); Colin Martin, Lausanne (T); H. Enno van Gelder, La Haye (C); Eduard Holzmair, Wien (C); Sawyer McA. Mosser, New York (C); Nils Ludvig Rasmusson, Stockholm (C).

Bureau élu le 3 septembre 1965 à Vienne:
C.H.V. Sutherland, Oxford (P); Laura Breglia, Naples/Rome (Vp); Otto Mørkholm, Copenhague (S); Walter Hävernick, Hambourg (Sa); Colin Martin, Lausanne (T); H. Enno van Gelder, La Haye (C); Georges Le Rider, Paris (C); Sawyer McA. Mosser, New York (C); Nils Ludvig Rasmusson, Stockholm (C).

Bureau élu le 2 septembre 1967 à Copenhague:
C.H.V. Sutherland, Oxford (P); Laura Breglia, Naples/Rome (Vp); Otto Mørkholm, Copenhague (S); Walter Hävernick, Hambourg (Sa); Colin Martin, Lausanne (T); H. Enno van Gelder, La Haye (C); Ryszard Kiersnowski, Varsovie (C); George C. Miles, New York (C); Georges Le Rider, Paris (C). - Changement décidé lors de la réunion du Bureau à Paris, le 21 avril 1969: Georges Le Rider est désigné comme Vice-président à la place de Laura Breglia qui avait renoncé à cette charge; on lui demande de continuer comme Conseiller.

Bureau élu le 22 août 1970 à Moscou:
C.H.V. Sutherland, Oxford (P); Georges Le Rider, Paris (Vp); Otto Mørkholm, Copenhague (S); Walter Hävernick, Hambourg (Sa); Colin Martin, Lausanne (T); Laura Breglia, Naples/Rome (C); H. Enno van Gelder, La Haye (C); Ryszard Kiersnowski, Varsovie (C); Margaret Thompson, New York (C).

Bureau élu le 15 septembre 1973 à Washington:
Georges Le Rider, Paris (P); Margaret Thompson, New York (Vp); Ryszard Kiersnowski, Varsovie (Vp); Otto Mørkholm, Copenhague (S); Herbert A. Cahn, Bâle (T); Peter Berghaus, Münster (C); Ernesto Bernareggi, Milan (C); Robert A.G. Carson, Londres (C); Octavian Iliescu, Bucarest (C).

Bureau élu le 15.9.1979 à Berne:
Robert A.G. Carson, Londres (P); Peter Berghaus, Munster (Vp); István Gedai, Budapest (Vp); Kolbjørn Skaare, Oslo (S); Herbert A. Cahn, Bâle (T);

Michael L. Bates, New York (C); Ernesto Bernareggi, Milan (C); Jean-Baptiste Giard, Paris (C); Octavian Iliescu, Bucarest (C).
Bureau élu le 13.9.1986 à Londres:
Kolbjørn Skaare, Oslo (P); Michael L. Bates, New York (Vp); István Gedai, Budapest (Vp); Raymond Weiller, Luxembourg (S); Leandre Villaronga, Barcelona (T); Ermanno A. Arslan, Milan (C); Peter Robert Franke, Sarrebruck (C); John Kent, Londres (C); Cécile Morrisson, Paris (C).

Bureau élu le 14.9.1991 à Bruxelles:
Cécile Morrisson, Paris (P); Ermanno A. Arslan, Milan (Vp); Raymond Weiller, Luxembourg (Vp); Mark Jones, Londres (S); Leandre Villaronga, Barcelone (T); Peter Robert Franke, Sarrebruck (C); Kenneth Jonsson, Stockholm (C); William E. Metcalf, New York (C); Stanisław Suchodolski, Varsovie (C). - Mark Jones, qui démissionna de sa charge à la suite de sa nomination, le 6.1.1992, comme directeur des National Museums of Scotland, fut remplacé, par cooptation (art. 5 des statuts), par Andrew Burnett, Londres.

E. LES MEMBRES

Personnes physiques (règlement adopté le 2.9.1950, art. 2)

1938: membres de 23 pays[38].

1951: Liste des membres établie par le Bureau d'après les candidatures proposées conformément à l'art. 2 du règlement du 2.9.1950: 60 conservateurs de collections numismatiques, directeurs de revues numismatiques et autres personnalités scientifiques, et 19 présidents en exercice de sociétés numismatiques, soit 79 membres de 30 pays[39].

Membres-institutions (règlement modifié du 9.7.1953, art. 2)

Tableau I - Évolution du nombre des membres-institutions et des pays représentés par année[40] (voir p. 117):

[38] *Transactions of the International Numismatic Congress organized and held in London by the Royal Numismatic Society, June 30 - July 3, 1936, on the occasion of its centenary*, Londres, 1938, p. 312.
[39] *C.r.* (1), 1951, p. 17-21.
[40] Données extraites des différents fascicules du *C.r.*

Années	Membres	Pays	Années	Membres	Pays
31.12.1953 :	11	16	1.1.1979 :	78	25
1955 :	49	18	1.1.1980 :	81	26
1956 :	50	20	1.1.1981 :	89	30
1957 :	58	22	1.1.1982 :	99	33
1961/63 :	55	22	1.1.1983 :	105	33
1964/65 :	55	22	1.1.1984 :	108	35
1966 :	54	22	1.1.1985 :	112	36
1967 :	59	23	1.1.1986 :	108	34
1968 :	57	23	1.1.1987 :	109	33
1969 :	58	24	1.1.1988 :	114	34
1970 :	58	24	1.1.1989 :	117	34
1971 :	61	26	1.1.1990 :	119	33
1972 :	61	26	1.1.1991 :	120	34
1973 :	66	26	1.1.1992 :	126	34
1974 :	72	27	1.1.1993 :	130	33
1.1.1976 :	75	26	1.1.1994 :	137	35
1.1.1977 :	77	26	1.1.1995 :	142	35
1.1.1978 :	79	27	1.1.1996 :	143	37

F. LES MEMBRES HONORAIRES

(Élection par l'Assemblée générale ; statuts de 1986, art. 3 ; pour la liste des membres honoraires, voir l'annexe I.)

1954 : « *le Bureau se propose, en général, de s'assurer la prolongation de la coopération des personnes en question* (il est question des chefs des institutions faisant partie de la Commission) *en recommandant leur nomination comme membres honoraires, dès qu'elles auront cessé de faire partie de la Commission en capacité officielle.* »[41]
1991 : « *It was agreed that honorary membership should be conferred as a recognition of the personal merit of the person concerned and not as a reward of office.* »[42]

G. LE LOGO

En 1992, le Bureau décida la création d'un logo pour la CIN. Par la voie de la *Newsletter*, des suggestions furent demandées aux membres de la CIN. Le logo,

[41] C.r. (4), 1954, p. 3, *sub* 3.
[42] C.r. 38, 1991, p. 37, *sub* 2.

sous forme d'un dessin, devait refléter le caractère international de l'organisation, sans mettre en évidence une période ou une culture particulière, et devait pouvoir être librement publié sous les lois de tous pays. Un prix, comprenant une contribution aux frais de voyage et d'inscription au prochain Congrès international de Numismatique, fut promis au gagnant[43]. (Suite, voir : H. La Médaille).

H. LA MÉDAILLE

La création d'une médaille fut discutée en premier lieu au cours de la réunion du Bureau à Madrid, les 21-24.5.1993, en relation avec le concours pour le logo[44]. Ce concours, organisé dans le cadre de la FIDEM, fut remporté par l'artiste israélien Natan Karp[45].

I. ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA COTISATION

1953 : Sfr. 35.- ; 1961 : Sfr. 70.- ; 1973 : Sfr. 150.- ; 1985 : Sfr. 200.-.

J. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	1954	1961	1973	1985	1994
Bilan (somme)	Sfr. 1.157,85	2.355,43	8.557,70	24.920,85	50.471,16
Membres	41	55	66	112	137
Cotisation	Sfr. 35.-	70.-	150.-	200.-	200.-

K. LE COMPTE RENDU

De 1936 à 1951, la CIN avait à sa disposition le bulletin du CISH pour ses publications[46]. Le premier fascicule du C.r. publié par la CIN concerne la réunion du Bureau tenue à Paris, les 18-19 mai 1951. Le C.r. est édité annuellement par le secrétaire de la CIN.

[43] *C.r.* 39, 1992, p. 11, 6.
[44] *C.r.* 40, 1993, p. 14, *sub* 7.
[45] *C.r.* 41, 1994, p. 13-15 et 17, *sub* 7.
[46] « *So far we have obtained through the generosity of M. Lhéritier the bulletin of the organization of historians (CISH) for our publications.* » A. von Loehr (comme note 8), p. 313.

Lors de sa réunion à Augst, les 26-28 avril 1975, le Bureau décida : « *the cover should be changed to emphasize the name of the Commission.* »[47], ce qui fut réalisé à partir du C.r. 22, 1975, qui ne porte plus en premier lieu le nom du CISH, mais celui de la CIN, suivi d'une mention marquant son affiliation au CISH.

Sont publiés régulièrement les rapports des séances, les rapports des sous-comités et autres entreprises scientifiques patronnées par la CIN et les comptes de la Commission. Au lieu de distribuer des diplômes aux membres, le Bureau décida en 1961 de publier annuellement la liste des membres[48]. En ce qui concerne les notices nécrologiques, il fut décidé : « *Obituaries should be restricted to honorary members.* »[49] Les références en sont données dans l'annexe I.

Depuis le no 21 pour 1974, le C.r. contient régulièrement une ou plusieurs histoires d'un médaillier public. Un version actualisée de la liste que nous en avons publiée[50] est proposé à l'annexe II.

En 1975 fut pris la décision de continuer la publication d'informations sur les travaux scientifiques en cours et d'y ajouter une section sur l'enseignement de la numismatique (rubriques transférées depuis quelque temps dans l'*INN*)[51]. À l'approche du congrès de Berne parut un historique sur les Congrès internationaux de Numismatique, dû à Octavian Iliescu[52]. Sur la suggestion de Robert Carson, conseiller, le Bureau décida en 1977 d'inclure dans le C.r. des listes de publications éditées par des membres de la CIN[53]. En 1982, le Bureau publia deux articles concernant la méthodologie numismatique[54]. Le Bureau était d'avis qu'il était indiqué de continuer la publication d'articles de ce genre[55].

Depuis 1992, la liste des membres-institutions comporte en plus le nom des personnes à contacter ainsi que les numéros de téléphone et de fax. En 1993, le Bureau décida de commencer la publication d'une nouvelle série d'articles con-

[47] *C.r.* 22, 1975, p. 10, *sub* 5 a.

[48] *C.r.* 11, 1961/63, p. 16, *sub* 10.

[49] Réunion du Bureau, Augst, 26-28.4.1975, *C.r.* 22, 1975, p. 10, *sub* 5 c.

[50] *C.r.* 39, 1992, p. 54-57.

[51] *C.r.* 22, 1975, p. 10, *sub* 5 (cf. *ibid.*, p. 57-79).

[52] O. Iliescu, *Les Congrès Internationaux de Numismatique - Données chronologiques*, dans *C.r.* 22, 1975, p. 35-38.

[53] *C.r.* 24, 1977, p. 12, *sub* 10b.

[54] P. Bastien, *Numismatique romaine et coopération internationale, en hommage à Hans-Georg Pflaum*, dans *C.r.* 28, 1981, p. 32-43, et H.-U. Geiger, *Zum Münzschatz von Steckborn, Paradigma numismatischer Arbeit und ihrer Stellung im Museum*, *ibid.*, p. 44-46.

[55] *C.r.* 29, 1982, p. 11, *sub* 8.

cernant les lois de chaque pays ayant trait aux trouvailles archéologiques, y compris les monnaies, et aux détecteurs de métaux et aux licences d'exportation[56].

Le C.r. est destiné aux membres-institutions, aux membres honoraires de la CIN, ainsi qu'aux auteurs d'articles[57]. Depuis 1995, deux exemplaires sont envoyés à chaque membre[58].

L. L'*INTERNATIONAL NUMISMATIC NEWSLETTER*

Lors de la réunion du Bureau à Paris, les 26-27.4.1979, H.A. Cahn proposa la publication d'un bulletin d'information ou Newsletter, afin d'améliorer le contact entre le Bureau et les membres de la CIN[59]. De la part du Bureau, P. Berghaus renouvela l'idée à Berne, le 13.9.1979[60]. Au cours de la réunion du Bureau à Augst, les 2-3.5.1980, le Bureau confirma la décision déjà prise par les membres du Bureau à Londres, le 1.11.1979, de publier deux fois par an un bulletin d'information sous le titre de « *CIN Newsletter* »[61], qui devait comprendre des nouvelles et des notes sur les sujets suivants : travail en cours, cours universitaires, nominations, trésors d'importance extraordinaire, acquisitions remarquables faites par des musées, expositions à contenu numismatique, vols dans des collections publiques, nouvelles publications et réimpressions autorisées, et une section de « Lettres à l'éditeur ». Les treize premiers numéros, édités par H.A. Cahn, parurent de juillet 1980 à septembre 1986. Le nouvel éditeur, Michael L. Bates, continua la publication de la Newsletter sous une forme techniquement améliorée, le titre étant modifié en « International Numismatic Newsletter » (INN). Depuis le no 17 (avril 1990), l'édition est assurée par C. Morrisson et E. Arslan. Contrairement au C.r., l'INN est distribuée également aux non-membres, et ceci à titre gracieux (tirage du no 21, daté d'octobre 1992 : 2.000 exemplaires !). - Un index concernant les nouvelles relatives aux numismates est donné dans l'annexe III.

[56] *C.r.* 40, 1993, p. 13, *sub* 6, 1) et 3) ; 41, 1994, p.17, *sub* 6, d)

[57] Justification de la circulation restreinte : *C.r.* 10, 1960, p. 10 ; confirmation de cette mesure : ibid., 34, 1987, p. 11, *sub* 7.

[58] *C.r.* 40, 1993, p. 14, *sub* 6, 5) ; 41, 1994, p. 17, *sub* 6, f).

[59] *C.r.* 26, 1979, p. 11.

[60] *C.r.* 26, 1979, p. 16, *sub* 4.

[61] *C.r.* 27, 1980, p. 11, *sub* 8.

M. LES PATRONAGES

Institution

1. Centre International d'Études numismatiques, Villa Livia, Naples, fondé vers 1964, placé sous le patronage de la CIN[62]. Le président de la CIN est *ex officio* membre du Centre. Les changements au sein du Bureau sont proposés pour approbation au Bureau de la CIN, qui les publie régulièrement dans son C.r.

Sous-comités

2. Sous-comité *Bibliography of Greek Coin-hoards*, élu à Copenhague, le 2.9.1967[63]. Membres : C.M. Kraay (†), O. Mørkholm (†), M. Thompson (†). En 1973, M. Thompson annonça que le travail, portant sur plus de 2.400 trésors, venait d'être publié par l'American Numismatic Society, grâce à plusieurs contributions considérables[64].

3. Sous-comité international *Sylloge Nummorum Graecorum* (fondé en 1931 en Grande-Bretagne par E.S.G. Robinson et placé sous les auspices de la British Academy), établi à Paris, le 21.4.1969, sous les auspices de la CIN, coopérant étroitement avec le comité grec de la British Academy[65] et constitué en 1972 en commission de l'Union Académique Internationale[66]. Jusqu'en 1991, 117 fascicules furent publiés dans dix pays[67].

Président : P. Naster (élu à Paris, le 28.9.1971), depuis 1986 : U. Westermark. ; membres : H.A. Cahn, R. Göbl, H. Küthmann, O. Mørkholm (†), M. Oeconomides-Caramessini, G. Le Rider, M. Thompson (†), U. Westermark. Un délégué de la Roumanie et un délégué de la Bulgarie.

Délégué de la Grande-Bretagne : G.K. Jenkins.

4. Sous-comité *Coin Hoards*, publication de la Royal Numismatic Society, projetée par M. Price, placée en 1975 sous le patronage de la CIN[68] et transformée 1976 en sous-comité consultatif[69].

[62] *C.r.* 11, 1961/63, p. 19 ; 13, 1966, p. 17.
[63] *C.r.* 14, 1967, p. 17, *sub* 7A.
[64] *C.r.* 20, 1973, p. 22, *sub* 3.
[65] *C.r.* 16, 1969, p. 8.
[66] *C.r.* 20, 1973, p. 10, *sub* 1a ; 33, 1986, p. 21.
[67] La liste de ces fascicules fut publiée dans *C.r.* 38, 1991, p. 27-31, et l'état d'avancement des travaux est publié régulière ment dans le *C.r.*
[68] *C.r.* 22, 1975, p. 14, *sub* 13.
[69] *C.r.* 23, 1976, p. 13, *sub* 9.

Président : O. Mørkholm (†) ; membres : M. Price (†), éditeur en chef, R.A.G. Carson, représentant de la Royal Numismatic Society, C. Martin (†), W. Hävernick (†).

En 1994, il fut décidé de publier les trésors à l'avenir dans le Numismatic Chronicle ; éditeurs : I. Carradice et M. Blackburn[70].

5. Sous-comité *Co-ordination of schemes to computerise numismatic data*. Déjà en 1974, Herbert A. Cahn avait proposé une discussion au sujet de la possibilité d'utiliser l'ordinateur pour saisir des données numismatiques ; à l'époque, l'idée fut accueillie avec un certain scepticisme par quelques membres du Bureau[71]. Lors de l'Assemblée générale de Londres, le 13.9.1986, Terence Volk proposa la création d'un sous-comité pour l'utilisation de l'ordinateur en numismatique, dont le rôle est surtout d'informer, de conseiller et d'encourager[72]. Depuis 1993 est publié deux fois par an le *Coins and Computer Newsletter* (CCN), dont le but est de fournir des informations à tous les numismates utilisant l'ordinateur (tirage : 200).

Président : M.L. Bates ; secrétaire : T. Volk. Depuis 1991 : Président : W.E. Metcalf ; Vice-président : K. Jonsson.

Autres entreprises scientifiques patronnées par la CIN

6. *Numismatic Literature* (*NL*), édité semestriellement par l'American Numismatic Society, placé en 1969 sous les auspices de la CIN[73]. NL fut créé en 1947 comme revue trimestrielle, en remplacement du Numismatisches Literatur-Blatt, publié de 1880 à 1939[74]. Éditeur international actuel : H. Schwartz.

7. *Inventory of Collections of Ancient Coins*, projet de T. Hackens, placé en 1974 sous le patronage de la CIN[75].

8. *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* (*LIMC*), dirigé par H.A. Cahn, placé sous le patronage de la CIN (probablement en 1973).

9. *Inventaire des trésors monétaires protobyzantins des Balkans et d'Asie mineure (491-713)*, entrepris sous la direction de V. Popović et de C. Morrisson avec la

[70] *C.r.* 41, 1994, p. 23, *sub* 9b ; 42, 1995, p. 22, *sub* 8d.
[71] *C.r.* 21, 1974, p. 12, *sub* 7c.
[72] *C.r.* 33, 1986, p. 25, *sub* 7 ; 34, 1987, p. 16, *sub* d.
[73] *C.r.* 16, 1969, p. 8.
[74] L.A. Elam, *Numismatic Literature : History and present status*, dans *C.r.* 23, 1976, p. 34-37.
[75] *C.r.* 21, 1974, p. 9, *sub* 5b.

collaboration de spécialistes des pays concernés, placé en 1989 sous le patronage de la CIN[76].

N. LA BOURSE DE VOYAGE ANNUELLE

En 1992, le Bureau décida d'offrir, par la voie de la Newsletter, une bourse de Sfr. 4.000.- à un chercheur âgé de moins de 30 ans au 31.12.1992, lui permettant de poursuivre un projet numismatique important en 1993/94[77]. Cette première bourse fut attribuée à Koray Konuk pour son étude du monnayage de la péninsule d'Halicarnasse[78].

La deuxième bourse, pour 1994/95, fut remportée par Helen Wang pour son étude de la numismatique de l'Asie Centrale chinoise[79].

La troisième bourse, pour 1995/96, fut attribuée à Manolis Stefanakis pour son étude des premiers monnayages de Crète[80].

O. LES RÉUNIONS DU BUREAU

1951 (18-19.5), Paris.
1953 (8.7.), Paris.
1953 (12-13.11.), La Haye.
1954 (13-14.9.), Zurich.
1955 (23-25.6.), Oxford.
1955 (9.9.), Rome.
1956 (7-8.5.), Lausanne.
1957 (9-10.5.), Hambourg.
1958 (3-5.6.), Madrid.
1959 (25-26.5.), Lausanne.
1960 (19-22.8.), Stockholm.
1961 (11-14.9.), Rome.
1963 (24-25.4.), La Haye.
1965 (3.6.), Paris.
1965 (3.9.), Vienne.
1966 (21.10.), Naples.
1967 (18.5.), Copenhague.
1967 (29.8.), Copenhague.

[76] *C.r.* 36, 1989, p. 20, *sub* e.
[77] *C.r.* 39, 1992, p. 12, *sub* 8 et p. 33-34.
[78] *C.r.* 40, 1993, p. 22, *sub* 10; *INN* 25, 1994, p. 2-3.
[79] *C.r.* 41, 1994, p. 24, sub 10; *INN* 26, 1995, p. 3-5.
[80] *C.r.* 42, 1995, p. 22, sub 9; *INN* 28, 1996, p. 3-4.

1968 (1-2.7.), Prague.
1969 (21.4.), Paris.
1970 (16.3.), Oxford.
1971 (14-15.4.), Lisbonne.
1972 (8-10.5.), Varsovie.
1973 (12-13.3.), Lausanne.
1973 (10.9.), New York.
1973 (15.9.), Washington.
1974 (18-20.3.), Paris.
1974 (22.9.), Bâle (Président, secrétaire et trésorier).
1975 (26-28.4.), Augst.
1976 (21-23.4.), Londres.
1977 (16-17.5.), Bruxelles.
1978 (8-9.5.), Munster.
1979 (26-27.4.), Paris.
1979 (10.9.), Berne.
1979 (15.9.), Berne.
1979 (1.11.), Londres (« Bureau officers »).
1980 (2-3.5.), Augst.
1981 (6-7.5.), Stockholm.
1982 (11-12.5.), Budapest.
1983 (25-26.5.), Londres.
1984 (26-28.3.), Berlin et Dresde.
1985 (26-27.8.), Munich.
1986 (21-22.5.), Amsterdam.
1986 (7.9.), Londres.
1986 (13.9.), Londres.
1987 (25-28.5.), Prague, Brno, Nitra, Bratislava.
1988 (29.5.-1.6.), Copenhague.
1989 (26-29.5.), Luxembourg.
1990 (11-15.5.), Rabat.
1991 (26-29.4.), Louvain-la-Neuve.
1991 (8.9.), Bruxelles.
1991 (14.9.), Bruxelles.
1992 (14-16.5.), Milan.
1993 (21-24.5.), Madrid.
1994 (14-17.4.), Varsovie et Cracovie.
1995 (24-27.5.), Nicosie.
1996 (16-19.5.), Stockholm.

P. LES RÉUNIONS PLÉNIÈRES

1950 (2.9.), Paris.
1953 (9.7.), Paris.
1955 (9.9.), Rome.
1960 (20.8.), Stockholm.
1961 (16.9.), Rome.
1965 (3.9.), Vienne.
1967 (2.9.), Copenhague.
1970 (22.8.), Moscou.
1973 (15.9.), Washington.
1979 (15.9.), Berne.
1986 (13.9.), Londres.
1991 (14.9.), Bruxelles.

Q. LES CONGRÈS INTERNATIONAUX PRÉPARÉS PAR LA CIN

(Congrès antérieurs à la création de la CIN : I. Bruxelles, 4-8.7.1891 [org. : Société Royale de Numismatique de Belgique, à l'occasion de son cinquantenaire] ; II. Paris, 14-16.6.1900 ; III. Bruxelles, 26-29.6.1910).

IV. Londres, 30.6.-3.7.1936 (org. : Royal Numismatic Society, à l'occasion de son centenaire).
V. Paris, 6.-11.7.1953 (org. : Société Française de Numismatique).
VI. Rome, 11.-16.9-1961 (org. : Istituto Italiano di Numismatica).
VII. Copenhague, 28.8.-2.9.1967 (org. : Nationalmuseet, Copenhague, et Union Numismatique de la Scandinavie).
VIII. New York, 10.-13.9.1973, et Washington, 13.-15.9.1973 (org. : American Numismatic Society, New York, et Smithsonian Institution, Washington)[81].
IX. Berne, 10.-15.9.1979 (org. : Société Suisse de Numismatique, à l'occasion de son centenaire).
X. Londres, 8.-12.9.1986 (org. : Royal Numismatic Society, à l'occasion de son 150e anniversaire, et British Numismatic Society).
XI. Bruxelles, 8.-12.9.1991 (org. : Société Royale de Numismatique de Belgique, à l'occasion de son 150e anniversaire et du centenaire du I^er^ Congrès International tenu à Bruxelles en 1891).
XII. Berlin, 8.-12.9.1997 (org. : Staatliche Museen zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz).

[81] O. Iliescu, *Les Congrès Internationaux de Numismatique - Données chronologiques*, dans C.r. 22, 1975, p. 35-38.

ANNEXE I

Les membres honoraires de la CIN, vivants ou défunts
(Entre crochets droits, l'année de l'élection)

N.n. = Notice nécrologique

Alföldi, Andreas (1896-1981), Bâle, Suisse [1953]. N.n., C.r. 27, 1980, p. 24-25 (J.-B. Giard).
Alföldi, Maria-R., Francfort/Main, Allemagne [1991].
Allan, John (1884-1955), Edinburgh, Royaume-Uni [1953].
Babelon, Jean (1889-1978), Paris, France [1961]. N.n., C.r. 25, 1978, p. 23-25 (G. Le Rider).
Balog, Paul (1900-1982), Le Caire, Égypte [1957]. N.n., C.r. 30, 1983, p. 25-27 (M.L. Bates).
Bastien, Pierre, Cranbury, États-Unis [1986].
Bates, Michael, New York, États-Unis [1991].
Bellinger, Alfred R. (1893-1978), New Haven, États-Unis [1953]. N.n., C.r. 25, 1978, p. 25-26 (M. Thompson).
Berghaus, Peter, Münster, Allemagne [1986].
Blanchet, Jules Adrien (1866-1957), Paris, France [1953].
Blunt, Christopher Evelyn (1904-1987), Ramsbury, Royaume-Uni [1979]. N.n., C.r. 34, 1987, p. 28 (J.P.C. Kent).
Bolin, Sture (1900-1963), Lund, Suède [1953]. N.n., C.r. 11, 1961/3, p. 32 (N.L. Rasmusson).
Breglia, Laura, Naples, Italie [1991].
Burzio, Humberto F. (†), Buenos Aires, Argentine [1957].
Cahn, Herbert A., Basel, Suisse [1986].
Carson, Robert A.G., Newport, Australie [1986].
Cesano, Secondina Lorenzina (1879-1973), Rome, Italie [1959]. N.n., C.r. 22, 1975, p. 29-30 (E. Bernareggi).
Clain-Stefanelli, Elvira, Arlington, États-Unis [1986].
Enno van Gelder, H., Zeist, Pays-Bas [1979].
Gabrici, Ettore (1868-1962), Naples, Italie [1959].
Galster, Georg (1889-1983), Hellerup, Danemark [1959]. N.n., C.r. 30, 1983, p. 28-29 (J. Steen Jensen).
Gedai, István, Budapest, Hongrie [1991].
Göbl, Robert, Vienne, Autriche [1991].
Gómez Moreno (†), M., Madrid, Espagne [1955].
Grierson, Philip, Cambridge, Royaume-Uni [1953].
Gupta, Parmeshwari Lal, Maharashtra, Inde [1986].

Hävernick, Walter (1905-1983), Hambourg, Allemagne [1973]. N.n., C.r. 29, 1982, p. 22-24 (P. Berghaus).

Hoc, Marcel (1890-1972), Bruxelles, Belgique [1957]. N.n., C.r. 20, 1973, p. 37-38 (P. Naster).

Holzmair, Edouard (1902-1971), Vienne, Autriche [1970]. N.n., C.r. 18, 1971, p. 20 (W. Hävernick).

Huszár, Lajos (1906-1987), Budapest, Hongrie [1979]. N.n., C.r. 34, 1987, p. 29-30 (I. Gedai).

Iliescu, Octavian, Bucarest, Roumanie [1991].

Jenkins, G.K., Kew, Royaume-Uni [1979].

Jesse, Wilhelm (1887-1971), Braunschweig, Allemagne [1955]. N.n., C.r. 19, 1972, p. 18 (W. Hävernick).

Kent, John, Hadley Wood, Royaume-Uni [1991].

Kiersnowski, Ryszard, Varsovie, Pologne [1986].

Lafaurie, Jean, Paris, France [premier membre honoraire, nommé à Paris, le 9.7.1953].

Le Rider, Georges, Vincennes, France [1986].

von Loehr, August (1882-1965), Vienne, Autriche [1953]. N.n., C.r. 12, 1964/5, p. 25 (E. Holzmair).

Malmer, Brita, Stockholm, Suède [1991].

Martin, Colin (1906-1995), Lausanne, Suisse [1979]. N.n., C.r. 42, 1995, p. 40 (H.A. Cahn).

Mateu y Llopis, Felipe, Barcelone, Espagne [1955].

Mattingly, Harold (1885-1964), Cambridge, Royaume-Uni [1955]. N.n., C.r. 11, 1961/3, p. 33 (C.H.V. Sutherland).

Miles, George Carpenter (1904-1975), New York, États-Unis [1970]. N.n., C.r. 22, 1975, p. 31-32, ensemble avec la notice sur Sawyer MacArthur Mosser (M. Thompson).

Mitrea, Bucur († 5.11.1995), Bucarest, Roumanie [1979].

Mosser, Sawyer MacArthur (1905-1975), New York, États-Unis [1967]. N.n., C.r. 22, 1975, p. 31-32, avec la notice sur George Carpenter Miles (M. Thompson).

Naster, Paul, Louvain, Belgique [1970].

Noe, Sydney P. (1885-1969), New York, États-Unis [1953]. N.n., C.r. 16, 1969, p. 18 (G.C. Miles).

Nohéjlová-Prátová, Emanuela (†), Prague, République Tchèque [1961].

Nordman, Carl Axel (1892-1972), Helsingfors, Finlande [1953]. N.n., C.r. 19, 1972, p. 19 (J. Voionmaa).

O'Sullivan, William (†), Dublin, Irlande [1956].

Pink, Karl (1884-1965), Vienne, Autriche [1953]. N.n., C.r. 12, 1964/5, p. 26 (E. Holzmair).

Rasmusson, Nils Ludvig (1904-1973), Sigtuna, Suède [1973]. N.n., C.r. 20, 1973, p. 39 (B. Malmer).

Robert, Louis (1904-1985), Paris, France [1953]. N.n., C.r. 32, 1985, p. 22-23 (G. Le Rider).

Robertson, Anne S., Glasgow, Royaume-Uni [1986].

Robinson, Sir Edward (1887-1976), Blandford Forum, Royaume-Uni [1953]. N.n., C.r. 23, 1976, p. 24-25 (C.M. Kraay).

Schwabacher, Willy (1897-1972), Stockholm-Vällingby, Suède [1967]. N.n., C.r. 19, 1972, p. 20 (U. Westermark).

Schwarz, Dietrich, Zurich, Suisse [1965].

Seyrig, Henri (1895-1973), Beyrouth, Liban [1953]. N.n., C.r. 21, 1974, p. 28-29 (G. Le Rider).

Skaare, Kolbjrn, Oslo, Norvège [1991].

Sutherland, C.H.V. (1908-1986), Oxford, Royaume-Uni [1973]. N.n., C.r. 33, 1986, p. 35-37 (R.A.G. Carson).

Thompson, Margaret (1911-1992), New York, États-Unis [1979]. N.n., C.r. 39, 1992. p. 31-32 (W.E. Metcalf).

Thomsen, Rudi, Århus, Danemark [1957].

Thordeman, Bengt (1893-1990), Stockholm, Suède [1953]. N.n., C.r. 37, 1990, p. 34-36 (B. Malmer).

Tourneur, Victor (1878-1967), Boitsfort, Belgique [1953]. N.n., C.r. 14, 1967, p. 27-28 (Ph. Grierson).

Ulrich-Bansa, Oscar (1890-1982), Milan, Italie [1955]. N.n., C.r. 30, 1983, p. 30 (E. Bernareggi).

Varoucha-Christodoulopoulos (1896-1979), Irène, Athènes, Grèce [1967]. N.n., C.r. 27, 1980, p. 22-23 (M. Oeconomides-Caramessini).

West, Louis C. (1882-1972), New York, États-Unis [1961]. N.n., C.r. 19, 1972, p. 21 (G.C. Miles).

Whitehead, Richard Bertram (1879-1967), Cambridge, Royaume-Uni [1953]. N.n., C.r. 14, 1967, p. 28-29 (A.D.H. Bivar).

Autres personnalités

Bernareggi, Ernesto (1917-1984). Membre du Bureau. N.n., C.r. 31, 1984, p. 23-24 (H.A. Cahn).

Kraay, Colin M. (1919-1982). N.n., C.r. 28, 1981, p. 21-22 (R.A.G. Carson).

Mørkholm, Otto (1930-1983). Membre du Bureau. N.n., C.r. 30, 1983, p. 23-24 (K. Skaare).

Newell, Edward Theodore, réflections à l'occasion du centenaire de sa naissance, C.r. 33, 1986, p. 38-39 (M. Thompson).

ANNEXE II

Histoires des médailliers publics publiées dans le C.r.
(liste parue dans C.r. 39, 1992, p. 54-57, mise à jour)

En 1975, dans le C.r. 21 pour l'année 1974, R.A.G. Carson, alors conseiller au bureau de la CIN, publia la première histoire d'un médaillier public, celui du British Museum. Cette initiative s'est développée en tradition, puisque dans chacun des fascicules suivants, le lecteur trouve un ou plusieurs articles de cette nature : non moins de 50 au total jusqu'en 1996. En voici la liste, dans l'ordre alphabétique des localités concernées :

(Divers Cabinets)	F. de Callataÿ, Les principales collections publiques de monnaies grecques, dans C.r. 41, 1994, p. 66-78.
ATHÈNES	M. Oeconomides Caramessini, Musée Numismatique d'Athènes, dans C.r. 29, 1982, p. 28-30.
BARCELONA	M. Campo, Gabinet numismatic de Catalunya, dans C.r. 41, 1994, p. 45-54.
BIRMINGHAM	N. Hampartumian, The coin collection of The Barber Institute of Fine Arts, University of Birmingham, dans C.r. 32, 1985, p. 37-40.
BLACKBURN	A. Lewis & K. Sugden, Blackburn Museum, dans C.r. 32, 1985, p. 45-46.
BONN	V. Zedelius, Das Münzkabinett im Rheinischen Landesmuseum Bonn, dans C.r. 38, 1991. p. 47-49.
BRUXELLES	J. Lippens, Bruxelles : Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, dans C.r. 23, 1976, p. 47-49 ; 37, 1990, p. 39-41 (le même article, mis à jour).
BUDAPEST	I. Gedai, The Department of Coins and Medals of the Hungarian National Museum, dans C.r. 28, 1981, p. 26-31.
CAMBRIDGE	J. G. Pollard, The Department of Coins and Medals, Fitzwilliam Museum, Cambridge, dans C.r. 26, 1979, p. 41-51.
COPENHAGUE	O. Mørkholm, The Royal Collection of Coins and Medals, Copenhagen 1780/81-1980/81. dans C.r. 27, 1980, p. 31-42.
CRACOVIE	B. Haczewska & K. Moczulska, Le Cabinet des Médailles du Musée National de Cracovie, dans C.r. 36, 1989, p. 32-35.

DRESDE	P. Arnold, Das Münzkabinett Dresden, dans C.r. 30, 1983, p. 34-39.
DUISBURG	C. Garwer-Schier, Münzen und Antiken der Sammlung Köhler-Osbahr im Kultur- und Stadthistorischen Museum Duisburg, dans C.r. 39, 1992, p. 48-49.
DUMBARTON OAKS	Ph. Grierson, The Dumbarton Oaks Coin collection, dans C.r. 40, 1993, p. 55-60.
ÉDIMBOURG	D. H. Caldwell, The numismatic collections of the National Museum of Antiquities of Scotland, dans C.r. 32, 1985, p. 47-50.
ERLANGEN-NÜRNBERG	K. Wickert, Die Münzsammlung der Universitätsbibliothek Erlangen-Nürnberg, dans C.r. 39, 1992, p. 50-53.
FRANCFORT	U. Hagen-Jahnke, Das Geldmuseum der Deutschen Bundesbank, dans C.r. 35, 1988, p. 29-33.
GLASGOW	J. D. Bateson, The Hunter Coin Cabinet, University of Glasgow, dans C.r. 27, 1980, p. 43-48.
GOTHA	W. Steguweit, Münzkabinett Gotha (Museen der Stadt Gotha - Schlossmuseum), dans C.r. 30, 1983, p. 40-46.
GRAZ	O. Burböck, Landesmuseum Joanneum Graz, Münzensammlung, dans C.r. 34, 1987, p. 31-40.
HANOVRE	F. Berger, Kestner-Museum Hannover, Münzkabinett, dans C.r. 33, 1986, p. 40-44.
HELSINKI	T. Talvio, The Coin Cabinet of the Finnish National Museum, dans C.r. 38, 1991, p. 72-74.
KARLSRUHE	P.-H. Martin, Zur Geschichte des Karlsruher Münzkabinetts, dans C.r. 31, 1984, p. 44-47.
LAUSANNE	A. Geiser, Le Cabinet des Médailles de Lausanne, dans C.r. 40, 1993, p. 52-54.
ŁODZ	A. Mikołajczyk, The Numismatic Collection of the Archaeological and Ethnographical Museum, Lodz, dans C.r. 36, 1989, p. 36-39.
LONDRES	R. A. G. Carson, The Department of Coins and Medals, British Museum, dans C.r. 21, 1974, p. 35-45.
LYON	F. Planet, Le médaillier de Lyon, dans C.r. 40, 1993, p. 40-48.

LUXEMBOURG	R. Weiller, Le Cabinet des Médailles de Luxembourg, 150e anniversaire du médaillier national, dans C.r. 35, 1988, p. 36-40.
MADRID	C. Alfaro Asins, El departamento de numismatica y medallistica del Museo arqueologico nacional de Madrid, dans C.r. 39, 1992, p. 39-47.
MANCHESTER	K. Sugden, Manchester Museum - Department of numismatics, dans C.r. 32, 1985, p. 41-44.
MANTOVA	P. Giovetti, Il medagliere della città di Mantova, dans C.r. 41, 1994, p. 63-65.
MILAN	E. A. Arslan, Il Gabinetto Numismatico dei Civici Musei di Milano, dans C.r. 22, 1975, p. 39-47.
NEW YORK	W. E. Metcalf, The American Numismatic Society, 1958-1996, dans C.r. 42, 1995, p. 49-55.
OXFORD	D. M. Metcalf, The Heberden Coin Room, Ashmolean Museum, Oxford, dans C.r. 25, 1978, p. 40-44.
PARIS	M. Pastoureau, Paris : Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, dans C.r. 23, 1976, p. 56-61.
PÉKIN	The Numismatic Staff of the Museum of Chinese History, A Brief Introduction to the Money Collection of the Museum of Chinese History, Beijing, dans C.r. 37, 1990, p. 37-38.
PERPIGNAN	J. Joussemet, Le Musée numismatique Joseph Puig, dans C.r. 37, 1990, p. 42-46.
ROME	F. Panvini Rosati, Il medagliere del Museo Nazionale Romano, Roma, dans C.r. 24. 1977, p. 25-31.
SAINT-PÉTERSBOURG	V. V. Guruleva, La numismatique byzantine au Musée de l'Ermitage, dans C.r. 38, 1991, p. 50-71.
STOCKHOLM	U. Westermark, Stockholm, Royal Coin Cabinet, dans C.r. 23, 1976, p. 50-56.
STUTTGART	U. Klein, Das Münzkabinett des Württembergischen Landesmuseums Stuttgart, dans C.r. 31, 1984, p. 35-43.
TEL-AVIV	A. Kindler, The Kadman Numismatic Museum, dans C.r. 42, 1995, p. 46-48.

TORINO	S. Pennestrì, Medagliere del Museo Civico di Torino, dans C.r. 42, 1995, p. 43-45.
TRÈVES	W. Binsfeld, Das Münzkabinett im Rheinischen Landesmuseum Trier, dans C.r. 35, 1988, p. 34-35.
UPPSALA	B. Waern, The Coin cabinet of Uppsala University, dans C.r. 40, 1993, p. 49-51.
VARSOVIE	A. Krzyzanowska & T. Bylicki, The Cabinet of Coins and Medals, National Museum of Warsaw, dans C.r. 22, 1975, p. 48-56.
VIENNE	H. Jungwirth, Die Sammlung von Medaillen, Münzen und Geldzeichen des Kunsthistorischen Museums in Wien, dans C.r. 37, 1990, p. 47-54.
WASHINGTON	E. E. Clain-Stefanelli, The National Numismatic Collection, Smithsonian Institution, dans C.r. 41, 1994, p. 55-62.
YORK	E. J. E. Pirie, Numismatic collections in the Yorkshire Museum, dans C.r. 32, 1985, p. 31-36.
ZAGREB	I. Mirnik, The Numismatic Collection of the Archaeological Museum, Zagreb, dans C.r. 36, 1989, p. 40-44.

ANNEXE III

« Numismatists in the News » (CINN et INN nos. 1 à 28)

> Il n'y a point au monde un si pénible métier que celui de se faire un grand nom : la vie s'achève que l'on a à peine ébauché son ouvrage. La Bruyère, Les Caractères, Éditions Garnier Frères, Paris, 1954, p. 91 (Du mérite personnel).

Alföldi, Andreas. 85e anniversaire. *CINN* 2, 1981, p. 26. Décès. CINN 3, 1981, p. 26.

Alföldi, Maria R.-. 60e anniversaire. *CINN* 13, 1986, p. 20.

Alram, Michael. Membre du Bureau de l'ICOMON. *INN* 26, 1995, p. 21.

Althoff, Ralf. En charge de la collection Köhler-Osbahr au Kultur- und Stadthistorischen Museum, Duisburg. *INN* 25, 1994, p. 13.

Amandry, Michel. Directeur du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris. *INN* 19, 1991, p. 12.

Archibald, Marion M. J. Sanford Saltus medal de l'American Numismatic Society. *CINN* 3, 1981, p. 26. Jeton de la Société Française de Numismatique. *INN* 17, 1990, p. 15.

Arnold, Paul. Représentant du Freistaat Sachsen à la Numismatische Kommission der Länder in der Bundesrepublik Deutschland. *INN* 19, 1991, p. 12. Vice-président de la Deutsche Numismatische Gesellschaft. *INN* 27, 1995, p. 16.

Arnold-Biucchi, Carmen, F. Nomination à l'American Numismatic Society. *CINN* 5, 1982, p. 24.

Arslan, Ermanno A. Jeton de la Société française de Numismatique. *INN* 18, 1991, p. 15. Membre honoraire de la Société numismatique de Hongrie. *INN* 28, 1996, p. 23.

Artuk, Ibrahim. 72e anniversaire. *INN* 16, 1988, p. 7.

Ashton, R. Jan H. Nordbø Memorial Lecturer, Oslo, 1995. *INN* 26, 1995, p. 22.

Bakken, A. Quitte ses fonctions de directeur de la Royal Mint of Norway. *CINN* 2, 1981, p. 26.

Bakos, Miklús. Président de la Société numismatique hongroise. *INN* 24, 1994, p. 14.

Balaguer, Anna M. Prix Prosper De Borafull de l'Institut d'Estudis Catalans. *INN* 18, 1991, p. 15. Prix quinquennal de numismatique du CEN. *INN* 25, 1994, p. 15.

Baldus, Hans Roland. Vorsitzender de la Bayerische Numismatische Gesellschaft. INN 23, 1993, p. 12.

Balog, Paul. 80e anniversaire. *CINN* 2, 1981, p. 26. Décès. *CINN* 6, 1983, p. 25.

Barrandon, Jean-Noël *et alii*. Prix Drouin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris. INN 14, 1986, p. 7.

Bartnik, Anna. Conservateur au Cabinet des Médailles du Musée National de Cracovie. *INN* 18, 1991, p. 14.

Bass, Harry W. jr. Quitte ses fonctions de président de l'American Numismatic Society. *CINN* 9, 1984, p. 23.

Bastien, Pierre. Prix Quinquennal de Numismatique 1984, offert par le Cercle d'Études Numismatiques, Bruxelles. *CINN* 10, 1985, p. 16. Prix Derek Allan de la British Academy. *INN* 18, 1991, p. 15. Prix Hans Gilljam de la Royal Numismatic Society. *INN* 20, 1991, p. 15. Prix Allier de Hauteroche de l'Académie des Inscriptions, Paris. INN 23, 1993, p. 14. Inscription à l'Albo d'Onore de la Società Numismatica Italiana, pour 1994. *INN* 24, 1994, p. 14; 25, 1994, p. 15.

Belaubre, Jean. Quitte ses fonctions de conservateur du Musée monétaire à l'Hôtel des

Monnaies, Paris. *INN* 21, 1992, p. 15. Conseiller de la Société française de Numismatique. *INN* 26, 1995, p. 22.

Belloni, Gian Guido. Cesse l'enseignement de la numismatique à l'Università cattolica del Sacro Cuore, Milan. INN 25, 1994, p. 14.

Bendixen, Kirsten. Quitte ses fonctions de conservateur adjoint à la Collection royale de monnaies et médailles de Copenhague. *INN* 19, 1991, p. 12. Décès. *INN* 27, 1995, p. 19.

Berghaus, Peter. Archer M. Huntington medal. CINN 10, 1985, p. 16. Kurt Regling Medaille. *INN* 17, 1990, p. 14. Président d'honneur de la Deutsche Numismatische Gesellschaft. *INN* 22, 1993, p. 15. 75e anniversaire ; *album amicorum*. *INN* 25, 1994, p. 15.

Bernareggi, Ernesto. Décès. *CINN* 9, 1984, p. 23.

Bertók-Kovács, Krisztina. Nomination à la collection de billets de banque et de monnaies de la Banque Nationale de Hongrie, Budapest. *INN* 26, 1995, p. 22.

Bethge, Mathias. Directeur du Cabinet des Médailles de Gotha. *INN* 17, 1990, p. 14.

Biró-Sey, Katalin. Quitte ses fonctions au Cabinet des Médailles du Magyar Nemzeti Múzeum, Budapest. *INN* 22, 1993, p. 14. Ordre de la Croix de la République hongroise. *INN* 26, 1995, p. 24. Membre honoraire de la Société numismatique de Hongrie. *INN* 28, 1996, p. 23.

Bischoff, William L. Nomination à l'American Numismatic Society. *INN* 14, 1986, p. 7.

Blackburn, Mark. Prix du Livre 1987 de l'AINP (avec Philip Grierson). *INN* 16, 1988, p. 7. Conservateur du Cabinet des Médailles du Fitzwilliam Museum, Cambridge. *INN* 19, 1991, p. 13. Jeton de vermeil de la Société Française de Numismatique. *INN* 19, 1991, p. 14.

Bland, Roger. Secrétaire de la Royal Numismatic Society. *INN* 25, 1994, p. 14.

Bloesch, Hansjörg. Quitte ses fonctions de conservateur du cabinet des médailles de Winterthur. *CINN* 4, 1982, p. 19. Décès. INN 21, 1992, p. 16.

Blunt, Christopher E. Décès. INN 16, 1988, p. 1.

Bobis, Laurence. Nomination au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris. *INN* 18, 1991, p. 13.

Bodenstedt, Friedrich. Décès. *CINN* 5, 1982, p. 24.

Bodzek, Jaroslaw. Conservateur au Cabinet des Médailles du Musée National de Cracovie. *INN* 18, 1991, p. 14.

Boehringer, Christophe F. « Visiting scholar » à l'American Numismatic Society. *INN* 16, 1988, p. 1.

Boon, George. Décès. *INN* 26, 1995, p. 23.

Bopearachchi, Osmund. Président de la nouvelle Sri Lanka Society for Numismatic Studies, Musée national, Colombo. *INN* 22, 1993, p. 15. Membre à vie de la Société numismatique Hellénique. *INN* 28, 1996, p. 23.

Boudet, Richard. Décès. *INN* 27, 1995, p. 19.
Bourgey, Émile. Décès. *INN* 22, 1993, p. 15.
Brand, J. Décès. *INN* 18, 1991, p. 16.
Brenot, Claude *et alii*. Prix Drouin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris. *INN* 14, 1986, p. 7.
Bruun, Patrick. Médaille de la Royal Numismatic Society. *CINN* 1, 1980, p. 24. Archer M. Huntington medal. *INN* 18, 1991, p. 15.
Burnett Andrew. Conservateur du Cabinet des Médailles du British Museum. *INN* 20, 1991, p. 15. Bjornstad medal de la Société Numismatique de Norvège. *INN* 21, 1992, p. 16.
Buttrey T.V. Quitte ses fonctions de conservateur du Cabinet des Médailles du Fitzwilliam Museum, Cambridge. *INN* 19, 1991, p. 13. Archer M. Huntington medal. *INN* 28, 1996, p. 23.
Bylicki, Tomasz. Directeur du Cabinet des Médailles du Musée national de Varsovie. *INN* 15, 1987, p. 13.
Caccamo Caltabiano, Maria. 13e prix international de l'AINP. *INN* 25, 1994, p. 15.
Cach, František. Décès. *CINN* 12, 1986, p. 21.
Cahart, Patrick. Quitte ses fonctions de directeur des Monnaies et Médailles à l'Hôtel des Monnaies, Paris. *INN* 21, 1992, p. 15.
Cahn, Erich B. 70e anniversaire. *CINN* 6, 1983, p. 25. Décès. *INN* 23, 1993, p. 13.
Cahn, Herbert A. Archer M. Huntington medal. *CINN* 8, 1984, p. 27. Activité professionnelle. *INN* 16, 1988, p. 1. 80e anniversaire. *INN* 26, 1995, p. 24. Prix Otto Paul Wenger. *INN* 27, 1995, p. 20.
Calicó, Xavier. Décès. *CINN* 6, 1983, p. 25.
Callegher, Bruno. Premio per la Numismatica « Adalberto Merola ». *INN* 28, 1996, p. 23.
Callu, Jean-Pierre *et alii*. Prix Drouin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris. *INN* 14, 1986, p. 7. Élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *INN* 26, 1995, p. 24.
Carson, R.A.G. Fellow of the British Academy. *CINN* 2, 1981, p. 26. Quitte ses fonctions de conservateur au British Museum. *CINN* 6, 1983, p. 25. « honorary degree of D. Litt. » de l'Université de Glasgow. *CINN* 7, 1983, p. 25. Patron of the Australian Numismatic Society. *CINN* 12, 1986, p. 21. 75e anniversaire ; remise du volume *Essays in Honour of Robert Carson and Kenneth Jenkins*, édité par Martin Price, Andrew Burnett et Roger Bland. *INN* 23, 1993, p. 13.
Castelin, Karel. Décès. *CINN* 3, 1981, p. 26.

Challis, C.E. Président de la British Numismatic Society. *INN* 17, 1990, p. 14.
Chaurand, Baron. Remise d'une médaille à Lyon. *INN* 18, 1991, p. 15.
Chirila, Eugen. Décès. *INN* 19, 1991, p. 13.
Cipolla, Carlo M. Albo d'Onore 1992 de la Società Numismatica Italiana. *INN* 23, 1993, p. 13.
Clain-Stefanelli, Elvira. « Executive Director », National Numismatic Collections, Smithsonian Institution, Washington. *CINN* 8, 1984, p. 27. Medal of Merit de l'American Numismatic Association. *INN* 22, 1993, p. 16.
Clain-Stefanelli, Vladimir. Décès. *CINN* 6, 1983, p. 25.
Clemens, Lukas. Responsable de la section médiévale du Cabinet du Rheinisches Landesmuseum Trier. *INN* 23, 1993, p. 12.
Cockshaw, Pierre. Conservateur en chef de la Bibliothèque royale Albert I^er^, Bruxelles. *INN* 22, 1993, p. 14.
Colbert de Beaulieu, Jean-Baptiste. Décès. *INN* 26, 1995, p. 23.
Cook, John. J. Sanford Saltus medal. *INN* 16, 1988, p. 7.
Condurachi, Em. Vice-président honoraire de l'Association Internationale d'Études Byzantines. *CINN* 4, 1982, p. 19. Président de l'Union Académique Internationale. *CINN* 6, 1983, p. 25. Décès. *INN* 16, 1988, p. 1.
Consigny, Pierre. Directeur des Monnaies et Médailles, Hôtel des Monnaies, Paris. *INN* 21, 1992, p. 15. Quitte ses fonctions. *INN* 26, 1995, p. 22.
Constans, Emmanuel. Directeur des Monnaies et Médailles, Hôtel des Monnaies, Paris. *INN* 26, 1995, p. 22.
Courtney, Y.C. Conservateur adjoint au Leicestershire Museum (auparavant au National Museum of Wales). *INN* 17, 1990, p. 14.
Crinon, P. Vice-président de la Société française de Numismatique. *INN* 26, 1995, p. 22.
Curtis, Vesta. Nomination au Cabinet des Médailles du British Museum (monnaies orientales). *INN* 28, 1996, p. 21.
Czapkiewicz, Maria. Décès. *INN* 22, 1993, p. 15.
Daub, Eugène. J. Sanford Saltus medal. *INN* 19, 1991, p. 14.
de Callataÿ, François. Conservateur au Cabinet des Médailles de Bruxelles. *INN* 19, 1991, p. 12. Chef de section faisant fonction. *INN* 25, 1994, p. 13.
De Carolis, Massimo. Vice-président de la Società Numismatica Italiana. *INN* 24, 1994, p. 14.
de Graaf, Cor. Assistant scientifique pour un an au Fitzwilliam Museum, Cambridge. *INN* 25, 1994, p. 14.
Delamare, François. Prix Allier de Hauteroche de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *INN* 26, 1995, p. 24.
Delaporte, Jacqueline. Décès. *INN* 26, 1995, p. 23.

Dembski, Günther. Directeur du Cabinet de Vienne. *INN* 27, 1995, p. 17.
Demirkök, Fez. Nomination au Cabinet des Médailles du Musée archéologique d'Istanbul. *INN* 21, 1992, p. 15.
Demougeot, Émilienne. Décès. *INN* 26, 1995, p. 23.
Denk, Roswitha. Nomination au Cabinet de Vienne (monnaies des temps modernes). *INN* 27, 1995, p. 17.
Desnier, Jean-Luc. Chargé du médaillier du Musée de la Monnaie. *INN* 22, 1993, p. 14.
Djama, Katia. Nomination au Musée National des Antiquités d'Alger. *INN* 27, 1995, p. 16.
Dolley, Michael. Archer M. Huntington medal. *CINN* 6, 1983, p. 26. Décès. *CINN* 7, 1983, p. 25.
Donati, Pierangelo. Décès. *INN* 24, 1994, p. 15.
Doty, Richard. Vice-président de l'ICOMON. *INN* 26, 1995, p. 21.
Dumas, Françoise. Conservateur en chef de la bibliothèque de l'Institut. *CINN* 4, 1982, p. 19.
Duplessy, Jean. Président d'honneur de la SENA. INN 21, 1992, p. 15. Quitte ses fonctions au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris ; séance de la Société française de numismatique réservée en son honneur. *INN* 24, 1994, p. 15. Médaille du CNRS. *INN* 27, 1995, p. 20.
Dürr, Nicolas. Décès. *CINN* 8, 1984, p. 27.
Ebcioğlu, Ismet. Décès. *INN* 28, 1996, p. 22.
Elayi, J. & A.C. Prix Georges Mendel. *INN* 26, 1995, p. 24.
Élie, Roland. Médaille d'or et médaille d'argent Mishler 1994 de la Token and Medal Society. *INN* 27, 1995, p. 21.
Elvers, Karl-Ludwig. Conservateur de la collection numismatique de l'Université de Bochum. *INN* 25, 1994, p. 13.
Emmerich, Hubert. Buchpreis 1994 du Bayerische Club, München. *INN* 26, 1995, p. 24.
Enno van Gelder, H. 70e anniversaire. *CINN* 13, 1986, p. 20.
Errington, Elisabeth. Nomination au Cabinet des Médailles du British Museum (monnaies orientales). *INN* 28, 1996, p. 21.
Eustache, Daniel. Décès. *INN* 21, 1992, p. 16.
Farquhars, J. Nomination au département numismatique du Musée de Manchester. *INN* 18, 1991, p. 14.
Fatia Vidal, Nestor. Président de l'Associação P.C. Papeis de Valor. *INN* 25, 1994, p. 14.
Feria, Rafael. Trésorier de l'ICOMON. *INN* 26, 1995, p. 21.
Ferri, Lucio. Secrétaire de la Società Numismatica Italiana. *INN* 24, 1994, p. 14.

Fischer, Thomas. Promu professeur. *CINN* 12, 1986, p. 22. Décès. *INN* 24, 1994, p. 15; 25, 1994, p. 15.

Forjaz Trigueiros, A. (et Gomes, A.). 12e prix international de l'AINP. *INN* 25, 1994, p. 15.

Fowler, Harry W. Président de l'American Numismatic Society. *CINN* 9, 1984, p. 23. Décès. *INN* 25, 1994, p. 15.

Franke, Peter Robert. Archer M. Huntington medal. *INN* 20, 1991, p. 15.

Frère, Hubert. Président de la Société Royale de Numismatique de Belgique. *INN* 28, 1996, p. 20.

Frese, Gerd. 70e anniversaire. *CINN* 13, 1986, p. 20.

Furtwängler, Andreas. Professeur d'archéologie classique à l'Université Martin Luther, Halle-Wittenberg. *INN* 24, 1994, p. 13.

Galster, Georg. Décès. *CINN* 7, 1983, p. 25.

Gans, Edward. 100e anniversaire. *INN* 15, 1987, p. 13.

Gedai, István. Prix Móra Ferenc du gouvernement hongrois ; secrétaire général du Musée national hongrois. *INN* 15, 1987, p. 13.

Geiger, Hans-Ulrich. « venia legendi » (Allgemeine Münz- und Geldgeschichte), Université de Zürich. *CINN* 9, 1984, p. 23. Quitte le Cabinet des Médailles du Schweizerisches Landesmuseum, Zürich, pour se vouer à deux projets de recherches numismatiques. *INN* 19, 1991, p. 13.

Geiger, Hugo. Décès. *CINN* 9, 1984, p. 23.

Gilles, Karl-Josef. Reste en charge des monnaies antiques du Cabinet du Rheinisches Landesmuseum Trier. *INN* 23, 1993, p. 12.

Gillilland, Cory. « Associate Curator », National Numismatic Collection, Smithsonian Institution, Washington. *CINN* 8, 1984, p. 27. Quitte ses fonctions de « Deputy Executive Director ». *INN* 22, 1993, p. 14.

Gil Farrés, Octavio. Décès. *INN* 22, 1993, p. 15.

Gitler, Haim. Conservateur du département de numismatique de l'Israël Museum, Jérusalem. *INN* 25, 1994, p. 14.

Göbl, Robert. 75e anniversaire. *INN* 26, 1995, p. 24. Membre honoraire de la Bayerische Numismatische Gesellschaft e.V., München. *INN* 28, 1996, p. 23.

Gomes, A. (et Forjaz Trigueiros, A.). 12e prix international de l'AINP. *INN* 25, 1994, p. 15.

Gorini, Giovanni. Directeur de la Rivista Italiana di Numismatica. *CINN* 2, 1981, p. 26.

Grant, Michael. 80e anniversaire. *INN* 27, 1995, p. 20.

Grierson, Philip. Avec Blackburn, Mark, Prix du Livre 1987 de l'AINP. *INN* 16, 1988, p. 7. Prix Duchalais de l'Académie des Inscriptions et Belles-

Lettres. *INN* 17, 1990, p. 15. 80e anniversaire ; médaille à son portrait. *INN* 18, 1991, p. 15. Doctor of Law *honoris causa* de l'Université de Cambridge ; Prix « Città di Gioia ». *INN* 22, 1993, p. 16. Inscription à l'« Albo d'Onore » de la Società Numismatica Italiana, pour 1993. *INN* 23, 1993, p. 13. Membre d'honneur de la Royal Numismatic Society. *INN* 24, 1994, p. 16. 85e anniversaire. *INN* 28, 1996, p. 23.

Grose, S.W. Décès. *CINN* 2, 1981, p. 26.

Gross, Werner Hatto. Décès. *CINN* 10, 1985, p. 17.

Grunthal, Henry. 80e anniversaire. *CINN* 11, 1985, p. 26.

Guey, Julien. Décès. *INN* 23, 1993, p. 13.

Gupienec, Anatol. Décès. *CINN* 11, 1985, p. 26.

Gupta, Parmeshwari Lal. Directeur de l'Indian Institute of Research in Numismatic Studies, Anjaneri (Dist. Nasik), Maharashtra). *CINN* 8, 1984, p. 27. Archer M. Huntington medal. *INN* 16, 1988, p. 1. Remise des Mélanges *Indian Numismatics, History, Art and Culture*, édités par D. Mac Dowall et S. Sharma. *INN* 22, 1993, p. 16.

Haczewska, Bogumiła. Directeur du Cabinet des Médailles du Musée National de Cracovie. *INN* 18, 1991, p. 14.

Hahn, Wolfgang. « Visiting scholar » à l'American Numismatic Society. *CINN* 6, 1983, p. 26. Directeur de l'Institut für Numismatik, Wien. *INN* 19, 1991, p. 12.

Halleux, Robert *et alii*. Prix Drouin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris. *INN* 14, 1986, p. 7.

Hartmann, Martin. Vice-président de la Société Suisse de Numismatique. *INN* 24, 1994, p. 14 ; rectificatif : 25, 1994, p. 13.

Hatz, Gert. Membre honoraire de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg. *INN* 15, 1987, p. 14. Cesse ses fonctions [au Cabinet de Hambourg et] comme président de la Numismatische Kommission. *INN* 23, 1993, p. 12.

Hatz, Vera. Membre honoraire de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg. *INN* 15, 1987, p. 14.

Hävernick, Walter. Décès. *CINN* 6, 1983, p. 26.

Hennequin, Gilles. Secrétaire de la section générale de l'Oriental Numismatic Society. *CINN* 3, 1981, p. 26.

Herzog, Suzanne. Quitte ses fonctions de bibliothécaire du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris. *INN* 21, 1992, p. 15.

Hess, Wolfgang. Nomination à la Staatliche Münzsammlung München. *CINN* 2, 1981, p. 26. Directeur de la Staatliche Münzsammlung München. *CINN* 9, 1984, p. 23. Verdienstorden der Bundesrepublik Deutschland. *INN* 17,

1990, p. 14. Quitte ses fonctions. *INN* 19, 1991, p. 12. 70e anniversaire. *INN* 28, 1996, p. 23.
Heurgon, Jacques. Décès. *INN* 28, 1996, p. 22.
Hewitt, Virginia. Secrétaire de la Royal Numismatic Society. *INN* 25, 1994, p. 14.
Hirsch, Gerhard. Décès. *CINN* 5, 1982, p. 24.
Hlinka, Jozef. Conservateur au département numismatique du Musée historique slovaque, Bratislava. *INN* 18, 1991, p. 14. Quitte ses fonctions. *INN* 20, 1991, p. 15. Décès. *INN* 22, 1993, p. 15.
Horz de Via, Elena. Membre du Bureau de l'ICOMON. *INN* 26, 1995, p. 21.
Hourlier, M. Trésorier de la Société française de Numismatique. *INN* 26, 1995, p. 22.
Howgego, Christopher J. Nomination au Heberden Coin Room, Ashmolean Museum, Oxford. *INN* 16, 1988, p. 1.
Hurter, Silvia. Président de la Société Suisse de Numismatique. *INN* 25, 1994, p. 13.
Huszár, Lajos. 75e anniversaire; décoration hongroise. *CINN* 3, 1981, p. 26. 80e anniversaire. *CINN* 12, 1986, p. 22. Décès. *INN* 16, 1988, p. 1.
Huvelin, Hélène. Prix Gilljam 1995 de la Royal Numismatic Society. *INN* 26, 1995, p. 24. 80e anniversaire. *INN* 28, 1996, p. 23.
Hyross, Peter. Conservateur au département numismatique du Musée historique slovaque, Bratislava. *INN* 18, 1991, p. 14.
Ilisch, Lutz. Prix annuel du Committee on Islamic and South Asian Coins de l'ANS. *INN* 26, 1995, p. 24.
Ingvaldsen, Håkon. Conservateur adjoint au Cabinet d'Oslo. *INN* 24, 1994, p. 14.
Jacobi, Hans W. Quitte ses fonctions de directeur du Koninklijk Penningkabinet, Leiden. *INN* 22, 1993, p. 15.
Jacquiot, Josèphe. Décès. *INN* 27, 1995, p. 19.
Janeš, Želimir. Décès. *INN* 28, 1996, p. 22.
Jaworcka-Drath, Anna. Conservateur adjoint des billets de banque au Musée national de Cracovie. *INN* 25, 1994, p. 14.
Jenkins, Kenneth. 75e anniversaire; remise du volume *Essays in Honour of Robert Carson and Kenneth Jenkins*, édité par Martin Price, Andrew Burnett et Roger Bland. *INN* 23, 1993, p. 13.
Jiang, Roshi. Décès. *INN* 25, 1994, p. 15.
Johnston, Ann. Jeton de vermeil de la Société française de Numismatique. *INN* 25, 1994, p. 15.
Jones, Mark. Conservateur du Cabinet des Médailles du British Museum. *INN* 18, 1991, p. 14. Directeur des National Museums of Scotland. *INN* 20, 1991, p. 15.

Jucker, Hans. Décès. *CINN* 8, 1984, p. 27.
Jungwirth, Helmut. Quitte ses fonctions de directeur du Cabinet de Vienne. *INN* 27, 1995, p. 17.
Kaufman, Mico. J. Sanford Saltus medal. *INN* 20, 1991, p. 15.
Kent, John. Quitte ses fonctions de conservateur du Cabinet des Médailles du British Museum. *INN* 18, 1991, p. 14. Médaille annuelle de la Royal Numismatic Society ; médaille à son por trait par l'artiste Avril Vaughan. *INN* 18, 1991, p. 15. Archer M. Huntington medal. *INN* 24, 1994, p. 16.
Keyworth, John. Membre du Bureau de l'ICOMON. *INN* 26, 1995, p. 21.
Kiersnowski, Ryszard. 70e anniversaire. *INN* 28, 1996, p. 23.
Kim, Henry S. Conservateur adjoint (monnaies grecques) au Heberden Coin Room, Ashmolean Museum, Oxford. *INN* 25, 1994, p. 14 ; 26, 1995, p. 23.
Kindler, Arie. « Ehrenpreis » de la Gesellschaft für Internationale Geldgeschichte, Francfort. Membre d'honneur de l'Israel Numismatic Society. *INN* 27, 1995, p. 20.
Kisch, Guido. Décès. *CINN* 11, 1985, p. 26.
Klackenberg, Henrik. Directeur du Cabinet royal de Stockholm. *INN* 23, 1993, p. 13.
Kleeberg, John M. Nomination à l'American Numismatic Society. *INN* 18, 1991, p. 13.
Klimowsky, E.W. Décès. *CINN* 12, 1986, p. 22.
Kluge, Bernd. Dr. phil. *CINN* 6, 1983, p. 26. Directeur du Cabinet des Médailles de Berlin. *INN* 21, 1992, p. 14. Président de la Numismatische Kommission. *INN* 23, 1993, p. 12. Museumsdirektor et professeur. *INN* 23, 1993, p. 13.
Klüßendorf, Niklot. Chargé de cours de numismatique à l'université de Marburg. *CINN* 2, 1981, p. 26. Promu professeur. *CINN* 12, 1986, p. 22. Ehrenpreis der Gesellschaft für Internationale Geldgeschichte, Frankfurt am Main, 1996. *INN* 28, 1996, p. 23.
Kmietowicz, Fr. Décès. *INN* 19, 1991, p. 13.
Koch, Bernhard. Décès. *INN* 26, 1995, p. 23.
Kolberg, Ole-Robert. Directeur de la Royal Mint of Norway. *CINN* 2, 1981, p. 26.
Kondijanov, Jovan. Directeur du Cabinet de numismatique du Muzej na Makedonija, Skopje. *INN* 19, 1991, p. 13.
Konuk, Koray. Premier lauréat de la bourse de la CIN. *INN* 25, 1994, p. 2-3. Conservateur adjoint (monnaies antiques) au Fitzwilliam Museum, Cambridge. *INN* 25, 1994, p. 14.
Koperwas, Malgorzata. Conservateur au Cabinet des Médailles du Muzeum Lubelskie w Lublinie, Lublin. *INN* 19, 1991, p. 13.

Korczynska, Elzbieta. Conservateur au Cabinet des Médailles du Musée National de Cracovie. *INN* 18, 1991, p. 14.

Kraay, Colin M. Archer M. Huntington medal. *CINN* 2, 1981, p. 26. Décès. *CINN* 4, 1982, p. 19.

Krasznai, Krisztina. Nomination au Magyar Nemzeti Múzeum (monnaies médiévales et modernes). *INN* 21, 1992, p. 15. Quitte sa charge. *INN* 27, 1995, p. 19.

Krawczuk-Biernat, Danuta. Conservateur au Cabinet des Médailles du Musée National de Cracovie. *INN* 18, 1991, p. 14.

Kreitman, Neil. Membre d'honneur de la Royal Numismatic Society. *INN* 24, 1994, p. 16.

Krejcík, Tomás. Chef du département de numismatique du Musée de Moravie, Brno. *INN* 18, 1991, p. 14. Quitte ses fonctions. *INN* 20, 1991, p. 15.

Kromann Balling, Anne. Décès. *INN* 28, 1996, p. 22.

Kropotkin, Vladislav Vsevolodović. Décès. *INN* 27, 1995, p. 19.

Krzyzanowska, Aleksandra. Quitte ses fonctions de directeur du Cabinet des Médailles du Musée national de Varsovie. *INN* 15, 1987, p. 14.

Kulkarni, P.P. Secrétaire régional de l'Oriental Numismatic Society. *INN* 16, 1988, p. 7.

Kunisz, Andrzej. Professeur à l'Université Silésienne à Katowice. *CINN* 6, 1983, p. 26. Jeton de la Société française de Numismatique. *INN* 18, 1991, p. 15.

Kurz, Karel. Quitte ses fonctions au département de numismatique du Musée national à Prague. *INN* 26, 1995, p. 23.

Küthmann, Harald. 60e anniversaire. *CINN* 4, 1982, p. 19. Quitte ses fonctions de directeur de la Staatliche Münzsammlung München. *CINN* 9, 1984, p. 23.

Lafaurie. Jean. 75e anniversaire ; journée en son honneur. *INN* 18, 1991, p. 15. Prix Derek Allen de la British Academy. *INN* 23, 1993, p. 13. 80e anniversaire. *INN* 26, 1995, p. 24.

Lagerqvist, Lars. Quitte ses fonctions de directeur du Cabinet royal de Stockholm. *INN* 22, 1993, p. 15.

Lagnel, Cosette. Bibliothécaire au Cabinet des Médailles de Lausanne. *INN* 21, 1992, p. 15.

Laing, Lloyd R. Nomination au département d'archéologie de l'Université de Nottingham. *INN* 21, 1992, p. 15.

Lallemand, Jacqueline. Quitte ses fonctions de conservateur au Cabinet des Médailles de Bruxelles. Collaboratrice bénévole des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles. *INN* 19, 1991, p. 12 ; 21, 1992, p. 14. Décès. *INN* 27, 1995, p. 20.

Lazo Garcia, Carlos. Prix annuel « Javier Conde Garriga ». *INN* 22, 1993, p. 16.
Le Rider, Georges. Directeur de l'Institut français d'archéologie à Istanbul. *CINN* 3, 1981, p. 26. Professeur au département de civilisation de l'antiquité classique à l'Université Paris IV. *CINN* 10, 1985, p. 17. « Visiting professor » à l'Institute for Advanced Studies, Princeton. *INN* 14, 1986, p. 7. Remise de son épée d'académicien. *INN* 18, 1991, p. 15. Professeur au Collège de France. *INN* 23, 1993, p. 13. Leçon inaugurale de sa chaire au Collège de France. *INN* 24, 1994, p. 14.
Letterie, Marianne. J. Sanford Saltus medal. *INN* 24, 1994, p. 16.
Lewicki, Tadeusz. Décès. *INN* 22, 1993, p. 15.
Lippens, Jan. Quitte ses fonctions au Cabinet des Médailles de Bruxelles. *INN* 24, 1994, p. 14 ; 25, 1994, p. 13.
Logie, Christiane. Secrétaire de l'ICOMON. *INN* 26, 1995, p. 21.
Lowick, Nicholas. Décès. *INN* 14, 1986, p. 7.
Lunari Cernuschi, Alessandro. Président de la Società Numismatica Italiana. *INN* 24, 1994, p. 14.
Lux, Stefanie. Chargée du catalogue de la collection Köhler-Osbahr au Kultur- und Stadthistorisches Museum, Duisburg. *INN* 25, 1994, p. 13.
Malmer, Brita. 60e anniversaire. *CINN* 11, 1985, p. 26. Prix Duchalais de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *INN* 21, 1992, p. 16.
Mangieri, G. Libero. Prix international « Colonie Magna Grecia » du Rotary Club. *INN* 22, 1993, p. 16.
Marcos Alonso, Carmen. Conservateur adjoint au département de numismatique du Museo Arqueológico Nacional, Madrid. *INN* 26, 1995, p. 21.
Marowsky, Klaus. Vice-président de la Deutsche Numismatische Gesellschaft. *INN* 27, 1995, p. 16.
Martin, Colin. 80e anniversaire. *CINN* 12, 1986, p. 22. Cérémonies d'hommage. *INN* 22, 1993, p. 16. Décès. *INN* 26, 1995, p. 23.
Mateu y Llopis, Felipe. Archer M. Huntington medal. *CINN* 1, 1980, p. 24.
Mayhew, Nicholas. Jeton de vermeil de la Société française de Numismatique. *INN* 26, 1995, p. 24.
McClanan, Anne L. Conservateur de la section numismatique au Sackler Museum, Harvard University, Cambridge, Mass. *INN* 26, 1995, p. 22.
Meadows, Andrew R. Nomination au Cabinet des Médailles du British Museum (monnaies grecques et trouvailles de monnaies antiques faites en Grande-Bretagne). *INN* 27, 1995, p. 19 ; 28, 1996, p. 21.
Meshorer, Yaakov. Professeur de numismatique à l'Université Hébraïque. *CINN* 7, 1983, p. 25.
Metcalf, Michael. Conservateur du Heberden Coin Room, Ashmolean Museum, Oxford. *CINN* 6, 1983, p. 26. Archer M. Huntington medal. *INN* 19,

1991, p. 14. Président de la Royal Numismatic Society. *INN* 25, 1994, p. 14.

Metcalf, William E. Membre de l'Institute for Advanced Studies, Princeton, pour l'année académique 1987-1988. *INN* 16, 1988, p. 7.

Michálková, Zdenka. Conservateur du département de numismatique au Slezké zemské muzeum, Opava. *INN* 24, 1994, p. 14.

Mikołajczyk, Andrzej. Décès. *INN* 19, 1991, p. 13.

Mildenberg, Leo. 70e anniversaire. *CINN* 6, 1983, p. 26. Archer M. Huntington medal. *CINN* 12, 1986, p. 22. 80e anniversaire. *INN* 22, 1993, p. 16. Dr. phil. h.c. de l'Eberhard-Karls-Universität, Tübingen et membre d'honneur de l'Israel Numismatic Society. *INN* 27, 1995, p. 20.

Minarovicová, Elena. Directeur du département numismatique du Musée national slovaque, Bratislava. *INN* 18, 1991, p. 14; 21, 1992, p. 15.

Mitrea, Bucur. 80e anniversaire. *INN* 18, 1991, p. 15. Décès. *INN* 28, 1996, p. 22-23.

Moretti, Athos. Médaille de la Società Numismatica Italiana. *INN* 18, 1991, p. 15. Décès. *INN* 24, 1994, p. 15.

Morrisson, Cécile. (*et alii*) Prix Drouin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris. *INN* 14, 1986, p. 7. Directeur du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris. *INN* 16, 1988, p. 1. Reprise de son activité au CNRS. *INN* 19, 1991, p. 12. Medal of the Royal Numismatic Society. *INN* 25, 1994, p. 15. Archer M. Huntington medal. *INN* 26, 1995, p. 24. Membre honoraire de la Société Royale de Numismatique de Belgique. *INN* 28, 1996, p. 23.

Mørkholm, Otto. Archer M. Huntington medal. *CINN* 4, 1982, p. 19. Décès. *CINN* 7, 1983, p. 25.

Moss, Nicola. J. Sanford Saltus medal. *INN* 28, 1996, p. 23.

Murari, Ottorino. Décès. *INN* 22, 1993, p. 15.

Nánási, Éva R. *Voir: Rejtö-Nánási.*

Naster, Paul. Archer M. Huntington medal. *INN* 14, 1986, p. 7.

Nathorst-Böös, Ernst. Quitte ses fonctions de conservateur au Cabinet des Médailles Royal de Stockholm. *CINN* 9, 1984, p. 23.

Nègre, Arlette. Quitte ses fonctions au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris. *INN* 16, 1988, p. 7.

Nemeškal, Lubomír. 60e anniversaire. *INN* 15, 1987, p. 14. Quitte ses fonctions au département numismatique du Musée national à Prague. *INN* 21, 1992, p. 15.

Nestorowicz, Zbigniew. Conservateur au Cabinet des Médailles du Muzeum Lubelskie w Lublinie, Lublin. *INN* 19, 1991, p. 13.

Nicolet, Hélène. Quitte ses fonctions de directeur du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris. *INN* 16, 1988, p. 1.

Nilsson, Harald. En charge du Cabinet des Médailles de l'Université d'Upsala (un jour par semaine), outre ses fonctions au Cabinet de Stockholm. *INN* 22, 1993, p. 15.

Nohejlová-Prátová, Emanuela. 85e anniversaire. *CINN* 13, 1986, p. 20. 90e anniversaire ; médaille d'or de l'Académie slovaque des sciences. *INN* 18, 1991, p. 15. Médaille d'or F. Palacky de l'Académie tchécoslovaque des Sciences. *INN* 19, 1991, p. 14. Décès. *INN* 28, 1996, p. 23.

North, Michael. Numismate à la Kunsthalle, Kiel. *CINN* 9, 1984, p. 24.

Norweb, Henry Jr. Décès. *INN* 27, 1995, p. 20.

Oberländer-Tarnoveanu, Ernest. Conservateur en chef du Cabinet numismatique du Musée national d'Histoire, Bucarest. *INN* 26, 1995, p. 22.

Oeconomides, Mando. Membre d'honneur de la Société Royale de Numismatique de Belgique ; « wirkliches Mitglied » de l'Institut archéologique d'Autriche ; Président du Comité international pour les musées numismatiques de l'ICOM. *INN* 22, 1993, p. 16. Médaille en son honneur. *INN* 24, 1994, p. 15. Quitte ses fonctions au Musée numismatique d'Athènes. *INN* 25, 1994, p. 14. Cérémonie d'hommage. *INN* 25, 1994, p. 15. Président de l'ICOMON. *INN* 26, 1995, p. 21.

O'Hara, Michael. Prix Duchalais de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris. *CINN* 12, 1986, p. 22.

Ölçer, C. Décès. *INN* 18, 1991, p. 16.

Orlandoni, Mario. Décès. *INN* 24, 1994, p. 15.

Orol, Antonio. Décès. *INN* 23, 1993, p. 13.

Otero Moran, Paloma. Nomination au département de numismatique du Museo Arqueológico Nacional, Madrid. *INN* 22, 1993, p. 14.

Overbeck, Bernhard. Promu professeur. *CINN* 3, 1981, p. 26. « Visiting professor » à l'Emory University, Atlanta. *CINN* 5, 1982, p. 24. Nomination de professeur. *INN* 17, 1990, p. 14. Directeur de la Staatliche Münzsammlung München. *INN* 20, 1991, p. 15. Membre correspondant du Deutsches Archäologisches Institut. *INN* 22, 1993, p. 14.

Pallos, Lajos. Conservateur de la collection de papier-monnaie et valeurs au Magyar Nemzeti Múzeum, Budapest. *INN* 24, 1994, p. 14.

Panvini Rosati, F. Membre correspondant de l'Accademia Nazionale dei Lincei. *INN* 22, 1993, p. 16.

Parise, Roberta. Nomination au Museo Bottacin. *CINN* 6, 1983, p. 26.

Pautasso, Andrea. Décès. *CINN* 11, 1985, p. 26.

Pennestrì, Serafina. Nomination de conservateur au Museo Civico Numismatico de Turin. *INN* 18, 1991, p. 14.

Perassi, Claudia. Chargée de l'enseignement de la numismatique à l'Università cattolica del Sacro Cuore, Milan. *INN* 25, 1994, p. 14.

Pérez Sindreu, Fr. de Paula. Prix annuel « Javier Conde Garriga ». *INN* 24, 1994, p. 16.

Peus, Busso. Décès. *CINN* 8, 1984, p. 27.

Peyret, Sylvie. Conseiller de la Société française de Numismatique. *INN* 26, 1995, p. 22.

Picard, Olivier. Directeur de l'École française d'Athènes. *CINN* 3, 1981, p. 26. Président de la Société française de Numismatique. *INN* 26, 1995, p. 22.

Pilet-Lemière, Jacqueline. Secrétaire de la Société française de Numismatique. *INN* 26, 1995, p. 22.

Pochitonov, Eugen. Décès. *INN* 19, 1991, p. 13.

Poirier, Jacques *et alii*. Prix Drouin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris. *INN* 14, 1986, p. 7.

Pollard, Graham. 60e anniversaire ; médaille à son portrait par l'artiste Ian Rank-Broadley. *INN* 18, 1991, p. 15.

Porter, Venetia. Nomination au Cabinet des Médailles du British Museum. *INN* 17, 1990, p. 14.

Preda, Constantin. Directeur de l'Institut d'archéologie de Bucarest. *CINN* 4, 1982, p. 19.

Price, Martin. « Visiting professor » à l'Institute for Advanced Studies, Princeton. *INN* 14, 1986, p. 7. »Research fellow » au Cabinet des Médailles du British Museum. *INN* 19, 1991, p. 13. Médaille de la Royal Numismatic Society. *INN* 21, 1992, p. 16. Nomination de directeur de la British School of Athens. *INN* 23, 1993, p. 13. Jan H. Nordbø Memorial Lecturer, Oslo, 1994. *INN* 25, 1994, p. 14. Quitte le British Museum pour exercer ses fonctions comme directeur de la British School of Athens. *INN* 25, 1994, p. 14. Décès. *INN* 26, 1995, p. 23. Martin Price Service and Seminar. *INN* 27, 1995, p. 20.

Prieur, Pierre. Décès. *INN* 17, 1990, p. 15.

Räsänen, Kauko. J. Sanford Saltus medal de l'American Numismatic Society. *INN* 15, 1987, p. 14.

Rejtö-Nánási, Éva. Quitte ses fonctions à la collection de billets de banque et de monnaies de la Banque Nationale de Hongrie, Budapest. *INN* 24, 1994, p. 14 ; 26, 1995, p. 22.

Reyman, Janusz. Conservateur au Cabinet des Médailles du Musée National de Cracovie. *INN* 18, 1991, p. 14. Quitte ses fonctions. *INN* 23, 1993, p. 13.

Righetti, Jean-Pierre. Secrétaire de rédaction de la GSN. *INN* 25, 1994, p. 13.

Ripoll, Eduardo. Directeur du Museo Arqueológico Nacional de Madrid. *CINN* 5, 1982, p. 21.

Rodrigues Garcia, Amaro. Président du Clube Numismático de Portugal. *INN* 25, 1994, p. 14.

Robert, Louis. Décès. *CINN* 11, 1985, p. 26.
Rueda Sabater, Mercedes. Décès. *INN* 27, 1995, p. 20. Réunion à sa mémoire. *INN* 28, 1996, p. 23.
Saenz Diez de la Gandara, Juan Ignacio. Décès. *INN* 26, 1995, p. 23.
Salzmann, Dieter. Promu professeur. *INN* 15, 1987, p. 14.
Santamaria, Alberto. Décès. *CINN* 8, 1984, p. 27.
Saskyova, Marianna. Conservateur au département numismatique du Musée historique slovaque, Bratislava. *INN* 18, 1991, p. 14.
Sawamoto, Kuniho. Directeur de l'Institute of Monetary and Economic Studies de la Bank of Japan. *INN* 22, 1993, p. 15.
Scharloo, Marjan. Directeur du Koninklijk Penningkabinet, Leiden. *INN* 22, 1993, p. 15.
Scheffers, Albert. Membre du Bureau de l'ICOMON. *INN* 26, 1995, p. 21.
Scher, K. 1995 IAPN Book Prize. *INN* 28, 1996, p. 24.
Schönert-Geiß, Edith. Citoyenneté d'honneur de la ville bulgare de Stara Zagora (l'antique Augusta Traiana). *INN* 26, 1995, p. 24. 40e anniversaire comme directrice du « Griechisches Münzwerk ». *INN* 28, 1996, p. 23-24.
Schulman, Jacques. Décès. *INN* 19, 1991, p. 13.
Schwartz, Jacques. Décès. *INN* 22, 1993, p. 15.
Schwarz, Dietrich W.H. 70e anniversaire. *CINN* 7, 1983, p. 25. 80e anniversaire. *INN* 23, 1993, p. 13.
Seaby, Peter. Décès. *INN* 22, 1993, p. 15.
Seaby, Wilfred. Décès. *INN* 21, 1992, p. 16.
Sejbal, Jiri. Directeur du Musée de Moravie, Brno ; 60e anniversaire. *INN* 18, 1991, p. 14. Quitte ses fonctions. *INN* 20, 1991, p. 15. Président de la Société numismatique morave. *INN* 21, 1992, p. 15. Promu professeur de numismatique. *INN* 22, 1993, p. 15.
Shamma, Samir. Membre d'honneur de la Royal Numismatic Society et Domus Fellow du St. Cross College, Oxford. *INN* 27, 1995, p. 21.
Šimek, Eduard. Nomination de président de la Commission de numismatique de l'Académie tchécoslovaque des Sciences. *INN* 19, 1991, p. 13. Quitte ses fonctions au département numismatique du Musée national à Prague afin d'accomplir d'autres tâches dans cette institution. *INN* 21, 1992, p. 15.
Skaare, Kolbjørn. Nomination comme professeur de numismatique à l'Université d'Oslo. *CINN* 6, 1983, p. 26. Vice-président de l'Académie des Sciences et Lettres de Norvège. *CINN* 12, 1986, p. 22. Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Nor vège ; médaille Gustav VI Adolph ; membre de la Kungl. Vitterhets Historie och Antikvitets Akademien, Suède. *INN* 15, 1987, p. 14. 60e anniversaire. *INN* 19, 1991, p. 14. Kongens Fortjenstmedalje. *INN* 28, 1996, p. 24.

Skowronek, Stefan. Conservateur au Cabinet des Médailles du Musée National de Cracovie. *INN* 18, 1991, p. 14.
Smerda, Jan. Chef du département de numismatique du Musée de Moravie. *INN* 20, 1991, p. 15.
Smolderen, Luc. Ancien président de la Société Royale de Numismatique de Belgique. *INN* 28, 1996, p. 20.
Spahr, Rodolfo. Décès. *CINN* 4, 1982, p. 19.
Stahl, Alan M. Nomination à l'American Numismatic Society. *CINN* 1, 1980, p. 24.
Steen Jensen, Jrgen. Conservateur de la Collection royale de monnaies et médailles de Copenhague. *CINN* 8, 1984, p. 27.
Stefanakis, Manolis. Troisième lauréat de la bourse de la CIN. *INN* 28, 1996, p. 3-4.
Steguweit, W. Représentant du directeur du Cabinet des Médailles de Berlin. *INN* 21, 1992, p. 14.
Sternberg, Frank. Décès. *INN* 25, 1994, p. 15.
Stewart, Ian. Promu chevalier par la reine Élisabeth II. *INN* 20, 1991, p. 16. - Lord Stewartby. Medal of the Royal Numismatic Society. *INN* 28, 1996, p. 23.
Stirbu, Constantşa. Quitte ses fonctions au Cabinet numismatique du Musée national d'Histoire, Bucarest. *INN* 26, 1995, p. 22.
Strauss, Pierre. Décès. *INN* 27, 1995, p. 20.
Stumpf, Gerd. Conservateur de la section médiévale de la Staatliche Münzsammlung München. *INN* 20, 1991, p. 15. Stellvertretender Vorsitzender de la Bayerische Numismatische Gesellschaft. *INN* 23, 1993, p. 12.
Suchodolski, Stanisław. Professeur à l'Académie polonaise des sciences à Varsovie. *CINN* 8, 1984, p. 27. Président de la Commission de Numismatique en Pologne. *INN* 18, 1991, p. 14.
Sugden, K. Conservateur du département numismatique du Musée de Manchester. *INN* 18, 1991, p. 14.
Sutherland, C.H.V. Décès. *CINN* 13, 1986, p. 20.
Suzuki, Yoshio. Directeur de l'Institute for Monetary and Economic Studies, Bank of Japan, Tokyo. *CINN* 8, 1984, p. 27.
Syson, Luke. Nomination au Cabinet des Médailles du British Museum. *INN* 21, 1992, p. 15.
Szaifert, Wolfgang. Conservateur de l'Antiken Abt. de l'Institut für Numismatik, Wien. *INN* 19, 1991, p. 12.
Talvio, Tuukka. Membre du Bureau de l'ICOMON. *INN* 26, 1995, p. 21.
Thierry, François. Nomination au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris. *INN* 17, 1990, p. 14.

Thompson, Margaret. Gold medal for Distinguished Archaeological Achievement offerte par l'Archaeological Institute of America. *CINN* 10, 1985, p. 17. Doctorat *honoris causa* de la Columbia University. *CINN* 13, 1986, p. 20. Décès. *INN* 21, 1992, p. 16.

Thomsen, Rudi. 70e anniversaire ; Festschrift. *INN* 16, 1988, p. 7.

Thordeman, Bengt. Décès. *INN* 19, 1991, p. 13.

Toma, Nicoleta. Conservateur du Cabinet des Médailles du Musée d'Histoire de Timisoara. *INN* 26, 1995, p. 22.

Torbágyi, Melinda. Conservateur de la collection de monnaies anciennes du Magyar Nemzeti Múzeum, Budapest. *INN* 22, 1993, p. 14. Chef du département des monnaies et médailles au Magyar Nemzeti Múzeum, Budapest. *INN* 24, 1994, p. 14. Secrétaire de la Société numismatique hongroise. *INN* 24, 1994, p. 14.

Touratsoglou, Yannis. Doctorat. *CINN* 7, 1983, p. 25. Directeur du Musée numismatique d'Athènes. *INN* 25, 1994, p. 14 ; 26, 1995, p. 22.

Trapp, Walter. Président de la Deutsche Numismatische Gesellschaft. *INN* 27, 1995, p. 16.

Travaini, Lucia. Collabore au travail de Philip Grierson au Fitzwilliam Museum, Cambridge. *INN* 21, 1992, p. 15.

Tricou, Jean. Son nom donné à une rue de Lyon. *INN* 18, 1991, p. 15.

Turckheim-Pey, Sylvie de. Vice-président de la Société française de Numismatique. *INN* 26, 1995, p. 22.

Ulrich-Bansa, Oscar. Décès. *CINN* 7, 1983, p. 25.

Ural, Cansel. Nomination au Cabinet des Médailles du Musée archéologique d'Istanbul. *INN* 21, 1992, p. 15.

Valladares Souto. Président de la Sociedade Portuguesa de Numismática. *INN* 25, 1994, p. 14.

van der Beek, M.L.F. Nomination au Nederlandse Muntmuseum. *INN* 26, 1995, p. 22.

van der Meer, Gay. Quitte ses fonctions de conservateur du Numismatisch Kabinet, Teylers Museum, Haarlem. *INN* 28, 1996, p. 20.

Van der Wiel, Henk. Décès. *INN* 26, 1995, p. 24.

Van Heesch, Johan. Attaché aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles. *INN* 21, 1992, p. 14.

Varinsky, Vladimir. Conservateur au département numismatique du Musée historique slovaque, Bratislava. *INN* 18, 1991, p. 14.

Veglery, A. Décès. *INN* 18, 1991, p. 16.

Veljovic, Évelyne. Conservateur du Musée monétaire à l'Hôtel des Monnaies, Paris. *INN* 21, 1992, p. 15.

Villaronga, Leandre. Nomination de Dr. phil. *honoris causa* de l'université de Cologne. *CINN* 3, 1981, p. 27. Archer M. Huntington medal. *INN* 22, 1993, p. 15.
von Aulock, Hans Sylvius. Décès. *CINN* 2, 1981, p. 26.
von Hoerschelmann, Susanne. Membre du Bureau de la Société Suisse de Numismatique. *INN* 25, 1994, p. 13.
von Kaenel, Hans-Markus. Conservateur du Städtisches Münzkabinett Winterthur. *CINN* 5, 1982, p. 24. Nomination à la J.W. Goethe-Universität, Frankfurt am Main. *INN* 22, 1993, p. 13.
von Roten, Hortensia. Nomination au Cabinet des Médailles du Schweizerisches Landesmuseum, Zürich. *INN* 18, 1991, p. 14. Membre du Bureau de l'ICOMON. *INN* 26, 1995, p. 21.
Waggoner, Nancy. Décès. *INN* 17, 1990, p. 15.
Wang, Helen. Nomination au Cabinet des Médailles du British Museum. *INN* 21, 1992, p. 15. Deuxième lauréat de la bourse de la CIN. *INN* 26, 1995, p. 3-5.
Wartenberg, Ute. Nomination au Cabinet des Médailles du British Museum. *INN* 21, 1992, p. 15.
Wei Yuewang. Décès. *INN* 25, 1994, p. 15.
Weiller, Raymond. « Ehrenpreis » de la Gesellschaft für Internationale Geldgeschichte, Frankfurt am Main. *INN* 15, 1987, p. 14. Membre correspondant de l'Österreichische Numismatische Gesellschaft. *INN* 23, 1993, p. 14. Membre d'honneur de la Royal Numismatic Society. *INN* 24, 1994, p. 16. Membre honoraire de la Société Royale de Numismatique de Belgique. *INN* 28, 1996, p. 23.
Werner, Joachim. Décès. *INN* 24, 1994, p. 15.
Weschke, Joachim. Décès. *CINN* 6, 1983, p. 26.
Westermark, Ulla. 65e anniversaire ; quitte ses fonctions à la Collection royale de monnaies et médailles de Copenhague ; Festschrift « Florilegium Numismaticum ». *INN* 21, 1992, p. 16.
Wiechmann, Ralf. Conservateur du département de numismatique du Museum für Hamburgische Geschichte, Hambourg. *INN* 24, 1994, p. 13.
Wielandt, Friedrich. 75e anniversaire. *CINN* 3, 1981, p. 27. 80e anniversaire. *CINN* 13, 1986, p. 20.
Wiséhn, Ian. Conservateur au Cabinet des Médailles Royal de Stockholm. *CINN* 9, 1984, p. 23.
Wohlfahrt, Cordula. Décès. *CINN* 10, 1985, p. 17.
Wojtulewicz, Henryk. Directeur du Cabinet des Médailles du Muzeum Lubelskiew Lublinie, Lublin. *INN* 19, 1991, p. 13.
Youroukova, Yordanka. Membre honoraire de la Société Royale de Numismatique de Belgique. *INN* 28, 1996, p. 23.

Yvon, Jacques. Décès. *CINN* 6, 1983, p. 26.

Zabinski, Zb. Décès. *INN* 19, 1991, p. 13.

Zäch, Benedikt. Conservateur du Cabinet de Winterthur. *INN* 23, 1993, p. 13. Membre du Bureau de la Société Suisse de Numismatique. *INN* 25, 1994, p. 13.

Zedelius, Volker. Décès. *INN* 26, 1995, p. 24.

Abréviations

BCISH	*Bulletin of the International Committee of Historical Sciences* (Comité International des Sciences Historiques [CISH]). Série consultée : années 1926-1943 conservées à la Bibliothèque Royale Albert Ier, Bruxelles (cote : 4733R).
CINN	CIN Newsletter
C.r.	Compte rendu
INN	International Numismatic Newsletter

Raymond Weiller

IMPRIMERIE CULTURA · WETTEREN · BELGIQUE